Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 14910 – 7 F

– DIMANCHE 3 – LUNDI 4 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Kenya : les limites de la démocratie

UNE fois de plus, un régime africain autocratique devrait être légitimé par les urnes. Bien que les résultats ne soient pas définitifs, il paraît acquis que le chef de l'Etat kényan, M. Daniel arap Moi, au pouvoir depuis 1978, a remporté – à la majorité relative – l'élection présidentielle du 29 décembre, et il est probable que l'ancien parti unique sera majoritaire au Parlement après le scrutin législatif organisé le même jour.

Comme ailleurs, tous les responsables de l'opposition crient à la fraude. Les irrégularités ont, certes, été nombreuses, que ce soit au moment du vote ou lors du dépouillement. Mais comment faire la part des erreurs administratives – inévitables dans un pays en voie de développement – et le trucage délibéré ? Une fois de plus en pareille circonstance, les observateurs étrangers chargés de veiller au bon déroulement du processus, se trouvent dans l'embarras : en dénonçant des fraudes, ils risqueraient de contribuer à un soulèvement populaire ; en les ignorant, ils cautionnent un régime qui n'a évidemment reculé devant rien pour rester aux commandes. Aussi ont-ils décidé de laisser aux Kényans le choix de dire s'ils s'estiment abusés.

C'EST avec un bel ensemble que les leaders de l'opposition contestent la victoire de M. arap Moi et réclament l'organisation de nouvelles élections. Eussent-ils pensé plus tôt à s'unir, le président sortant n'aurait pas été élu : les trois grands candidats de l'opposition totalisent bien plus de suffrages que M. arap Moi. Mais, ignorant la leçon qu'elle aurait pu tirer de bien d'autres scrutins en Afrique, l'opposition a refusé de passer outre ses divisions. Là comme ailleurs, inexpérience et ambitions personnelles caractérisent l'attitude des candidats au pouvoir.

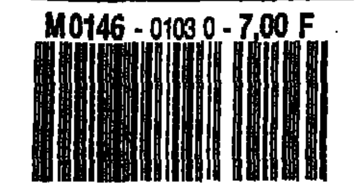
Quoi qu'il en soit, le Kénya rejoint le « club » des régimes « forts » pouvant désormais se prévaloir de la légitimité populaire. Au Cameroun, en octobre, le président Paul Biya avait été réélu au terme d'un scrutin plus que contestable. Deux ans auparavant, en Côte-d'Ivoire, les fraudes qui avaient entaché la réélection de M. Félix Houphouët-Boigny, dans une moindre mesure, n'avaient, elles n'ont plus, échappé à personne.

DANS ces conditions, on comprend l'impatience du général Gnassingbé Eyadéma de voir les Togolais se rendre aux urnes : les coups de force n'étant plus admis par la communauté internationale, la victoire électorale, au besoin arrachée aux urnes, est devenue une obligation sur le continent.

Si M. arap Moi avait admis le multipartisme, il y a un an, c'est uniquement sous la pression des bailleurs de fonds étrangers, qui avaient suspendu leur aide en attendant des réformes démocratiques. La communauté internationale devrait désormais s'estimer satisfaite : des élections pluralistes ont eu lieu, l'opposition va faire son entrée au Parlement. Reste à savoir comment les ambassades occidentales à Nairobi vont réagir à la dénonciation des irrégularités. Il est probable qu'elles s'en accommoderont. La France, en tout cas, qui a félicité M. Biya pour sa réélection, n'aura guère de leçon à donner en la matière...

Lire page 18 l'article de JEAN HÉLÈNE

M 0146 - 0103 0 - 7,00 F



La conférence de Genève et les derniers entretiens du président américain

Ultime tentative pour éviter une action militaire dans l'ex-Yougoslavie

Le président George Bush devait rencontrer, dimanche 3 janvier dans l'après-midi, lors d'une escale à Paris, le président François Mitterrand pour des entretiens qui devaient porter notamment sur le conflit yougoslave, au lendemain de la reprise, samedi à Genève, des négociations de paix entre les belligérants, ultime tentative en vue d'un règlement négocié. Le chef de l'Etat français avait demandé à rencontrer M. Bush avant la fin du mandat de ce dernier. Le président de la Commission européenne, M. Delors, a pour sa part évoqué vendredi le danger de voir la Russie refuser de suivre l'Occident dans la crise yougoslave.

« Faire le ménage » dans le ciel bosniaque

par Jacques Isnard

Si les Nations unies donnaient leur accord – ce qui n'est pas encore acquis – à des actions de force pour faire respecter par les Serbes l'interdiction de survol de la Bosnie, l'opération militaire qui serait montée pourrait rappeler, par maints aspects, celle qui fut organisée du temps de la guerre du Golfe lorsqu'il s'est agi, dans une première étape, de marquer la volonté des coalisés anti-irakiens de protéger le Koweït par des raids uniquement aériens. A savoir un partage de fait du travail entre les pays participants, les uns assurant la police de l'espace aérien au-dessus de la Bosnie, les autres étant prêts à des actions de frappe plus en profondeur sur des objectifs serbes (comme les pistes d'aviation, les pièces d'artillerie sol-air et batteries de missiles anti-aériens).

Une telle opération, si elle est retenue, est relativement compliquée à mettre sur pied, en raison de la coordination de tous les instants qu'elle requiert, et elle ne peut engager que des commandements interalliés du type de ceux de l'OTAN ou constitués en cellules *ad hoc* sur leur modèle. L'ONU n'a pas en propre de tels moyens. Mais l'avantage d'un tel dispositif est que chaque pays participant s'en tient à la mission qu'il a choisi de mener, selon sa perception de la situation dans la région et l'outil militaire qu'il est en mesure de déployer.

Les Français, les Britanniques et les Américains – pour ne citer que les trois partenaires principaux – peuvent, dans ces conditions, installer sur des bases de l'OTAN, en Italie et en Sicile, des avions ravitailleurs, des avions-radars et des avions de défense aérienne, de la catégorie du Mirage 2000 DA pour la France. Un déploiement de la sorte est d'ores et déjà planifié.

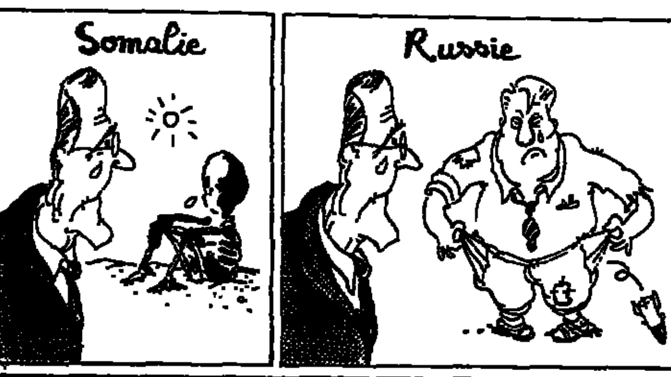
Il suppose – ce qui a été discuté dans des instances de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) – que des avions-radars soient placés « en hippodrome » (les AWACS effectuent un circuit sur eux-mêmes, qui a l'allure d'un hippodrome, pour la surveillance du ciel) du côté de l'Adriatique et du côté de la Hongrie avec, au besoin, la garantie d'une protection de Mig hongrois dont le principe est acquis et a même été annoncé (*le Monde* du 3 décembre 1992).

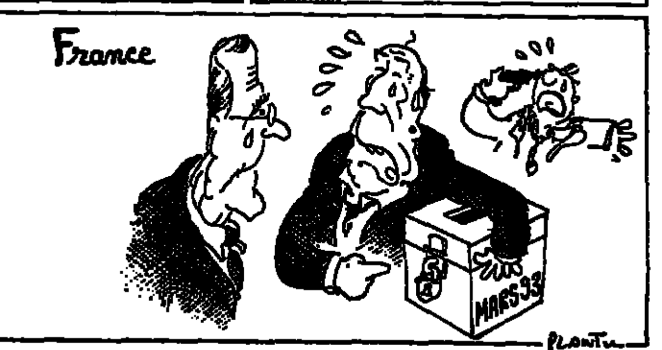
Pour une telle tâche, qui consiste à *« faire le ménage »* dans le ciel bosniaque, les trois pays concernés ont souhaité que des Etats européens, ou autres, les rejoignent.

Lire la suite et nos informations page 4

MM. Eltsine et Bush signent le traité START 2

Après sa visite en Somalie, le président George Bush s'est envolé pour Moscou, où il doit signer au Kremlin, avec M. Boris Eltsine, dimanche 3 janvier, le traité de désarmement START 2, considéré par les deux parties comme « le plus grand accord de désarmement de l'histoire ». Cette dernière rencontre entre les deux présidents a été préparée dans une grande confusion.





Lire nos informations pages 3 et 18

Le timide réveil du Laos

Vientiane poursuit à son rythme – lent – sa politique d'ouverture économique

VIENTIANE

de notre envoyé spécial

« Le seul avenir de ce pays est de devenir, dans dix ou vingt ans, un trait d'union entre ses puissants voisins tout en évitant de se laisser absorber. » Ce jugement d'un diplomate occidental est visiblement partagé par le Parti communiste laotien. Amorcée en 1986, l'ouverture sur le reste du monde et les réformes se poursuivent au Laos sans la moindre précipitation. Prendre son temps semble y offrir le meilleur gage de stabilité.

L'ancien protectorat français n'est pas seulement géré, depuis 1975, par des communistes incapables d'imaginer un partage de leur pouvoir d'autant plus opaque qu'ils ont vécu, pendant trente ans, dans une semi-clandestinité. Enclavé, sous-peuplé – moins de dix-huit habitants par kilomètre carré, – pauvre parmi les pauvres, aux populations si diverses, ce pays affiche aussi une méfiance de montagnard face à la puissance de la Chine, à la pression démographique du Vietnam et à l'agressivité commerciale de la Thaïlande. Les idées d'aménagement ne manquent pas. A l'heure actuelle, une partie du commerce entre la Chine et la Thaïlande se fait sur les quelque 200 kilomètres du Mékong, le long de la frontière birmane. Entre autres choses, de trois à quatre cents voitures japonaises sont ainsi exportées chaque mois de Chiang-Khong, en Thaïlande, vers le sud de la Chine.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 5

M. René Monory invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. René Monory, président du Sénat, invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 3 janvier à 18 h 30.

■ Devises et or ■ Marché monétaire et obligataire ■ Marché international des capitaux ■ Matières premières.
Page 17

Le sommaire complet se trouve page 18

Le piège des « acquis sociaux »

M. Mitterrand soupçonne la droite de menacer la politique sociale mais la future majorité sera jugée sur le chômage

par Jean-Michel Normand

Dans son message du 31 décembre, M. François Mitterrand a clairement laissé paraître ce qui devrait être l'un des éléments essentiels de sa stratégie après les élections législatives de mars : faire de la défense des *« acquis sociaux »* la principale ligne de fracture entre un président de la République socialiste et une majorité parlementaire de droite.

Le chef de l'Etat a bonne mémoire. Il n'oublie pas qu'entre 1986 et 1988, ce positionnement sur la scène politique ne lui avait pas si mal réussi. Pourtant, ce plan de bataille – déjà esquissé au cours des dernières semaines par plusieurs dirigeants socialistes qui reprennent le slogan *« Au secours, la droite revient »* – sera plus difficile à mettre en œuvre en 1993. En six ans, la société française a changé et, avec désormais trois millions de chômeurs, la définition des *« acquis sociaux »* n'est plus tout à fait la même.

« J'espère que personne ne songe à s'attaquer à nos acquis sociaux ». Ferme, la formule utilisée jeudi par le président évite le piège d'un procès d'intention trop direct à ses adversaires. Il est vrai que l'actuelle opposition a prudemment évité de s'aventurer sur le terrain miné des promesses électorales. Instruite par l'expérience, elle n'a pas renoué avec les velléités ultra-libérales mises en avant par certains de ses représentants en 1986. En revanche, le gouvernement de l'après-mars ne pourra se complaire dans l'immobilisme. Il lui faudra prendre certains risques.

Si elle ne manque aucune occasion de verser au débit des socialistes la détérioration de la situation de l'emploi, la droite paraît tout aussi désarmée devant la montée du chômage.

Lire la suite page 15

Heures locales

Les budgets des régions

De longues séances ont permis aux conseils régionaux de définir des budgets prévisionnels qui demeurent modestes comparés à l'ensemble des dépenses locales.

■ Marseille à la recherche d'alliances ■ Valenciennes : lueurs au fond du puits.

Pages 7 à 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois ...	536 F	572 F	790 F
6 mois ...	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______
______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP Paris RP 221 MQ 02

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a cent vingt-cinq ans

L'entrée du Japon dans l'ère Meiji

par Michel Vié

MEIJI est une période célèbre (1868-1912) dont aucun anniversaire ne permet de commémorer le début.

Tous les Japonais savent que pendant ce presque demi-siècle leur pays est devenu une grande puissance, et que société, Etat, culture et économie ont été radicalement transformés. La modernisation de Meiji est connue partout. Sans doute savent-ils aussi que, pour la première fois dans l'histoire de leur calendrier, le nom d'une ère, généralement choisi sans qu'un principe en limite d'avance la durée (six s'étaient succédé entre 1848 et 1865), a été étendu au règne entier d'un empereur (tenno), afin de souligner la centralité de celui-ci, et qu'il lui sert désormais de nom posthume. De sorte qu'aussi bien que d'une ère Meiji, il est permis de parler d'un empereur Meiji (Meiji tenno), quoique le nouveau système de calendrier n'ait été introduit qu'en octobre 1868, bien après l'entrée en fonctions du souverain (février 1867).

Certes, d'autres images encore peuvent ranimer le souvenir de l'année 1868. Toutes se réfèrent à l'ordre politique et à ses symboles géographiques. Il s'y déroule en effet une guerre civile qui présente les aspects de la mort d'un ancien régime.

A la tête du Japon depuis plus de deux cent cinquante ans, se trouve à Kyoto un tenno qui ne gouverne pas ; à Edo un shogun qui maintient la paix publique ; dans certaines parties de l'espace provincial, des princes autonomes, les daimyo. Prisonnier transcendental dans le palais où il vit, le premier, entouré d'une noblesse immémoriale, est la source de la légitimité. Dans le château d'Edo, autour duquel s'est formé une ville déjà imposante à l'echelle mondiale, le deuxième remplit son rôle à l'aide du bakufu, organisme gouvernemental et administratif d'origine militaire. Pour leur part, les daimyo sont, sur des territoires de dimension et de richesse fort variables, pas toujours, en outre, d'un seul tenant, pourvus plus ou moins des signes et des éléments constitutifs d'un Etat. Mais, dans ce système complexe, de gouvernement central vrai, point, quoique le sentiment d'une unité ethnique soit d'une exceptionnelle intensité dans toutes les composantes de l'élite. Depuis longtemps la dualité tenno/shogun attire l'attention des voyageurs occidentaux, qui parfois la comparent à la relation entre le pape et l'empereur dans la chrétienté. Entre les diverses institutions – plus anciennes elles-mêmes que l'époque d'Edo, – le temps, dans un pays presque fermé aux étrangers et où la paix est maintenue sans discontinuité, a tissé des équilibres de puissance et des liens de complémentarité.

Un bouleversement décisif mais limité

Les guerriers – plusieurs centaines de milliers, popularisés sous le nom de « samurai » – encadrent, à la fois pléthoriques, polyvalents et souvent compétents, la société, et sont partout présents sans faire la guerre, de sorte que le Japon connaît, depuis le dix-huitième siècle surtout, une première modernisation en milieu clos, économique et culturelle, où les questions de légitimité et de pouvoir attirent la réflexion.

Or l'année 1868, si les autonomies provinciales persistent, la dualité tenno/shogun disparaît. C'est ce bouleversement décisif mais limité qui indique le début de la période Meiji. Mais il s'agit plus d'une mort – celle d'une des pièces maîtresse du système, le bakufu – que d'une naissance.

Les événements de l'année 1868 soulignent les moments de cette défaite, qui n'est pas sans ressembler à une implosion.

Le 3 janvier, au palais impérial, à Kyoto, sont proclamés et l'abolition du shogunat et le retour aux temps anciens du gouvernement par le tenno, concept que l'on traduit par l'idée de restauration. Ce coup d'Etat est suivi, le 6 janvier, par un abandon sans combat de Kyoto par l'ex-shogun, Tokugawa Yoshinobu, qui se replie à Osaka. Puis par les petites batailles de Toba et de Fushimi, à la fin du mois, lorsque les forces du bakufu tentent de rentrer dans Kyoto et voient leur chemin barré par les armées – deux fois moins nombreuses, mais mieux équipées – des deux grandes principautés du Sud-Ouest, Choshu et surtout Satsuma, qui, sous le commandement de Saigo Takamori, soutiennent le nouveau pouvoir né du coup d'État. La défaite des forces shogunales provoque leur désagrégation, et Yoshinobu se retire sans autre résistance à Edo. La victoire, en revanche, fait des troupes hostiles au bakufu une armée impériale, lui conférant ainsi une légitimité. Incapable de rétablir la situation, Yoshinobu négocie finalement la capitulation du château d'Edo, le 3 mai, et se constitue prisonnier. D'autres combats ont lieu entre ses partisans, traités en rebelles, et l'armée impériale, qui ne parvient à contrôler définitivement Edo que le 4 juillet, et les provinces du Nord aux approches de l'hiver.

L'ordre au cœur de la légitimité

En octobre, l'empereur entre à son tour dans Edo, dont le château devient palais impérial. C'est avant son départ pour ce voyage que le nom de l'ère, « Meiji », est choisi dans d'anciens textes chinois qui traitent de la vertu des souverains, donc nullement d'une éventuelle ouverture aux idées étrangères.

Tel peut être le résumé de la disparition du shogunat, qui laisse le champ libre à un pouvoir central nouveau autour du seul tenno. Mais il s'agit aussi d'une simplification d'autant plus dangereuse qu'aucun des événements mentionnés ne fut en lui-même assez décisif pour avoir donné lieu à un anniversaire. Si les historiens ont fait choix du coup d'Etat du 3 janvier, c'est par le raisonnement, non pour son impact sur l'imagination.

Ce qui soulève le problème du rapport entre des événements de peu de relief et l'ampleur des transformations de Meiji. Il peut paraître évident de lier en France la prise de la Bastille et la marche de la liberté. Mais cette sorte de conjonction entre le déroulement d'une journée historique – qui répond à la question : comment ? – et l'action des forces profondes – son pourquoi – ne s'impose pas dans le Japon de 1868. Un éclairage négatif qui fait ressortir les hésitations, les hasards, parfois les lâchetés, mais aussi la limite réelle des enjeux, a son utilité.

C'est que la société japonaise est alors forte de certitudes qui encadrent ses doutes. Il y a une lutte pour le pouvoir, non pour les fondements de la légitimité, non plus pour la manière d'affronter la menace étrangère. Les masses citadines ou rurales, malgré les troubles sociaux, n'entament pas le monopole politique de l'élite. Crise d'autorité, sans doute, mais sur fond d'accord. Au point qu'on peut se demander si le Japon eût été différent en cas de victoire du bakufu.

En cette année-là, le grand problème est de résister aux Etats de l'Occident, qui, comme la Chine jadis, offrent l'avantage de proposer des modèles de civilisation en lesquels les Japonais voient des modèles de puissance. Société où domine une éthique du combat, le Japon est mieux préparé que ses voisins à saisir la leçon des rapports de forces. Détaché de toute transcendance, il peut mieux limiter le sacré à la survie de son indépendance, et dispose, libre d'interdits, d'une capacité d'assimilation exceptionnelle envers tous les instruments qui peuvent la servir. La méthode – rendre le pays riche et son armée forte – est connue et pratiquée localement. Mais seul un Etat-nation peut réaliser ce programme. Or, si la légitimité est toute trouvée, dans la dynastie impériale surtout, en termes de pouvoir, ses implications ne sont pas claires : multiples donc sont les formules proposées, et nombreux les candidats.

L'ordre, le contraire de la barbarie, est au cœur de la légitimité. Il fait prévaloir l'harmonie dans la hiérarchie existante grâce non pas à la coercition, mais à l'éducation. Parce que le pouvoir comporte toujours une part résiduelle de violence, la légitimité est d'autant plus forte qu'elle est distincte du pouvoir. Il est donc essentiel que, pour servir de modèle, le tenno soit loin du gouvernement.

L'orthodoxie de l'efficacité

Toutefois, société pétrifiée par peur de la guerre civile, le Japon d'Edo a identifié l'ordre à la rigidité. La menace étrangère et les troubles qu'elle suscite demandent au contraire un recours aux aspects plus dynamiques de la même légitimité : d'un côté, la promotion des « hommes de talent », pour le service du pays, non par utopie égalitaire, mais en introduisant la mobilité dans une élite où dominait la naissance ; d'un autre côté, la redécouverte de la dimension transhistorique du tenno. Comme ailleurs, l'histoire au Japon est faite d'une succession de régimes qui, chacun en son temps, eurent leur efficacité. Mais ces changements sont inclus dans une continuité que symbolise la dynastie impériale, qui, de ce fait, peut être aussi bien une force de conservation, si l'ordre en place est satisfaisant, qu'un levier révolutionnaire, s'il ne l'est plus. Comme un fondamentalisme, ce recours permet d'affronter le présent, mais l'orthodoxie qu'il introduit est celle de l'efficacité. Il est vrai que surgit alors une difficulté que supprimait l'identification du souverain à un concept vivant, rituellement isolé : sa réalité individuelle, donc sa volonté propre. On sait en 1868, dans le cercle restreint de la cour, que l'empereur Komei, le père de Meiji tenno, était hostile à ceux qui se disaient ses partisans, et favorable au bakufu. La seule fidélité peut ne pas suffire à résoudre le caractère ambigu de la volonté impériale.

L'organisation des pouvoirs est loin de ce stade d'élaboration parce que, dans l'élite, tous les clivages se remettent à jouer, brisant partout les chaînes de commandement : entre les très nombreuses catégories de samurai, entre vainqueurs et vaincus de guerres antérieures à l'époque d'Edo, entre les princes Tokugawa, dont le shogun est toujours issu, et le bakufu, monopolisé par des vassaux de moindre calibre. L'éclatement l'emporte d'autant plus sur les regroupements qu'il se produit une disjonction fréquente entre respect formel de la hiérarchie et obéissance. Ni le shogun ni les daimyo ne contrôlent leurs troupes. Les décideurs, souvent, ne sont pas les premiers rôles.

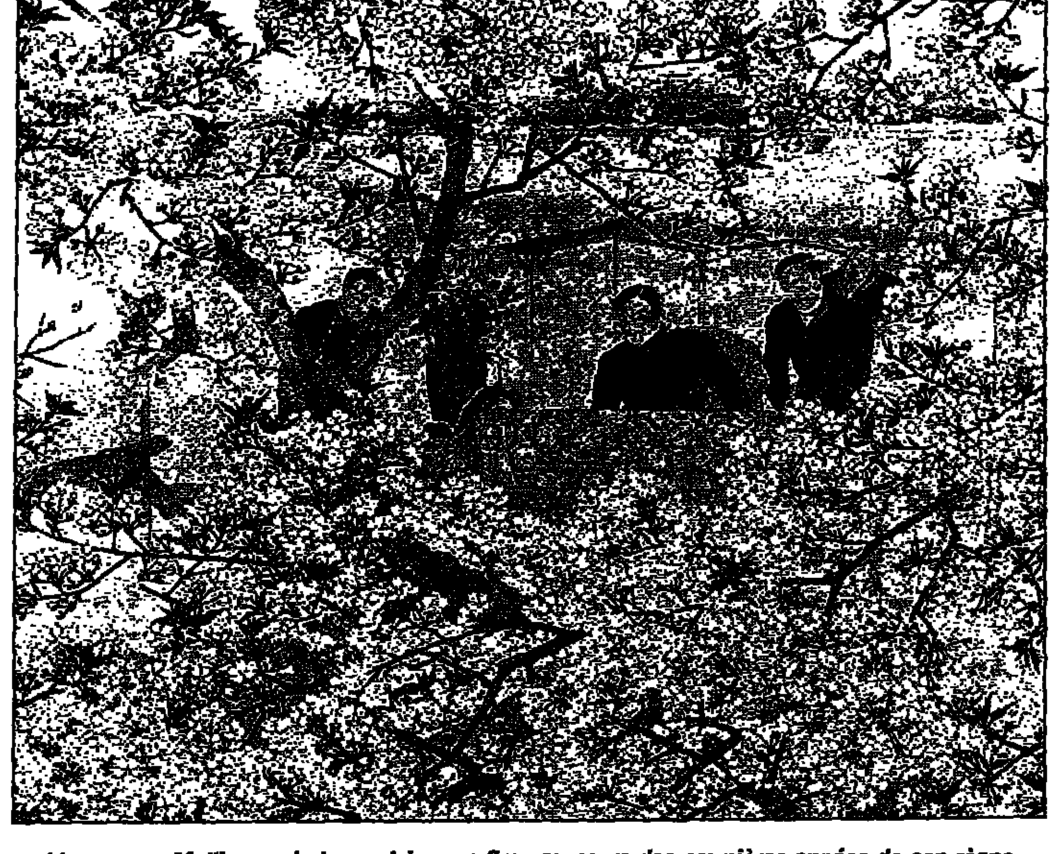
Deux réorganisations contraires sont préparées en 1867, outre un projet plus ancien, mais vague, de fédération de tous les daimyo. Le plus moderne, conçu par l'entourage le plus radical du shogun, vise à sauver le bakufu en extirpant de son organisation tous les vestiges de la féodalité : les autonomies locales et les statuts héréditaires du personnel. Il aboutit, en fait, à mécontenter ses propres partisans et à épouvanter ses adversaires potentiels, les grands daimyo du Sud-Ouest. Satsum et Choshu, jusqu'alors divisés, s'allient pour défendre leur existence et détruire le bakufu, de manière à faire rentrer le shogun dans le rang commun des daimyo. Condition qu'ils présentent comme nécessaire à la création d'un nouveau pouvoir central. Incompatibles et également destructeurs de l'ordre existant, ces plans donnent leur cohérence aux deux camps qui s'affrontent à partir du 3 janvier 1868 et sont à l'origine directe de la guerre civile. Avec un égal besoin de la légitimité impériale, aucun de ces camps ne se bat pour l'ancien régime.

Terminée en janvier 1869, sauf à Yezo (Hokkaido), la destruction du bakufu coûte dix mille morts : une violence limitée vu les normes de l'histoire universelle. Son côté novateur est concentré dans l'usage expérimental de la légitimité que les événements de 1868 construisent peu à peu. Pour parler au nom de la volonté impériale, il faut tout d'abord respecter les apparences. Donc prouver une proximité physique avec le souverain, empêcher les ennemis de communiquer avec lui. A l'aube du 3 janvier, les forces du coup d'Etat occupent les portes du palais impérial et chassent les gardes postés par le bakufu : un acte brutalement traduit par l'expression « voler le trésor » *(tama wo ubau)*. A ce stade, le coup d'Etat n'est encore qu'une révolution de palais. La victoire est indispensable, selon une autre expression, *kateba kangun* (si on est vainqueur, on est l'armée impériale). Ces conduites cyniques ouvrent la voie, cependant, à des ralliements par opportunisme, massifs après Toba et Fushimi, mais également à des compromis qui effacent les fractures en réintégrant le pays idéal dans le pays réel. Ni Yoshinobu ni les daimyo vaincus ne furent définitivement condamnés. Cette conception de la légitimité ne prouve pas l'infantilisme de la pensée japonaise, mais sa prudence. Le potentiel totalitaire de la « volonté impériale » est inférieur, sauf dans le façonnement du nationalisme, à celui des vérités transcendantes : Dieu, le peuple, l'Histoire.

N'ayant pas laissé de blessures inguérissables, 1868, à partir du 3 janvier, a pu, en ce sens, offrir aux transformations de Meiji, libéralisme inclus, un socle d'autant plus solide que, pour le bâtir, le Japon ne s'est pas encombré d'une guerre de religion.

Il est regrettable que Tocqueville n'ait pas connu le Japon.

▶ **Michel Vié est professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales.**



L'empereur Meiji regarde les cerisiers en fleur au cours des premières années de son règne (détail, in « Le Japon en transition », ministère des affaires étrangères).

هكذا من الأصل

Le traité START 2 soumis à la signature de MM. Bush et Eltsine

« Le plus grand accord de désarmement de l'Histoire »

Les présidents américain et russe, MM. George Bush et Boris Eltsine, doivent signer, dimanche 3 janvier au Kremlin, le traité Start 2. Ce dernier sommet, dont les implications stratégiques sont considérables, a été préparé dans la plus extrême confusion. Il apparaît comme une sorte de cadeau de départ à M. Bush, qui doit abandonner son poste au profit de M. Bill Clinton le 20 janvier.

MOSCOU

de notre correspondant

MM. George Bush et Boris Eltsine n'ont pas eu de mots assez ronflants pour célébrer à l'avance le traité qu'ils devaient signer, dimanche 3 janvier, au Kremlin : *« Le plus grand accord de désarmement de l'Histoire »*, selon le président américain, *« le document du siècle »* et *« les plus grands acquis des relations »* entre les deux pays, à en croire le chef de l'Etat russe. De fait, réduire des deux-tiers le nombre des ogives nucléaires stratégiques et éliminer en dix ans ces monstres absolus de la panoplie nucléaire que sont les missiles terrestres à têtes multiples, n'est pas une mince affaire.

Pourquoi faut-il alors que ce sommet de Moscou ait des allures de cérémonial un peu incongru, organisé à la va-vite, de remise de cadeau avant un départ à la retraite ? Dans la foulée d'une visite aux affamés de Somalie et d'une brève escale en Arabie saoudite, peu discret rappel de la « victoire » des armes américaines dans la guerre du Golfe, il s'agit, pour le successeur de M. Ronald Reagan, de montrer au monde que, battu par les siens, il n'en mérite pas moins sa place à lui dans l'histoire de l'humanité.

Ce sont pourtant les Russes qui ont donné, depuis des semaines, l'impression de pousser à la rencontre, prenant sur eux de l'annoncer, d'abord en confidence, puis officiellement, par la bouche de M. Eltsine et dans le cadre insolite d'une visite à Pékin où il s'émerveillait des réalisations du *« modèle chinois »*. Comme naguère M. Mikhaïl Gorbatchev, le président russe semble désormais rechercher l'air des cimes et les projecteurs des télévisions internationales, manière de faire un peu oublier ses pénibles démêlés de politique intérieure : le sommet, comme il se doit, arrange en fait les deux parties.

Après bien d'autres enterrements

Cela n'a pas empêché que les préparatifs se déroulent dans la plus extrême confusion, caractéristique de la Russie d'aujourd'hui. La rencontre, supposée dans un premier temps se tenir à Anchorage, en Alaska – c'est du moins ce qu'affirmaient les responsables russes, – avait ensuite été fixée à Sotchi, sur la mer Noire, à deux pas du théâtre des affrontements entre Géorgiens et Abkhazes. De fortes chutes de neige, et, selon toute apparence, d'insurmontables problèmes de logistique ont contraint les Russes à se replier en catastrophe sur un Moscou encore bien mal réveillé des fêtes du Nouvel An. Autant d'incidents qui contribuent à donner, à tort peut-être, l'impression que l'affaire manque un peu de sérieux.

L'accord Start 2 est pourtant censé marquer la fin d'une époque. Mais il vient après bien d'autres enterrements, à coup sûr plus importants, comme ceux de la division de l'Allemagne, du pacte de Varsovie ou de l'URSS elle-même. C'est sans doute pourquoi aussi bien le traité que le sommet organisé pour sa signature ne paraissent plus tout à fait dans l'esprit du monde d'aujourd'hui.

Que M. Bush s'apprête à quitter la scène enlève bien entendu une part de son intérêt à la rencontre : certes, quatre ans plus tôt, en décembre 1988 à New York, un autre président « canard boiteux », M. Reagan, avait lui aussi participé à un sommet. Mais il avait pris soin d'y associer son vice-président et héritier George Bush, et les deux hommes posèrent aux côtés de M. Gorbatchev sur fond de statue de la Liberté.

Cette fois, le président élu Bill Clinton ne participe évidemment pas à la fête, le temps des illusions sur l'émergence d'un *« nouvel ordre mondial »* est passé, et les Américains, qui buvaient jadis les paroles de M. Gorbatchev, accueillent avec un scepticisme croissant les assurances de M. Eltsine, et contemplent avec un agacement vaguement inquiet les hoquets de la diplomatie russe. *(Voir ci-contre l'article d'Alain Frachon.)*

L'un des derniers exemples, le « faux discours » nationaliste prononcé récemment à Stockholm par le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, a renforcé l'impression de malaise, même s'il ne s'agissait que d'une variation, hautement originale dans la forme, sur un thème bien connu de la politique soviéto-russe : aidez-nous, faute de quoi les « durs » prendront notre place, et vous serez les premiers à en souffrir...

Mais le problème posé par cette « opposition » interne est sans doute plus réel cette fois que par le passé. La ratification du traité Start 2 par le Parlement russe pourrait présenter de sérieuses difficultés, et M. Eltsine, en bonne logique, devrait demander des compensations financières pour aider à faire passer la pilule d'un accord jugé plus favorable aux Etats-Unis qu'à la Russie, puisque l'essentiel des réductions s'applique au point fort de la panoplie nucléaire russe, les missiles lourds basés à terre.

Et l'Ukraine...

C'est d'ailleurs ce sacrifice, consenti de son propre chef par M. Eltsine lors de sa visite à Washington en juin dernier, qui a permis d'aboutir à un accord impressionnant sur le papier, mais accueilli sans véritable enthousiasme. D'abord parce qu'il ne fait que consacrer une situation de fait : l'affaiblissement considérable de la Russie au profit des Etats-Unis.

Ensuite, parce que la pagaille ambiante, l'instabilité politique et le poids conservé par un état-major encore très conservateur suscitent des doutes quant au respect scrupuleux du traité, même en cas de ratification. Enfin, parce que le texte que vont signer MM. Bush et Eltsine ne pourra s'appliquer que si les autres puissances nucléaires de l'ex URSS, l'Ukraine avant tout, acceptent de renoncer totalement à cet objet de respect et à cette machine à obtenir des compensations financières que sont les fusées restées sur leur territoire.

A Kiev en particulier, on a très peu apprécié le « forcing » fait par les Américains, leurs menaces à peine voilées, et la modicité des aides promises à ce jour pour financer le désarmement : 175 millions de dollars. C'est peu pour un pays qui affronte une crise économique plus grave encore que celle de la Russie.

Les Ukrainiens, et notamment les députés, qui n'ont toujours pas ratifié Start 1, s'irritent donc de plus en plus de la priorité accordée par l'Occident à cette Russie forte de sa position d'« héritière » de l'URSS sur la scène internationale . Cela vaut pour les armes, mais aussi pour la négociation sur la dette : il a fallu que les Occidentaux, notamment par l'intermédiaire du directeur du Trésor français, M. Trichet, exercent de très insistantes pressions pour convaincre Kiev de céder à Moscou sa part des actifs « soviétiques » à l'étranger, qui sont bien réels, en échange de sa part de la dette de l'URSS, dont le remboursement est hautement hypothétique. Le problème n'est d'ailleurs toujours pas vraiment réglé, le ministère ukrainien des affaires étrangères ayant fait savoir que de nouvelles négociations s'imposaient.

C'est donc un traité en bonne et due forme, mais pas totalement convaincant sur le fond, que vont signer au Kremlin MM. Bush et Eltsine. Et, au delà des commentaires attendus sur l'œuvre historique qu'ils ont menée à son terme, c'est peut-être ce que voudra bien dire M. Eltsine sur l'actualité la plus immédiate – c'est-à-dire la guerre en Yougoslavie – qui devrait susciter le plus d'intérêt.

Forte de son siège de membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie peut en effet bloquer une décision d'intervention militaire sous le couvert des Nations unies. C'est là que réside le véritable test des intentions des « démocrates » qui gouvernent aujourd'hui au Kremlin, et qui semblent très tentés de donner des gages à leur opposition parlementaire en se posant en protecteurs des Serbes et en réaffirmant de cette manière leur rôle sur la scène internationale.

Accepter de suivre les Occidentaux, ou du mois de ne pas les empêcher d'agir au cas où ils finiraient par s'engager dans la voie de l'intervention, réclamerait en effet un réel courage politique. Le moins que l'on puisse dire est que l'opinion russe, que la télévision laisse dans l'ignorance à peu près totale des horreurs de la situation en Bosnie, est bien mal préparée à un tel geste.

JAN KRAUZE

□ **Suppression du visa de sortie.** – Officiellement, les Russes peuvent quitter leur pays, à partir du 1er janvier 1993, sans avoir à obtenir un visa de sortie. Mais l'obtention d'un passeport leur coûtera un mois de salaire moyen (5 à 10 000 roubles) et n'est pas garantie : le Parlement a *« autorisé »* les autorités locales à ne délivrer les passeports qu'en fonction de leurs *« possibilités »* (moyens en papier, en fonctionnaires....), jusqu'à l'adoption d'une nouvelle loi en mars prochain. – *(AFP.)*

De la langue de bois au flou artistique

Les Etats-Unis apprennent, difficilement, à gérer l'inattendu avec Moscou

Le changement à la dernière minute de la ville – Moscou et non plus Sotchi – devant abriter la rencontre entre M. Bush et M. Eltsine, dont on ignorait encore il y a une semaine si elle aurait bien lieu, illustre ce que les Etats-Unis redoutent dans leurs nouvelles relations avec Moscou : l'imprévisibilité des Russes.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les diplomates américains avaient appris à décoder la langue de bois de leurs collègues soviétiques ; cela n'était pas toujours facile, parfois exaspérant même, mais chacun connaissait sa partition. Les relations pouvaient être conflictuelles, difficiles ou réduites à peu de choses, mais, que la période soit à la guerre froide ou à la détente, on avait appris à connaître les réactions du Kremlin. A la langue de bois a succédé le flou artistique ; à la gestion d'une relation conflictuelle, celle de l'inattendu. Pour un peu, on dirait qu'on est passé du cynisme bolchevique, sans surprise, à la poésie slave, affaire d'humeur. Le département d'Etat n'y est pas encore habitué.

Le président Boris Eltsine avait ainsi stupéfié Washington en choisissant Pékin pour annoncer, il y a dix jours, qu'il était maintenant prêt à signer un nouvel accord de désarmement nucléaire avec les Etats-Unis. Le choix de la capitale chinoise pour lancer pareille nouvelle avait paru, ici, passablement surréaliste. *« Dans le monde de l'après-guerre froide, la surprise domine (...). Vous entamez une conversation avec le ministre des affaires étrangères de Géorgie et vous finissez par passer la moitié de la rencontre à disserter sur le point de savoir si la Géorgie va ou non continuer à exister dans ses frontières »*, disait à la mi-décembre le secrétaire d'Etat Lawrence Eagleburger. Dans un entretien accordé au *New York Times*, le truculent diplomate ajoutait : *« C'est de la diplomatie au jour le jour, je hais ce job, je hais ça. »*

A l'époque du totalitarisme communiste, les Etats-Unis ne se demandaient pas, quand ils concluaient un accord de désarmement avec le Kremlin, si l'Assemblée en place à Moscou allait ou non s'y opposer. C'était impensable. Pareil accroc ne pouvait se produire qu'à Washington. Seul le Sénat des Etats-Unis refusa de ratifier un des grands accords, Salt-2, dont les dispositions furent, cependant, appliquées par le gouvernement américain. Aujourd'hui, si l'administration Bush, l'équipe du président élu Bill Clinton et l'ensemble de la presse américaine se félicitent de la signature ce week-end à Moscou de l'ambitieux traité Start-2, personne n'est prêt à parier que les députés russes vont le ratifier rapidement.

Toutes les surprises paraissent possible quand il s'agit d'un accord qui – en éliminant d'ici à 2 003 tous les missiles à ogives multiples basés au sol – s'attaque au cœur de l'arsenal nucléaire de la Russie. Il s'agit de démanteler les armes les plus dangereuses et les plus déstabilisantes, mais aussi de s'en prendre ainsi à l'un des rares éléments qui confèrent encore à la Russie son statut de super puissance.

Bilan globalement positif

Compte tenu de l'ampleur de la tâche, même étalée sur dix ans, les Américains paraissaient s'attendre que M. Eltsine réclame à M. Bush un surplus d'aide pour entamer ce gigantesque programme de désarmement. Ils ne seraient pas étonnés non plus si les trois autres républiques nucléaires de l'ex-URSS – Ukraine, Kazakhstan et Biélorussie – faisaient, à leur tour, monter les enchères pour se joindre à un accord qui resterait largement incomplet s'il ne devait être appliqué que par la seule Russie.

M. Bush n'en a pas moins tout lieu d'être satisfait. Avec la signature de Start-2, il conclut avec brio une période extraordinaire des relations entre Moscou et Washington, l'éclatement de l'empire soviétique et la fin de la guerre froide. Ce fut une phase d'extrême déstabilisation qu'il a accompagnée avec prudence sinon avec imagination, préférant longtemps à M. Eltsine, le démocrate russe, un Gorbatchev tenant du maintien d'un pouvoir central fédéral dans l'ex-URSS. Si M. Bush est critiqué (par l'ex-président Richard Nixon, par exemple), c'est pour l'insuffisance de l'aide financière que les Etats-Unis accorderaient à la Russie et, plus encore, aux autres républiques. L'assistance ne serait pas à la hauteur de l'enjeu.

Au printemps dernier, les Etats-Unis et six autres pays occidentaux ont, dans le cadre du FMI, décidé de dispenser, ensemble, une aide de 24 milliards de dollars (dons, prêts, facilités de crédit diverses) à la Russie. Celle-ci se plaindrait de la lenteur de la mise en place de cette aide ; le Trésor américain observe que près de 18 milliards ont déjà été engagés. MM. Eltsine et Bush en parleront ce week-end, mais c'est au successeur de ce dernier qu'il reviendra d'agir. A deux reprises au moins, M. Clinton s'est dit conscient de l'importance de la partie qui se jouait à Moscou et du rôle qui pourrait revenir aux Etats-Unis.

A la mi-décembre, il déclarait : *« Je pense que nous, et la démocratie en général, avons un intérêt énorme à maintenir la réforme et la liberté en vie en Russie (...). Je sais qu'ils* (les Russes) *traversent des temps terriblement durs (...). J'ai beaucoup pensé à ce que nous pourrions faire, au-delà et en plus de ce que nous faisons déjà, mais dans les limites de nos propres contraintes, pour essayer de stabiliser la situation là-bas. »* Le président élu n'a pas été plus précis et ne s'est engagé sur aucun chiffre.

ALAIN FRACHON

□ **Washington envisagerait d'expulser un attaché militaire russe.** – L'administration Bush envisage d'expulser, après le sommet Bush-Eltsine, un attaché militaire russe pour espionnage, a indiqué vendredi 1er janvier le *Washington Times*, information que le département d'Etat a refusé de commenter. – *(AFP.)*

Pour parler du désarmement, de l'ex-Yougoslavie et de la Somalie

MM. Mitterrand et Bush se rencontrent à Paris

Le président Francois Mitterrand devait rencontrer son homologue américain George Bush, dimanche 3 janvier, à Paris, a annoncé vendredi l'Elysée, confirmant l'annonce faite le même jour en Somalie par le président des Etats-Unis. Lors d'un entretien en fin d'après-midi et d'un dîner, les deux présidents devaient évoquer le traité Start 2, que MM. Bush et Eltsine devaient signer le jour même à Moscou, l'état du processus de désarmement, la situation en ex-Yougoslavie, l'opération en Somalie, ainsi que des *« sujets d'intérêt commun »*.

La présidence française a précisé que M. Mitterrand avait adressé, ces jours derniers, un message à son homologue américain pour l'inviter à une rencontre avant la fin de son mandat, le 20 janvier. Le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué, samedi, que M. Mitterrand envisageait de se rendre à Washington – forum *« plus propice pour discuter de questions comme la Bosnie, la Somalie, ou d'autres régions où nous sommes impliqués avec les Français »* – pour y rencontrer M. Bush. L'Elysée se refusait samedi matin à confirmer ou à démentir.

M. Bush a rendu hommage à l'effort français en Somalie : *« Quand je verrai le président Mitterrand avant que je quitte* (la Maison Blanche), *je lui dirai du fond du cœur ce que je ressens à propos de la coopération »* entre les forces françaises et américaines en Somalie, avait-il dit.

Mais la Yougoslavie devrait occuper l'essentiel des entretiens, qui se dérouleront après la reprise, samedi, de négociations de paix à Genève, que le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, conçoit comme une dernière chance avant que la question d'une intervention militaire ne soit posée devant le Conseil de sécurité. Une perspective sur laquelle les présidents francais et américain divergent dans les détails, alors que M. Delors, a déclaré vendredi sur France 2 qu'il faudrait *« faire la guerre à la guerre »* si les négociations de Genève échouent. *« Le premier pas, pour essayer de retrouver la paix, est d'essayer d'avoir un cessez-le-feu »*, puis un accord sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine. *« Le second acte*, selon M. Delors, *c'est à l'ONU : si rien ne se passe, une nouvelle résolution des Nations unies (...) devrait permettre de faire la guerre à la guerre, même sous une forme limitée »*. Car, a-t-il souligné, l'éventualité reste que la Russie pourrait, dans l'affaire yougoslave, *« changer et ne plus être aux côtés des Etats-Unis et de l'Occident »*.

Vendredi à Londres, M. John Major, avait déclaré que *« personne n'avait étudié »* la possibilité d'une intervention de troupes terrestres occidentales en Bosnie, mais qu'il *« y a d'autres options »*. – *(AFP, Reuter.)*

Lire nos informations page 18

PROCHE-ORIENT

ISRAEL : une proposition aussitôt rejetée

M. Rabin réclame la suspension de l'Intifada en échange du rapatriement des Palestiniens expulsés

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Geste de bonne volonté, vœu pieu ou simple manœuvre ? M. Itzhak Rabin a annoncé, vendredi 1er janvier, pour la première fois, qu'il était disposé à réduire la durée du bannissement des quatre cent quinze intégristes palestiniens qui croupissent depuis le 17 décembre dans les neiges du Liban sud. Mais la condition que pose le premier ministre est de taille : *« Arrêtez l'Intifada pendant six à neuf mois*, exige-t-il des habitants des territoires occupés, *et les expulsés rentreront chez eux. » « Il faut que la violence et le terrorisme cessent pendant cette période »* et que les chefs de l'OLP et du mouvement intégriste Hamas s'y engagent, *« pas seulement par des discours »*. Pour M. Rabin, *« c'est un test pour tous les Palestiniens, qui doivent consacrer leurs efforts à faire progresser le processus de paix »*. Peu convaincu toutefois par ses propres paroles, il a jugé, dans la foulée, que les chances de réussite d'un tel *« arrangement »* sont du domaine du *« rêve chimérique »*.

La Cour suprême sollicitée

La réaction des Palestiniens ne s'est d'ailleurs pas fait attendre. Les « généraux » du soulèvement ont toujours refusé l'arrêt ou même la suspension de la « révolution des pierres », qui doit se poursuivre, affirment-ils, jusqu'à la *« fin de l'occupation d'Israël en Cisjordanie et dans la bande de Gaza »*. M. Fayçal Husseini, chef de file des Palestiniens de l'intérieur, a confirmé, vendredi, cette position : *« L'Intifada ne peut pas faire l'objet d'un marchandage. »* M. Husseini, qui avait déclaré que le premier ministre israélien avait pris la décision de l'expulsion *« dans un moment de folie »*, estime à présent que *« M. Rabin vit apparemment dans un autre monde, car sa proposition n'est pas sérieuse »*. Le « non » des Palestiniens est dénué de toute ambiguïté : le soulèvement se poursuivra, de même que la lutte pour le rapatriement des proscrits.

Un autre combat se livre pendant ce temps sur le plan juridique. La Cour suprême d'Israël examine depuis quelques jours pas moins de six requêtes en faveur du retour des expulsés et de l'acheminement de vivres vers leur campement à travers la « zone de sécurité » occupée par Israël au Liban. La dernière en date a été déposée vendredi pour réclamer le passage *« immédiat »* d'un convoi de ravitaillement de la Croix-Rouge. Trois avocats, Me Léa Tsemel, Avigdor Feldman et André Rosenthal, continuent de braver le premier ministre. Ce sont eux qui avaient déjà saisi la Cour suprême dans la nuit du 16 au 17 décembre afin d'entraver le processus d'expulsion. Ils font état, cette fois, de *« faits nouveaux »* parce que *« la situation des expulsés s'est considérablement dégradée »*.

Les experts juridiques d'Israël voient mal comment la Cour, considérée comme le *« bastion de la légalité en Israël »*, pourrait s'opposer juridiquement à l'acheminement de vivres et de médicaments vers les expulsés. Son verdict risque, en tout cas, de peser lourd sur la suite de cette affaire.

Autre problème en suspens, celui du retour des dix Palestiniens bannis « par erreur » par les autorités israéliennes. La radio d'Etat a, en effet, annoncé vendredi que ces dix hommes, dont un adolescent de seize ans, devaient être rapatriés dès dimanche matin. L'information n'a cependant été confirmée ni par la Croix-Rouge ni par le ministère de la défense. L'armée, qui demande à être informée à l'avance, a demandé à la Croix-Rouge qu'elle se tienne prête à les accueillir à trois points de passage reliant la « zone de sécurité » au Liban sud. – *(Intérim.)*

□ **ARABIE SAOUDITE : quatre condamnés décapités.** – Quatre hommes, dont deux Pakistanais inculpés de trafic de drogue et un Yéménite accusé de sévices sexuels sur des enfants, ont été décapités, vendredi 1er janvier, a annoncé le ministère de l'intérieur dans un communiqué lu sur les ondes de Radio-Ryad. La quatrième personne exécutée est un ressortissant saoudien, reconnu coupable de meurtre. – *(AFP.)*

EUROPE

Selon le président Izetbegovic

La Bosnie « n'acceptera pas une paix imposée »

Un calme à peine troublé par quelques rafales et coups de canons lointains régnait, samedi 2 janvier, en début de matinée à Sarajevo. La journée du Nouvel An avait vu se multiplier les escarmouches et les duels d'artillerie dans différents quartiers, y compris à proximité du centre-ville, faisant au moins trois tués et vingt-six blessés dans la population civile.

Dans un discours de Nouvel An, prononcé jeudi soir à Mostar (sud de la Bosnie-Herzégovine), le président bosniaque Alija Izetbegovic avait estimé que les négociations de paix à Genève ont été *« imposées »* à la Bosnie-Herzégovine, de la *« même manière »* que la guerre, mais qu'elle *« n'acceptera pas une paix imposée »*.

A Belgrade, le premier ministre fédéral yougoslave destitué, M. Milan Panic, a quitté la ville vendredi pour les Etats-Unis afin de tenter de dissuader Washington et les Nations unies de recourir à la force. L'objectif de ses rencontres prévues avec des responsables de l'administration américaine est, selon Tanjug, d'*« écarter les menaces d'intervention »*. Le président yougoslave, M. Dobrica Cosic, a pour sa part quitté Belgrade pour Genève, où il devait assister aux négociations de samedi entre les chefs des trois parties bosniaques.

La veille à Genève, le secrétaire général de l'ONU s'était entretenu avec le premier ministre grec, M. Constantin Mitsokakis, de la situation dans l'ex-Yougoslavie, notamment au Kosovo et en Macédoine.

Des entretiens décidés dans le cadre de la nouvelle offensive diplomatique grecque pour empêcher la reconnaissance de la Macédoine sous ce nom. M. Boutros-Ghali, qui s'est refusé à toute déclaration, envisageait de quitter samedi matin Genève pour Addis-Abeba, sans participer aux entretiens avec les belligérants de Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

« Faire le ménage » dans le ciel bosniaque

Suite de la première page

Les Pays-Bas n'ont pas refusé *a priori*. En revanche, le Canada éprouve des difficultés à déployer en Bosnie, comme il l'avait promis aux Nations unies, son propre contingent de « casques bleus », et il est probable qu'il fera attendre sa participation aérienne.

De même, dès le début des missions confiées aux AWACS de l'OTAN, il est apparu que l'Allemagne a dû en débarquer ses aviateurs pour éviter la critique contre un engagement de ses forces en dehors de la zone de responsabilités de l'Alliance. Enfin, l'Italie, qui a déjà été récusée par les camps en présence en ex-Yougoslavie pour fournir des « casques bleus », a pourtant accepté de prêter ses bases à l'OTAN, même s'il existe, dans ce pays, des craintes que des actions terroristes ne puissent, en rétorsion, s'en prendre à certains points de son territoire.

Un acte de légitime défense

Dans un tel cas de figure, où les actions se limitent à la police du ciel, des frappes préventives n'ont pas lieu d'être. Ce qui peut être apprécié, c'est l'opportunité de lancer des attaques contre des batteries sol-air situées en Bosnie, qui chercheraient à abattre des avions d'interception relevant de la coalition. La destruction ou la neutralisation de ces pièces anti-aériennes peuvent, en effet, être assimilées à des actes de stricte *« légitime défense »* selon la tactique propre à l'ONU.

De même – et la France semble avoir évolué en ce sens depuis quelques jours – le bombardement de la piste sur laquelle vient de se reposer l'avion pris en infraction par les AWACS en mission de surveillance peut aussi être considéré comme un acte d'autodéfense, dès lors que l'ONU aura formellement préconisé l'interdiction par la force du survol de la Bosnie. Les « instruments » militaires d'une telle action existent : les armées de l'air occidentales détiennent, dans leur panoplie, des missiles ou des roquettes antipistes, qui creusent dans le béton suffisamment de trous, avec une grande précision, pour mettre hors d'état le terrain attaqué.

Une tout autre étape

On peut espérer que la Serbie, hésitant à trop affronter une coalition militaire, préférerait laisser ses avions au sol. Mais cette hypothèse reste encore aujourd'hui à démontrer.

Tout autre scénario constitue une autre paire de manches, que la France, par exemple – mais sans doute aussi le Royaume-Uni laisserait bien volontiers à la charge des Etats-Unis. S'ils décidaient de ne pas accepter le combat aérien dans ces conditions, des avions serbes, en effet – et *a fortiori* des hélicoptères moins facilement détectables –, pourraient choisir de « tangenter » la Bosnie, c'est-à-dire de la frôler et de continuer à y exécuter de très furtives et rapides incursions, et ainsi de rentrer à bon port en Serbie. Auquel cas, des ripostes plus « musclées » de la coalition seraient rendues nécessaires.

On est là dans une autre phase de l'opération onusienne, celle qui consiste – dès la constatation d'une nouvelle intrusion postérieure à la prochaine résolution de l'ONU – à neutraliser par avance des terrains de l'aviation serbe en Serbie (pistes, hangars, stocks de carburant et de munitions), les défenses antiaériennes et autres dépôts de l'armée de Belgrade.

C'est un tout autre cas de figure : on passe d'une action de police du ciel – y compris l'autodéfense chère à l'ONU contre des batteries sol-air serbes en Bosnie susceptibles de gêner l'action des alliés – à des bombardements d'objectifs militaires serbes en Serbie, avec les conséquences de tels raids sur l'éventualité d'une escalade ou d'une extension du conflit et sur la sécurité des populations, des convois humanitaires, des « casques bleus » ou des observateurs de la Communauté européenne en Bosnie.

Ce « travail », s'il devait être décidé, est, observe-t-on dans les états-majors français, à la portée des appareils américains embarqués sur des porte-avions croisant en Adriatique ou basés à terre en Italie. Il est plus conforme à la thèse que ne cessent d'afficher les Etats-Unis à l'heure actuelle et selon laquelle des actions de défense aérienne sont d'un poids insuffisant pour faire plier le gouvernement de Belgrade.

Toutes comparaisons gardées, on retrouve là un débat qui eut lieu, durant la guerre du Golfe, du moins en janvier 1991, dans les toutes premières semaines des opérations aériennes. Les Etats-Unis y furent partisans de s'affranchir de la géographie et des conventions internationales pour attaquer des cibles dans la profondeur de l'Irak, alors que la France – avec, à ses côtés, quelques pays arabes de la coalition anti-Saddam Hussein – préconisait de s'en tenir à des raids sur des sites koweïtiens proches de la frontière avec l'Arabie saoudite. On sait ce qu'il est advenu. A son tour, après mûre réflexion, la France a franchi le pas et tiré sur des cibles en Irak.

JACQUES ISNARD

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : 300 000 personnes ont manifesté contre la xénophobie à Essen.** – Brandissant des bougies ou des lampes, quelque 300 000 personnes, selon la police, ont participé, vendredi 1er janvier, dans le centre d'Essen, à une « chaîne humaine lumineuse » pour protester contre la xénophobie et la violence. Les cloches de nombreuses églises ont sonné pour accompagner la manifestation, organisée par des étudiants qui avaient obtenu le soutien des autorités locales, des syndicats et de nombreuses associations. – *(AFP.)*

□ **Deux morts dans l'incendie, sans doute accidentel, d'un foyer de demandeurs d'asile.** – Deux personnes ont trouvé la mort et une troisième a été grièvement blessée, vendredi 1er janvier, lors d'un incendie dans un foyer de demandeurs d'asile à Bietigheim-Bissingen, près de Stuttgart, a-t-on appris auprès des autorités locales. Il était exclu, vendredi soir, qu'un attentat soit à l'origine de l'incendie, a indiqué le porte-parole du ministère de l'Intérieur de l'Etat fédéré de Bade-Wurtemberg, M. Helmut Zorell. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : M. Major table sur une reprise soutenue en 1993.** – Le premier ministre britannique, M. John Major, a prédit pour 1993, vendredi 1er janvier, dans une interview à la BBC, une reprise économique après une *« pénible »* année 1992. *« La reprise, je pense, sera nette cette année (...). Je ne prévois pas un rebond de grande ampleur. Ce que je veux est une reprise saine, soutenue et solide à partir de laquelle nous pourrons construire les années à venir »*, a-t-il déclaré, tout en reconnaissant qu'il s'était trompé en avril 1992 lorsqu'il avait prédit une reprise imminente. M. Major s'est dit plus optimiste maintenant que l'inflation se situe à 3 %, que les taux d'intérêt ont été ramenés à 7 % et que la parité de la livre sterling est plus compétitive. – *(Reuter.)*

□ **ITALIE : le président demande à ses concitoyens de ne pas *« jeter l'éponge »*.** – Le président de la République italienne, M. Oscar Scalfaro, a adressé un message de fin d'année aux Italiens les invitant à *« ne pas jeter l'éponge »*, en renonçant à lutter pour que l'Italie puisse surmonter un moment difficile et s'intégrer pleinement dans l'Europe. Le président a évoqué à la télévision les maux dont souffre le pays, des scandales des pots-de-vin aux attentats contre les magistrats en passant par la fraude fiscale et les gaspillages de l'administration. – *(AFP.)*

□ **MONACO : les femmes monégasques pourront transmettre leur nationalité à leurs enfants.** – Le Conseil national de la principauté de Monaco a mis fin le 18 décembre 1992, sur proposition du prince Rainier, mais après trente ans de réflexion, à une situation qui empêchait les citoyennes monégasques de transmettre leur nationalité : désormais les femmes jouissant de cette nationalité – ou ayant un ascendant monégasque – pourront la transmettre à leurs enfants. Seuls les hommes jouissant de la nationalité monégasque pouvaient jusqu'à maintenant le faire. Il a fallu que le Conseil national constitue une commission travaillant avec l'Association des femmes monégasques pour déboucher sur un projet de loi, adopté en octobre 1991 par le Conseil national et revenu en discussion devant l'assemblée, qui l'a adopté à l'unanimité. – *(AFP.)*

□ **SUISSE : le président de la Confédération helvétique exhorte les Suisses à refuser l'isolement en Europe.** – Lors de son allocution radio-télévisée de Nouvel An, vendredi 1er janvier, le président de la Confédération helvétique, M. Adolf Ogi, a exhorté les Suisses, divisés par la question de l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE) – rejetée par référendum, – à s'unir. Il faisait allusion au fossé entre la minorité romande, qui a largement voté pour l'EEE au scrutin du 6 décembre 1992, et la majorité alémanique qui l'a repoussé. *« La Suisse ne peut pas s'isoler. Comment demeurer seuls au milieu de l'Europe ? »*, a dit M. Ogi. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

Des ONG dénoncent la répression

Trois organisations internationales non gouvernementales – Reporters sans frontières, Helsinki Watch et Amnesty International – ont protesté auprès des autorités tadjikes contre la répression qui s'abat sur les milieux d'opposition depuis le retour au pouvoir des communistes, selon des communiqués reçus à Moscou.

Des habitants de Douchanbe, joints par téléphone, ont en outre indiqué que des fusillades avaient encore été entendues dans la nuit du vendredi 1er janvier, et un témoin a affirmé avoir vu quatre corps devant le palais présidentiel vendredi matin. Reporters sans frontières, dans une lettre adressée le 30 décembre au Parlement tadjik, proteste contre *« la chasse aux sorcières qui frappe les milieux d'opposition, et qui a déjà entraîné la mort de plusieurs dizaines de personnes et l'exil de nombreuses autres, dont de nombreux journalistes contraints de trouver refuge à Moscou »*.

L'organisation indique que trois journalistes, dont le responsable de la radio-télévision, Ahmad Shah Kamel, ont été assassinés et que quatre autres ont disparu. – *(AFP.)*

□ **AZERBAÏDJAN : arrestation d'opposants.** – Un dirigeant de l'opposition, M. Nemat Panakhov, et six autres participants à un meeting organisé pour réclamer la libération d'autres opposants et la tenue de nouvelles élections, ont été arrêtés à Bakou, a-t-on appris vendredi 1er janvier. M. Panakhov, leader extrémiste déjà arrêté plusieurs fois, est tenu pour proche du « clan Aliev », l'ex-dirigeant communiste qui a créé son propre parti d'opposition au Front populaire au pouvoir. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après le limogeage de plusieurs officiers supérieurs

Les révélations sur le rôle des services secrets militaires dans le « sabotage politique » prennent de l'ampleur

Après la récente décision du président Frederik De Klerk de limoger vingt-trois officiers supérieurs, dirigeants des services secrets impliqués dans des entreprises de sabotage politique *(le Monde du 22 décembre)*, le ministre sud-africain de la défense, M. Gene Louw, a rendu publics, le 29 décembre, les noms de neuf d'entre eux. Les faits qui leur sont reprochés, et sur lesquels enquête toujours le général Pierre Steyn, chef adjoint des forces armées, n'ont pas été divulgués officiellement. M. De Klerk a cependant reconnu que certains des officiers sanctionnés avaient mené des opérations secrètes visant à *« empêcher les négociations sur la nouvelle Constitution d'aboutir »*. Le chef de l'Etat avait également évoqué des actions ayant *« conduit à la mort de personnes »*.

Voici le premier article de notre nouveau correspondant en Afrique australe, Georges Marion.

JOHANNESBURG

de notre correspondant



A en juger par les rares informations fournies par le ministère de la défense, c'est toute la fine fleur des services secrets militaires (MI) qui est aujourd'hui touchée. Pas moins de cinq généraux de l'armée de terre, tous hauts responsables des services de renseignement des forces armées, figurent dans cette première charrette, à côté d'un officier supérieur de la marine dont les fonctions exactes n'ont pas été divulguées. Ces six officiers ont été mis à la retraite d'office.

Deux colonels et un commandant, qui seraient personnellement impliqués dans plusieurs opérations criminelles, ont été suspendus dans l'attente des conclusions d'une enquête en cours. D'autres noms d'officiers devraient être rendus publics dans les prochains jours, alors que plusieurs collaborateurs civils du MI auraient d'ores et déjà été écartés. Il est pour le moment impossible de savoir si ces personnes seront poursuivies devant les tribunaux, ou si elles pourront bénéficier de la loi d'amnistie promulguée en novembre dernier. A l'époque, l'opposition avait vivement protesté contre les dispositions d'un texte qui, selon elle, n'avait été rédigé que pour assurer l'impunité des agents de l'Etat compromis dans des « coups tordus ».

Formation de provocateurs

En août dernier, treize généraux commandant la police avaient déjà été mis sur la touche. Ils ne sont cette fois que cinq – le nom d'un sixième pourrait être rapidement dévoilé, – mais la défaite n'en est pas moins décisive pour ceux qui, au sein des services de sécurité, s'opposent au changement. Par candeur ou par souci de ne pas laver de linge sale en public, M. De Klerk avait jusqu'ici refusé d'admettre que le MI échappait à son contrôle. Mais les révélations en cascade de la presse l'ont apparemment obligé à réviser son jugement. Début 1992, un enseignant, le Dr Ben Conradie, commençait par reconnaître avoir dirigé une société financée par les militaires et chargée, sous couvert d'éducation, de former des groupes de provocateurs noirs avec mission de faire s'opposer entre elles les organisations luttant contre l'apartheid. Selon le Dr Conradie, des sociétés privées du même type seraient toujours en activité, opérant dans l'autonomie la plus complète.

Quelque temps plus tard, un membre du comité central de l'Inkhata, parti zoulou dirigé par M. Mangosuthu Buthelezi, révélait que des cadres de l'organisation de jeunesse de ce parti avaient bénéficié d'une formation militaire et idéologique, dispensée par des instructeurs du MI. Avec leur aide, les « stagiaires » auraient notamment rédigé des tracts incendiaires, largement distribués dans les townships du Natal, région où les affrontements entre l'Inkhata et le Congrès national africain (ANC) de M. Mandela sont particulièrement sanglants. Un gang de jeunes, les Chats noirs, chargé de fomenter des attentats dans les ghettos, aurait également été encadré par le MI.

Depuis ces premiers témoignages, les révélations sur les activités des services secrets militaires n'ont guère cessé, alimentées par les indiscrétions de transfuges, d'auxiliaires occasionnels abandonnés à leur sort, voire d'agents toujours en fonction, mais désireux de pousser à un nettoyage. Assassinats, chantages et intimidations de toutes sortes ont été étalés sur la place publique.

De ce grand déballage, il ressort que le MI, trop longtemps assuré de l'impunité, n'a pas toujours manifesté la compétence professionnelle dont il se prévaut. C'est ainsi qu'en avril dernier deux de ses agents en mission à Londres étaient piteusement interceptés par Scotland Yard, puis expulsés, alors qu'ils tentaient de diffuser auprès de la presse britannique des documents de leur cru établissant que la branche armée de l'ANC entretenait de coupables contacts avec l'IRA. Accessoirement – mélange des genres qui causa leur perte, – les deux maladroits avaient demandé à des collègues d'Irlande du Nord de placer sous surveillance, en prélude à sa future élimination, un ancien policier sud-africain réfugié à Londres après avoir rapporté les activités criminelles de l'unité spéciale à laquelle il appartenait.

Peu de réactions

Sous la pression de nouvelles révélations, des ministres étaient bientôt mis en cause pour avoir connu ou couvert l'« élimination » de Matthew Goniwe, militant de l'ANC assassiné en 1985, avec trois de ses compagnons, par les services de l'armée. Enfin, depuis plusieurs mois se tient à Johannesburg le procès des tueurs présumés de David Webster, universitaire libéral blanc assassiné en 1989.

Le principal accusé, homme de main habituel des services secrets militaires, a, depuis, été impliqué dans le dernier « coup tordu » concocté par le MI : une campagne de désinformation visant, avec l'aide de trafiquants d'armes et de drogue, à discréditer l'ANC et, par contrecoup, à entraver les négociations que le président De Klerk mène avec l'organisation de M. Mandela. C'est cette dernière affaire qui semble avoir mis le feu aux poudres. Chargé d'une mission d'enquête permanente sur la violence, le juge Richard Goldstone, visiblement bien informé, perquisitionnait, à la fin du mois de novembre, dans des locaux du MI, saisissant les documents qui devaient conduire à la purge d'aujourd'hui.

Pour les anciens responsables des services secrets, le bilan est en tout point désastreux. Le peu de réactions suscitées par leur mise à l'écart – favorisée, il est vrai, par le sens tactique de M. De Klerk qui a attendu les congés de fin d'année pour passer à l'action – montre assez bien leur isolement. Même s'ils parviennent à éviter les poursuites pénales, les officiers écartés et les amis qui leur restent ne paraissent plus en position d'empêcher la reprise en main du service et la nomination d'officiers moins liés à l'ancien ordre des choses.

Le ministre de la défense vient d'ailleurs d'annoncer que le MI serait rapidement et complètement réorganisé. Surtout, l'affaire risque d'accélérer ce que les conservateurs voulaient absolument éviter : l'intégration et la promotion au sein des forces armées et des services secrets d'anciens combattants de l'ANC. D'ores et déjà, plusieurs centaines d'entre eux sont en formation à l'étranger, avec l'accord discret du gouvernement de Pretoria.

GEORGES MARION

□ **Cinq Noirs tués par balles.** – Quelques heures après le début de la nouvelle année, cinq Noirs ont été tués par balles dans le ghetto noir de Tokoza, à l'est de Johannesbourg, a déclaré la police vendredi 1er janvier. Celle-ci a par ailleurs annoncé que le nombre des policiers sud-africains tués a atteint le chiffre record de 226 en 1992, avec le lynchage par la foule d'un policier noir, dans la cité d'Evaton, la veille du Jour de l'an. L'année précédente la police avait déploré 145 morts dans ses rangs. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ANGOLA : l'UNITA accuse Luanda d'avoir lancé une offensive.** – Plusieurs dizaines de civils ont été tués et de nombreux villages détruits, dans les environs de Caxito et Ndlatando, deux villes du Nord, a rapporté, mercredi 30 décembre, la radio de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). Le mouvement de M. Jonas Savimbi accuse le gouvernement d'avoir lancé une vaste offensive dans ces deux villes, dont l'UNITA s'est emparée après son échec aux élections de la fin septembre. Cette offensive n'a pu être confirmée dans les milieux diplomatiques. – *(Reuter.)*

□ **CAMEROUN : libération de 176 prisonniers politiques.** – Le président Paul Biya a ordonné la libération de 176 prisonniers politiques à l'occasion du Nouvel An, a déclaré, vendredi 1er janvier, un avocat proche de l'opposition. La radio camerounaise avait auparavant fait état de 92 libérations et, la veille, une source officielle avait annoncé la mise en liberté de 56 personnes (*le Monde* du 2 janvier). Les détenus, qui avaient été emprisonnés il y a deux mois à Bamenda puis transférés à Yaoundé, ont été reconduits dans la province anglophone du Nord-Ouest. – *(Reuter.)*

□ **CÔTE-D'IVOIRE : un journaliste français expulsé.** – De source bien informée, on a indiqué, vendredi 1er janvier, que les autorités ivoiriennes ont décidé d'expulser le journaliste français du magazine suisse *l'Hebdo*, M. Pierre-André Krol, interpellé dimanche à Gagnoa, puis gardé à vue à la Direction de la surveillance du territoire à Abidjan (*le Monde* du 2 janvier). Cette mesure n'a pas été annoncée officiellement. – *(AFP.)*

□ **MALAWI : référendum sur le multipartisme le 15 mars.** – En présentant ses vœux à la population, le président à vie Kamuzu Banda a déclaré que le référendum sur l'éventuel retour au multipartisme, dont il avait déjà annoncé le principe, aura lieu le 15 mars prochain. Les pays occidentaux ont suspendu leur assistance au Malawi dans l'attente de réformes politiques – y compris le retour au multipartisme, interdit depuis 1964 – que refuse le président Banda. – *(AFP.)*

ASIE

Le timide réveil du Laos

Suite de la première page

La mise en état de la piste qui relie Ban-Houeï-Saï, face à Chiang-Khong, à Nam-Tha, sur la frontière chinoise, réduirait nettement les délais de transport. Des commerçants thaïlandais rêvent déjà d'un pont sur le Mékong reliant Chiang-Khong à Houeï-Saï.

Un autre projet est en train de prendre corps : relier la Thaïlande à la Chine via Vientiane et Louang-Prabang. Financée par l'Australie, la construction d'un premier pont sur le Mékong devrait s'achever début 1994 à une dizaine de kilomètres au sud de la capitale laotienne. Des ingénieurs vietnamiens ont entrepris de remettre en état le tronçon de la RN 13 entre Vang-Vieng et l'ancienne capitale royale. Les circonstances le permettent : les relations entre Bangkok et Vientiane traversent une phase d'entente cordiale et la sécurité s'est améliorée sur cette route auparavant menacée par des rebelles venus de Thaïlande. Mais refaire la route de la Chine, au nord de Louang-Prabang, demandera encore davantage d'argent et de temps.

Un pont deux ponts...

Il faudra bien également, un jour, finir de remettre en état le reste de la RN 13. Cordon ombilical du Laos, empruntant la vallée du Mékong sur sa berge laotienne, elle est censée relier Vientiane au sud du pays ; seuls certains tronçons sont aujourd'hui utilisables. Enfin, Bangkok et Hanoï ont encore émis le vœu, en décembre, que le Fonds de développement de l'Indochine, parrainé par le Japon, finance les liaisons entre le Nord-Est thaïlandais et le centre du Vietnam à travers le sud du Laos.

Ce qui impliquerait la construction d'un autre pont sur le Mékong, à la hauteur de Savannakhet, et la réhabilitation de la RN 9 qui relie cette ville au port de Danang. De telles ambitions sont exorbitantes pour les Laotiens, et pas seulement pour le pouvoir communiste. Déjà, les marchés de la rive orientale du Mékong sont envahis de produits de consommation thaïlandais et la vallée du grand fleuve est inondée par les chaînes de télévision de Bangkok. Depuis l'adoption d'un *« nouveau mécanisme économique »* en 1986 (privatisations, libéralisation des



prix, autorisation des investissements étrangers), les Thaïlandais ont financé les deux tiers des investissements étrangers. A Louang-Prabang, des conservateurs s'inquiètent déjà qu'un ouvrage puisse relier la RN 13 à la principale artère de l'ancienne capitale aux trente-deux pagodes. A Vientiane, le pont emballe peu de monde. Le régime, pour sa part, a bien l'intention de surveiller, discrètement mais de très près, la circulation à venir sur ce pont.

La plaine de Vientiane est, par rapport au reste du pays, relativement riche. Si la capitale demeure pauvre, on n'y rencontre pas de mendiants et rarement des gens en guenilles. La prostitution y est pratiquement inexistante. Les Laotiens redoutent que la Thaïlande « pollue » leur manière de vivre. Ils ont déjà repéré, en 1991, un mort des suites du sida et, en 1992, quatorze séropositifs. La majorité des 100 000 personnes qui ont visité leur pays en 1989 étaient des Thaïlandais et des Vietnamiens. Il y a aussi des jeunes filles qui regagnent le Laos après avoir été se prostituer en Thaïlande.

Dans le sud, les Laotiens redoutent que l'aménagement de la RN 9, sur laquelle la circulation demeure difficile, et la construction d'un pont sur le Mékong provoquent notamment un afflux de chômeurs en provenance des plaines pauvres du Vietnam central. Ce qui se passe au Cambodge voisin – contrôle de l'économie par des Thaïlandais et arrivée de légions de travailleurs immigrés vietnamiens – les trouble sérieusement. Ils traînent les pieds. La perte de l'assistance soviétique a été compensée par une aide occidentale dont le modeste montant est évalué à 110 millions de dollars par an.

Ils semblent prêts à s'en contenter par méfiance de l'étranger, par peur d'une croissance à leurs yeux effrénée. Que le tourisme ne se développe, en raison de l'indigence de l'infrastructure, qu'au compte-gouttes paraît leur convenir. Ravagé par trop de guerres et s'équilibrant aujourd'hui au prix de *modus vivendi* entre ethnies, clientèles communistes et grandes familles, le Laos se sent en permanence menacé par l'étranger.

Ce tempérament fait, bien entendu, l'affaire du régime communiste. Le PPRL, Parti populaire révolutionnaire laotien, joue sur du velours. Sa prise du pouvoir, en 1975, a fait fuir quelque 380 000 Laotiens, soit le dixième de la population à l'époque : du Méo (ou Hmong) autrefois engagé dans l'armée clandestine de la CIA au politicien ou à l'entrepreneur lao apeuré par la perspective d'une *« rééducation »* au cours de laquelle le roi Savang Vathana, après avoir été contraint d'abdiquer, et le prince héritier sont morts en 1979.

Le pays s'est ainsi vidé d'éventuels opposants et, surtout, de cadres, dont l'absence se fait cruellement sentir depuis l'ouverture. L'application de réformes économiques, le retrait de la garnison vietnamienne en 1988-1989, la normalisation des relations avec la Chine et l'assainissement récent des rapports avec la Thaïlande ont conforté un pouvoir communiste réformé.

Faute d'un aiguillon thaïlandais, les minorités des montagnes se calment. En outre, ce qui fait l'affaire de tout pouvoir, le Laos rural, qui regroupe au moins 80 % de la population, évolue avant tout en autarcie. L'économie monétaire effleure à peine les campagnes où le rythme de vie est séculaire. 28 % seulement de la population a accès à l'eau potable. En province, on compte un médecin pour 12 600 habitants.

« Un parti unique pour toujours »

Le taux d'expansion démographique est encore de 2,9 % (6,8 enfants par femme) et près d'un enfant sur cinq meurt avant cinq ans. Le village moyen reste privé d'électricité et d'eau. Il vit à l'écart de toute route, et des marchands ambulants, souvent à pied, lui livrent les quelques produits (vêtements, aliments...) dont il a besoin pour subsister. Les communistes n'ont plus qu'à contrôler l'économie de marché, soit, avant tout, les centres urbains.

Le régime a donc pu prendre son temps pour se donner une allure plus amène. Une Assemblée populaire suprême élue en 1989 a doté deux ans plus tard le pays, pour la première fois depuis 1975, d'une Constitution de type marxiste, aux termes de laquelle une Assemblée législative a été élue, le 20 décembre dernier, dans une certaine indifférence. Le PPRL avait choisi les 154 candidats aux 85 sièges de député, s'assurant au passage que les minorités étaient représentées et que près de la moitié des candidats avaient le niveau du baccalauréat.

Par prudence, l'immense majorité des quelque deux millions d'électeurs ont rempli leur devoir. *« Nous ne nous attendons pas à des changements importants à la suite de ces élections car la politique à suivre a été définie par le parti et tous les candidats partagent une idéologie identique »*, a d'ailleurs déclaré, le 20 décembre, le nouveau président, M. Nouhak Phoumsavane, après avoir déposé son bulletin dans l'urne à Vientiane.

La mort, un mois auparavant, de Kaysone Phomvihane, le « patron » du parti, n'a guère eu d'influence, pour l'instant, sur le cours des événements. Ses principaux lieutenants se sont partagé les tâches. Aîné de la vieille garde communiste, M. Nouhak, soixante-dix-huit ans, a donc accédé à la magistrature suprême, abandonnant au général Khamtay Siphandone, plus jeune de dix ans et premier ministre depuis un an, la direction du PPRL.

Le pays promet donc d'être géré pour quelque temps encore par une équipe liée au PC vietnamien et qui a fait ses classes dans la lutte contre les Français puis contre les Américains. En face, c'est pratiquement le vide politique voulu par des communistes qui, aujourd'hui, montrent davantage de tolérance à l'égard des grandes familles traditionnelles. Le Laos ne mérite d'ailleurs pas la comparaison avec l'Indonésie et, encore moins, avec la Birmanie. Les ambassades étrangères y recensent aujourd'hui onze prisonniers politiques. Les huit premiers, accusés d'avoir trempé dans l'assassinat d'un ministre des affaires étrangères voilà plus de vingt ans, sont des « exilés de l'intérieur ».

Les trois derniers, deux anciens membres du gouvernement et un juriste, ont été récemment condamnés à quatorze ans de prison pour avoir continué, malgré maints avertissements, de prôner le pluralisme politique. *« Le système de parti unique est en place au Laos pour toujours »*, a rappelé, le 20 décembre, M. Phoumi Vongvichit, l'un des anciens chefs du Pathet-Lao, qui, pour raisons de santé, a pris une semi-retraite il y a plusieurs années. Les communistes, toujours prêts à reporter les échéances, sont les derniers à se plaindre de la frilosité des Laotiens face au changement. Quant au Laos, toujours pauvre, il n'est pas près d'être gobé par ses puissants voisins.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CORÉE DU NORD : dans son message du Nouvel An

Le maréchal Kim Il-sung a exhorté la population à augmenter la production de charbon

Dans son message du Nouvel An, le président nord-coréen Kim Il-sung a reconnu que son régime traversait une grave crise économique. Il a en effet exhorté la population à augmenter la production de charbon, seule capable de remettre de l'ordre dans les différents secteurs de l'économie. Surtout après la décision de Pékin de faire payer par Pyongyang ses importations (dont le pétrole) en devises.

Le vieux maréchal a demandé aux responsables du PC et de l'Etat de répondre *« aux désirs* [du] *peuple, qui souhaite manger du riz avec une soupe de viande, porter des vêtements de soie et vivre sous un toit de tuiles »*. Tout cela sans abandonner le marxisme à la manière nord-coréenne, car il faut *« brandir bien haut la bannière du socialisme en Orient »*. Par ailleurs, le *« grand dirigeant »* nord-coréen s'est dit prêt à rencontrer le nouveau président sud-coréen Kim Young-sam *« s'il renonce à la mentalité de guerre froide et prend part à la vague mondiale de libéralisation »*. – *(AFP.)*

□ **PHILIPPINES : onze morts pour le réveillon.** – Le Nouvel An a été marqué, aux Philippines, par la mort de onze personnes. Huit personnes ont été tuées dans des incendies tandis que les balles tirées en l'air – malgré l'interdiction des autorités – ont fait trois victimes, dont un garçon de cinq ans. Par ailleurs, neuf détenus ont profité du vacarme et de la fumée causés par les pétards et les coups de feu pour s'évader de leur prison. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

LOIN DES CAPITALES



El Carrizal, entre Salvador et Honduras

EL CARRIZAL

de notre envoyé spécial

SALVADORIENS ? Honduriens ? Les paysans de ce petit village de montagne, qui vivent de la culture du café et de l'exploitation de la forêt, ne savent plus très bien ce qu'ils sont depuis que la Cour internationale de justice de La Haye a décidé, le 11 septembre, que ces terres appartenaient désormais au Honduras.

Le drapeau salvadorien flotte encore sur les solides maisons de bois d'El Carrizal, à un peu plus de 200 kilomètres à l'est de la capitale, dans le département du Morazan : les quelque cinq mille habitants du *bolson* (« poche ») de Nahuaterique ne parviennent pas à se faire à l'idée qu'ils doivent désormais faire allégeance à un gouvernement qui perdit la brève, mais sanglante, « guerre du football », en 1969, pour le même problème de souveraineté territoriale.

« Nos terres, nos maisons sont ici. Alors, on a décidé de rester puisque les autorités honduriennes nous ont dit qu'elles n'étaient pas opposées à notre présence », affirme, pas tout à fait rassuré cependant, un des dirigeants de la petite communauté, M. Leoncio Hernandez, le visage barré d'une longue balafre. *« Ce jugement, c'est un complot des deux gouvernements pour se débarrasser de la base sociale de la guérilla, pour rompre notre alliance avec le FMLN »*, ajoute-t-il avec plus d'assurance.

Le Front Farabundo-Marti de libération nationale, qui a désarmé ses troupes en décembre après avoir signé un accord de paix avec le gouvernement salvadorien, avait en effet trouvé un appui logistique très efficace auprès de la population des zones frontalières en litige, véritable sanctuaire au cours des onze années de guerre civile. Le relief tourmenté et les forêts de pins offraient, de plus, une protection réelle contre les attaques de l'aviation salvadorienne, combinées à l'occasion avec les forces honduriennes.

« Le FMLN a une dette à notre égard, ajoute notre interlocuteur. *On espère qu'il saura négocier certaines garanties dans le cadre de la commission chargée de faire appliquer le jugement. »* Ce souhait a été entendu par les dirigeants de la guérilla, qui se disent prêts à défendre les intérêts des quelque 30 000 Salvadoriens passés sous la juridiction du Honduras. *« Nous sommes disposés à reconnaître le jugement de la Cour de La Haye*, soutient le « commandant » Schafik Handal, *mais nous demandons, en contrepartie, la démilitarisation des zones affectées pour éviter des tensions avec la population qui nous a appuyés et garantir son droit à la propriété agricole, conformément aux accords de paix. »*

Appui logistique et sanitaire

Pour expliquer leur apparente défaite à La Haye – le Honduras a obtenu quatre des six zones en litige, le Salvador une seule, et la sixième « poche » a été partagée entre les deux pays, – les autorités salvadoriennes démentent qu'il y ait eu « complot » pour se débarrasser d'une population remuante. Elles

200 km
BELIZE
HONDURAS
EL CARRIZAL
EL SALVADOR

affirment qu'elles sont satisfaites de la décision de la Cour touchant la délimitation du golfe de Fonseca et de ses îles (océan Pacifique). Ces dernières, ajoutent-elles, ont une plus grande valeur stratégique et économique (contrairement aux autres pays d'Amérique centrale, le Salvador n'est pas ouvert sur l'Atlantique) que les 419 kilomètres carrés de montagnes en litige sur la frontière séparant les deux pays.

Seules quelques ONG semblent s'intéresser à ces montagnes boisées qui font davantage penser à la Suisse qu'aux tropiques. L'électricité ne vient pas jusqu'ici et la piste est à peine carrossable depuis Perquin, la dernière bourgade située en territoire salvadorien. Les services de santé sont assurés par Médecins sans frontières (MSF), qui a entrepris la construction d'un dispensaire dans le cadre d'un programme financé à 60 % par la Communauté économique européenne. *« Notre budget couvre les frais jusqu'en mars 1994, et nous aimerions savoir si le gouvernement va s'intéresser à cette population et prendre la relève »*, s'inquiète le docteur Etienne Krug, qui coordonne les activités de MSF au Salvador.

Après une longue période de frictions avec les autorités salvadoriennes, qui les soupçonnaient d'avoir des sympathies pour la guérilla – on voit encore des tracts attaquant les *« organisations machiavéliques alliées au communisme international »*, – les équipes de MSF travaillent désormais dans un climat moins tendu. On leur avait confié l'appui logistique et sanitaire des quinze camps où étaient regroupés les rebelles du FMLN, jusqu'à leur démobilisation le 15 décembre (l'opération, évaluée à plus de 5 millions de francs, a été financée à 70 % par la CEE et à 15 % par le Canada).

« Pour MSF, c'était un programme sans précédent car nous ne venons jamais en aide à des personnes en armes, rappelle le docteur Krug. *Simultanément, nous avons entrepris la reconstruction de onze postes de santé dans le Morazan pour remplacer l'infrastructure détruite par la guerre. »* Dans le village de Jocoaitique, qui se relève peu à peu de ses ruines (deux mille habitants avant la guerre et environ quatre cents aujourd'hui), on peut encore lire sur la maison de MSF : *« Vive l'offensive politico-militaire du FMLN ! »*

Sur la petite église blanche de Perquin, une grande fresque, maladroitement dessinée, dénonce *« cinq cents ans de pillage »* et appelle *« l'Europe à rendre tout ce qu'elle a volé »*. Les panneaux qui fleurissent un peu partout dans la région pour souligner que tel ou tel programme est *« financé par la CEE »* semblent indiquer que le message a été entendu outre-Atlantique.

BERTRAND DE LA GRANGE

PÉROU : avant le début des travaux de l'Assemblée constituante

Le président Fujimori impose une vaste purge dans l'armée et le corps des diplomates

Investi de tous les pouvoirs depuis son coup de force du 5 avril 1992, le président péruvien Alberto Fujimori a encore compliqué ses relations avec l'armée, dont certains éléments avaient tenté de le renverser en novembre, en imposant une retraite anticipée à une quarantaine d'officiers. Il vient, par ailleurs, de licencier le quart de son personnel diplomatique, juste avant que l'Assemblée constituante récemment élue commence ses travaux, lundi 4 janvier.

LIMA

de notre correspondante

Le président Fujimori a promulgué cinquante décrets législatifs le 30 décembre, le jour même où s'installait officiellement le Congrès constituant démocratique (CCD). Cette Assemblée constituante devait consacrer un semblant de retour à la démocratie, puisqu'elle dispose théoriquement des pouvoirs de légiférer et de contrôler les mesures prises par l'exécutif. Elle ne sera vraisemblablement qu'une chambre d'enregistrement des diktats présidentiels, les trois quarts des parlementaires élus appuyant le régime en place.

Néanmoins, le président péruvien a préféré imposer, avant le début des travaux, d'importantes décisions. Fort de sa popularité, M. Fujimori, qui n'aurait pu réaliser le coup du 5 avril sans l'appui des militaires, a mis à la retraite anticipée une quarantaine d'officiers jugés indésirables. La plupart d'entre eux possédaient pourtant des états de service irréprochables. Parmi les victimes figure le général Arciniagas, ex-chef de la région militaire du Huallagua, qui avait obligé le Sentier lumineux à battre en retraite dans cette vallée, pépinière de la coca. Au sein de la marine, toute l'équipe qui était chargée d'une enquête sur un détournement de fonds vers les Etats-Unis a également été révoquée.

Plusieurs généraux, parmi les plus brillants, avaient été limogés en décembre 1991. Le mécontentement au sein de l'armée s'est accru lorsque l'interférence politique s'est conjuguée à la réduction des salaires. Le sort réservé aux insurgés du 13 novembre a accentué ce malaise.

« Outrage » à l'armée

Ceux-ci ont tout d'abord été inculpés pour complot, puis pour tentative d'assassinat du chef de l'Etat. Avant même que soit prononcée leur sentence, ils ont été incarcérés à Canto Grande, le pénitentier où sont enfermés les criminels les plus redoutables, les trafiquants de drogue et les terroristes. Face aux pressions des ex-chefs de l'armée, qui ont qualifié cette décision d'*« outrage à leur institution »*, celles de l'Eglise et de l'opinion publique, ils ont été transférés, la nuit de Noël, dans une garnison.

Le malaise qui couve au sein de l'armée se fait sentir également dans d'autres secteurs. Le ministère des affaires étrangères a été l'une des victimes des derniers décrets. Cent dix-sept hauts fonctionnaires ont été limogés (soit 23 % du personnel diplomatique), parmi lesquels les ex-ministres Allan Wagner et Luis Marchand. M. Fujimori avait auparavant réorganisé le pouvoir judiciaire et obligé à s'exiler trois de ses principaux adversaires politiques.

Le bruit circule, dans les cercles généralement bien informés, que le principal conseiller de M. Fujimori, l'ex-capitaine Vladimiro Montesinos, la tête pensante des services de renseignement et la bête noire de l'armée, boucle ses valises pour un exil doré à Washington.

NICOLE BONNET

POLITIQUE

Sans participer directement à la campagne électorale

M. Delors veut redonner au PS « le goût de s'affirmer socialiste »

M. Jacques Delors a confirmé, vendredi 1er janvier, au journal du soir de France 2, qu'il réunira dans deux semaines, à Paris, les dirigeants des partis socialistes et sociaux-démocrates d'Europe. Le président de la Commission européenne avait annoncé cette réunion après la première assemblée générale du club Témoin, créé en octobre dernier et dont il est l'inspirateur. Il souhaite, a-t-il expliqué, *« redonner aux socialistes français le goût de s'affirmer socialistes, ce qui ne les empêche pas, ensuite, de conclure des alliances avec d'autres »*.

« Ce qui me préoccupe le plus, actuellement, est d'expliquer aux Français tout ce que le socialisme démocratique a apporté à tous les pays européens depuis quarante ans, a dit M. Delors. *C'est une idée neuve encore, aujourd'hui, pleine de promesses. »* S'interdisant d'intervenir dans *« les combats politiques quotidiens »* pendant la campagne pour les élections législatives de mars prochain, il a précisé qu'il ira, toutefois, *« aider quelques amis, comme c'est normal, pas pendant la période officielle de la campagne, mais avant »*.

□ M. Giscard d'Estaing juge M. Mitterrand *« coupé de la réalité quotidienne »*. – M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, vendredi 1er janvier, que les propos tenus par M. François Mitterrand, la veille, lors de la présentation de ses vœux de Nouvel An paraissent *« très éloignés des préoccupations actuelles des Français, à l'exception de son développement sur le drame yougoslave »*. L'ancien président de la République estime que son successeur *« donnait l'impression d'être complètement coupé de la réalité quotidienne »*. Il souhaite que les Français émettent, en mars prochain, un *« message si puissant que personne ne pourra l'ignorer, de haut en bas de la vie publique »*. De son côté, M. Alain Lamassoure, membre du bureau politique de l'UDF, a déclaré, vendredi 1er janvier sur France-Inter, que les vœux de M. François Mitterrand aux Français contenaient *« un aveu pathétique d'impuissance en matière économique et en matière politique »*. Observant que le président de la République *« admet que son camp va être battu »*, le député des Pyrénées-Atlantiques estime que *« cette image d'un général en chef qui annonce à l'avance à ses troupes qu'il fait une croix sur leurs chances pour la prochaine bataille est inquiétante »*.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 décembre 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-1378 du 30 décembre 1992 portant création d'un conseil départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;

– N° 92-1391 du 30 décembre 1992 relatif à l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs ;

– N° 92-1429 du 30 décembre 1992 relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects ;

– N° 92-1430 du 30 décembre 1992 relatif à la fixation des taux de base applicables à compter du 1er janvier 1993 de la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de télévision ;

– N° 92-1431 du 30 décembre 1992 fixant les modalités de transfert des compétences de la direction générale des impôts à la direction générale des douanes et droits indirects en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées.

UN ARRÊTÉ

– du 21 décembre 1992 portant modification de la liste et des compétences des bureaux de douane et droits indirects.

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er janvier 1993 :

DES DÉCRETS

– N° 92-1448 du 30 décembre 1992 pris pour l'application à la profession d'huissier de justice de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ;

– N° 92-1449 du 30 décembre 1992 pris pour l'application à la profession de commissaire-priseur de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ;

– N° 92-1469 du 31 décembre 1992 portant relèvement du salaire minimum de croissance dans les départements d'outre-mer.

CARNET DU Monde

Décès

– Sa famille, présente et affectueuse aux principales étapes de sa vie,
Les amis qui l'ont entouré d'affection tout au long de sa maladie, durant ces derniers mois,
Les amis qui ont jalonné sa vie à Oran, Alger, Montpellier, Héraklion et Paris,
Tous ceux qui ont apprécié sa culture, son humour et son amour de l'Algérie,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa cinquante-neuvième année, de

Jacques, André BONOMO,
ancien grand reporter
au *Figaro-Magazine*,

le 30 décembre 1992, à Paris-14e.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de la Sainte-Trinité, 3, rue de la Trinité, Paris-9e, le mardi 5 janvier 1993, où l'on se réunira à 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

Chez Diana Veverka,
6, rue d'Aumale,
75009 Paris.

– Jean-Louis, Eliane et Matthias Langlois,
Antoinette Langlois,
Toute sa famille,
Ainsi que ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique LANGLOIS,
conservateur aux Archives nationales,

survenu le 31 décembre 1992.

Une messe sera célébrée le mardi 5 janvier 1993, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-de-Bellevue, à Meudon, suivie de l'inhumation, à 14 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes, des dons peuvent être adressés à Médecins du monde, 67, rue de la République, 75011 Paris.

– Mme Pierre Boyer,
sa mère,
Mme Louis Boyer,
née Bénédicte Wargny,
son épouse,
M. et Mme Pierre Boyer,
M. et Mme Jean-Marc Delas,
M. Laurent Boyer,
Mlle Alexandra Boyer,
ses enfants,
Marie et Jean-Baptiste Delas,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis BOYER,
doyen de la faculté de droit de Toulouse,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 31 décembre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique Notre-Dame-la-Daurade, à Toulouse, le lundi 4 janvier 1993, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-André (Haute-Garonne).

17, rue de Metz,
31000 Toulouse.

Anniversaires

– 1968. 1970.

Une pensée affectueuse pour

Nicole

et sa maman

Madeleine TAITZ.

49190 Rochefort-sur-Loire.
Résidence Orangerie,
06200 Nice.

Soutenances de thèses

– Jacques Lévy, « L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique ». Cette thèse de doctorat d'Etat, sous la direction d'Olivier Dollfus, sera soutenue le 4 janvier 1993, à 14 h 30, à l'université Paris-VII, salle des Thèses, tour centrale, 7e étage, 2, place Jussieu, Paris-5e.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Comme ils nous voient

LA France demeure *« un pays classique de scandale politique »* et *« l'expérience des années socialistes »* n'a pas modifié en profondeur cette donnée : ce jugement n'émane pas d'un journal populaire anglais exprimant sa francophobie, mais d'un très sérieux universitaire canadien, Stephen E. Bornstein, qui conclut de la sorte sa contribution, toute en nuances et sans aucune acrimonie, à un ouvrage collectif sur la vie politique dans notre pays. Comme il n'y a rien de tel que le regard des autres pour vous ouvrir les yeux, on poursuivra la lecture de cet ouvrage rédigé, pour l'essentiel, par des auteurs anglo-saxons auxquels se sont joints trois politologues français.

Ces spécialistes se sont penchés sur l'évolution de la vie politique française et y ont décelé, outre certaines constances comme celle mentionnée au début, de notables changements. Le plus net, qui apparaît comme un thème récurrent dans ce travail, note Howard Machin, l'un des maîtres d'œuvre de cette entreprise, est l'européanisation de la politique nationale au cours des années 80. Il a pour conséquence une certaine banalisation de la politique intérieure par rapport aux particularismes qui la distinguaient il n'y a pas si longtemps encore. Autres changements : le recul de l'Etat (au profit des responsabilités prises en compte par la CEE, mais aussi en raison de la décentralisation), l'émergence d'un nouveau consensus sur les paramètres politiques fondamentaux, l'accroissement du rôle des femmes. Au sujet de ce consensus, Jack Hayward observe : *« Le débat politique, malgré toutes les tentatives désespérées d'y insuffler des passions idéologiques, tourne de plus en plus autour de divergences de degré plutôt que de divergences de fond. C'est dans ce sens que, lorsqu'elle célébra le bicentenaire de sa Révolution en 1989, la France semblait avoir enfin accepté le réformisme gradualiste, même si c'est trop demander à ses politiciens de renoncer complètement à une rhétorique révolutionnaire qui leur permet de sauvegarder les apparences. »*

L'une des contributions les plus instructives pour des lecteurs français est celle de Peter A. Hall sur le pluralisme et les groupes de pression. Cet auteur estime que la vie associative en France est très vivante et se porte plutôt bien. Si tel n'est pas le cas dans tous les domaines, en particulier celui des syndicats, il en est d'autres, l'éducation, la santé, les PME, où elle est plus riche qu'ailleurs. Il souligne l'originalité et l'étendue du réseau d'organes consultatifs souvent liés à l'Etat et paradoxalement peu impliqués dans le processus politique. Ce système ne réduit en rien la tradition de l'action directe car, note Peter Hall, *« en France, les groupes de pression ont toujours été enclins à passer des couloirs du pouvoir à la rue »*. Au total, si *« la société française est plus organisée qu'elle ne l'a jamais été »*, c'est grâce à l'Etat, aujourd'hui moins fort, qu'à travers un système de subventions publiques accordées aux organes consultatifs, a aidé à créer *« la matrice des intérêts organisés avec lesquels il doit traiter »*. La contrepartie de cette construction est l'élément de clientélisme affectant ce type de relations.

Le même auteur observe aussi un déclin du dirigisme tel qu'il a été exercé dans le passé et auquel, selon lui, il sera de plus en plus difficile de revenir. Les gouvernements n'interviendront plus que sur les marges du marché, à condition de se doter d'instruments microéconomiques. Gary P. Freeman ajoute, de son côté, que le vrai problème de l'Etat-providence est désormais d'établir *« un processus de décision politique qui permette de faire des choix opportuns et efficaces sans conflits inutiles »* au lieu de protéger le statu quo. L'apport des socialistes a été décisif à cet égard, même si par ailleurs, assure l'auteur, *« le bilan du PS en matière sociale n'est pas très impressionnant »*.

Jolyon Howorth s'ingénie à distinguer dans la politique étrangère de la France *« les intentions et les réalisations, le discours et la substance »*. S'il reconnaît le rôle très important que François Mitterrand a joué au profit de l'intégration européenne, il mentionne aussi la capacité de la diplomatie française à allier *« le cynisme des ventes d'armes sans discernement à un message universel progressiste »*. De même, si l'image de la France dans le tiers-monde demeure *« relativement positive »*, il apparaît que l'aide française *« reste liée de façon prépondérante à des promesses de commerce préférentiel »*.

En conclusion de cet examen, Jack Hayward estime que, si la France a dû rattraper les autres pays industriels avancés *« au niveau économique comme dans les sphères socioculturelles »*, c'est au prix d'une intégration qui limite singulièrement le rêve gaullien de *« grandeur nationale indépendante »*. Le poids qu'elle s'attribue encore au sein de l'Europe, dans sa relation spéciale avec l'Allemagne, ne correspond pas à la réalité et à son rôle de *« partenaire de second rang »*. Si l'on comprend bien ce que nous disent ces observateurs avertis, la France, bien qu'elle ait beaucoup changé, ne cessera pas d'être la France, mais pas exactement celle qu'elle croit toujours être.

Une autre façon de voir la société française nous est donnée par un auteur qui, la jugeant de l'intérieur, use pour les besoins de sa démonstration d'un regard extérieur imaginaire. Ce stratagème a été utilisé par des écrivains aussi célèbres que Voltaire et Montesquieu. Notre Huron, notre Persan, en l'occurrence, est un naufragé d'on ne sait trop où qui échoue sur les rivages de France et parvient à se faire adopter par une famille, disons une cellule familiale, de l'époque. Evidemment, nos mœurs, qui sont pour lui ceux de sauvages, ne manquent pas de l'étonner, quand ils ne l'indignent pas. Aigle des Lointains, puisque tel est son nom, a été formé à d'autres valeurs que les nôtres : la contrainte de l'école lui paraît d'une grande cruauté, le culte de la télévision bien étrange, et le système de la Sécurité sociale *« rien d'autre qu'une protection contre le travail »*. Ce moraliste aux pieds nus, car il ne peut se faire non plus au port de chaussures, relate son expérience, et c'est ce récit plaisant autant que dérangeant que Claude Reichman présente au public.

► ***L'Evolution de la vie politique française*, sous la direction de Peter A. Hall, Jack Hayward et Howard Machin. PUF, 410 p. 298 F.**

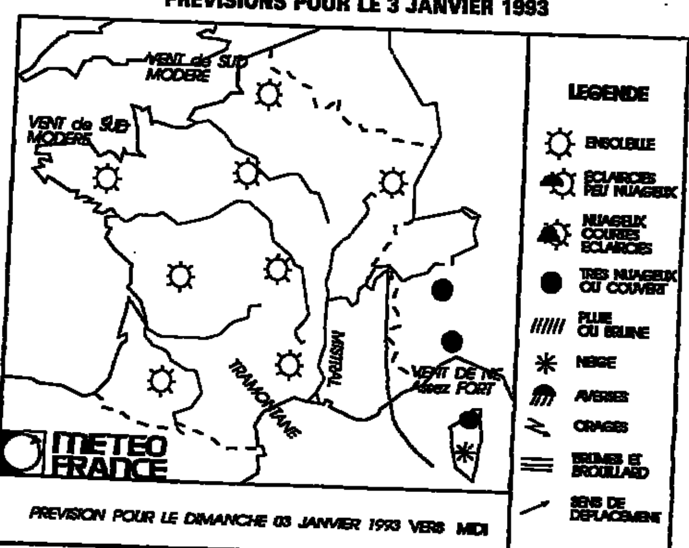
► ***Les Sauvages*, d'Aigle des Lointains, présenté par Claude Reichman. Albatros, 167 p., 98 F.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 4 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 3 JANVIER 1993



PREVISION POUR LE DIMANCHE 03 JANVIER 1993 VERS MIDI

Froid et sec. – Sur la plus grande partie du pays, le temps sera froid, sec et ensoleillé. Il y aura des brouillards givrants le matin et des nuages bas dans les vallées.

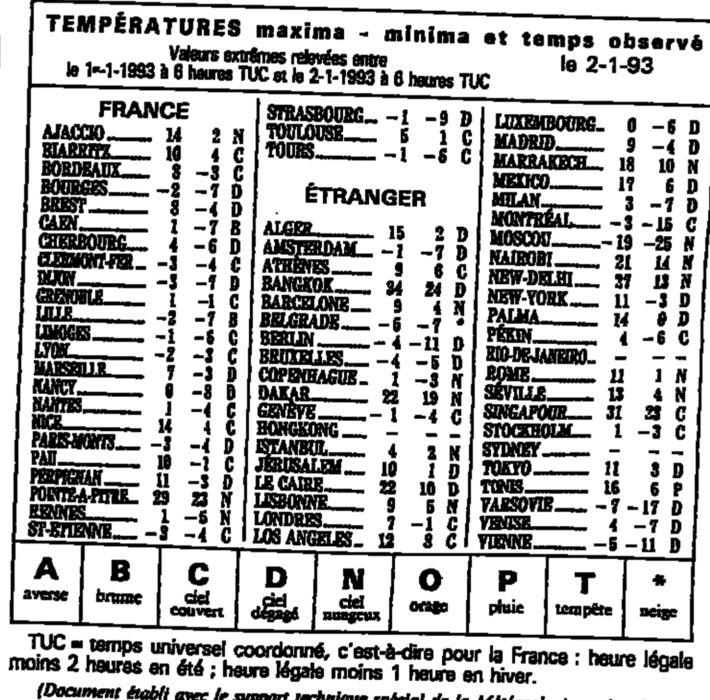
Sur la Corse, la Côte d'Azur et les Alpes-Maritimes, les nuages seront nombreux et donneront de la neige.

Les températures seront très basses :

Les gelées matinales n'épargneront que le littoral méditerranéen et la Corse : elles atteindront généralement – 2 à – 7 degrés dans l'Ouest, – 5 à – 10 degrés sur la majeure partie du pays et jusqu'à – 15 degrés dans le Nord-Est.

L'après-midi, il fera 2 à 7 degrés sur les régions proches de l'Atlantique et de la Méditerranée. Sur le reste du pays, les températures resteront négatives : – 1 à – 5 degrés sur le Nord, le Centre et le Centre-Est, – 5 à – 8 degrés dans le Nord-Est.

Mistral et tramontane ainsi que le vent de sud en Manche seront modérés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 1er-1-1993 à 6 heures TUC et le 2-1-1993 à 6 heures TUC — le 2-1-93

FRANCE			
AJACCIO	14	2	N
BIARRITZ	16	4	C
BORDEAUX	8	–3	C
BOURGES	–2	–7	D
BREST	8	–4	D
CAEN	1	–7	B
CHERBOURG	4	–6	D
CLERMONT-FER.	–3	–4	C
DIJON	–3	–7	D
GRENOBLE	1	–1	C
LILLE	–3	–7	B
LIMOGES	–1	–6	C
LYON	–2	–3	C
MARSEILLE	7	–3	D
NANCY	0	–8	D
NANTES	1	–4	C
NICE	14	4	C
PARIS-MONTS.	–3	–4	D
PAU	10	–1	C
PERPIGNAN	11	–3	D
POINTE-A-PITRE	29	23	N
RENNES	1	–5	N
ST-ETIENNE	–3	–4	C
STRASBOURG	–1	–9	D
TOULOUSE	5	1	C
TOURS	–1	–6	C
ÉTRANGER			
ALGER	15	2	D
AMSTERDAM	–1	–7	D
ATHÈNES	9	6	C
BANGKOK	34	24	D
BARCELONE	9	4	N
BELGRADE	–6	–7	*
BERLIN	–4	–11	D
BRUXELLES	–4	–5	D
COPENHAGUE	1	–3	N
DAKAR	22	19	N
GENÈVE	–1	–4	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	4	2	N
JÉRUSALEM	10	1	D
LE CAIRE	22	10	D
LISBONNE	9	5	N
LONDRES	7	–1	C
LOS ANGELES	12	8	C
LUXEMBOURG	0	–6	D
MADRID	9	–4	D
MARRAKECH	18	10	N
MEXICO	17	6	D
MILAN	3	–7	D
MONTRÉAL	–3	–15	C
MOSCOU	–19	–25	N
NAIROBI	21	14	N
NEW-DELHI	37	13	N
NEW-YORK	11	–3	D
PALMA	14	8	D
PÉKIN	4	–6	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	11	1	N
SÉVILLE	13	4	N
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	1	–3	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	11	3	D
TUNIS	16	6	P
VARSOVIE	–7	–17	D
VENISE	4	–7	D
VIENNE	–5	–11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde L'ÉCONOMIE

Le Monde

HEURES LOCALES

LES RÉGIONS PRIVILÉGIENT L'INVESTISSEMENT

Séances-marathons et votes politiques se sont multipliés dans les conseils pour définir des budgets prévisionnels qui demeurent modestes

COMME toutes les collectivités locales, les régions peuvent voter leur budget jusqu'au 31 mars. Mais elles disposent de moyens techniques assez perfectionnés pour simuler le montant prévisible des bases fiscales, des transferts ou des dotations de l'Etat, lorsqu'elles en touchent, comme l'Ile-de-France. Elles adoptent donc un budget prévisionnel dans le courant du mois de décembre qui précède l'exercice annuel. Ainsi, le Limousin, la Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Ile-de-France ou l'Aquitaine ont effectué récemment leurs arbitrages pour 1993. Des décisions modificatives viendront rectifier les données en cours d'année.

En 1992, les budgets primitifs des vingt-six régions de métropole et d'outre-mer ont représenté 58 milliards de francs, selon la Direction générale des collectivités locales (DGCL).

Comparés à l'ensemble des budgets locaux, qui se sont élevés à 650 milliards de francs, ce sont de véritables *«poids plumes»*, selon l'expression de Robert Hertzog, professeur de droit public (1). Les finances régionales ne représentent que près de 9 % des dépenses locales.

Cette relative modestie s'explique par la jeunesse des régions. Elles sont nées en 1972, sous la forme d'établissements publics. C'est seulement dix ans plus tard qu'elles sont devenues des collectivités à part entière, compétentes pour la planification, l'aménagement du territoire et le développement économique. Leurs budgets se sont alors envolés, sous l'effet des principaux transferts liés aux lois de décentralisation : formation professionnelle et apprentissage en 1983 et construction de lycées en 1986.



Des lycées et des routes

Les régions consacrent les deux tiers de leurs budgets à des dépenses d'investissement. C'est deux fois plus, proportionnellement, que les communes et les départements.

L'intitulé relativement large des compétences régionales autorise de véritables arbitrages politiques locaux. L'aménagement du territoire ou la planification peuvent en effet traduire de multiples priorités, selon que l'on appartient à une majorité de droite ou à un groupe écologiste. Quand certains élus privilégient la construction d'autoroutes, d'autres réclament ainsi le renforcement des transports en commun ou la construction de logements sociaux.

Mais, globalement, la formation est devenue le poste de dépense numéro un, selon la DGCL. Pour les lycées, les régions ont déjà dépensé plus de 65 milliards de francs. Ensuite viennent les transports et les télécommunications. L'action économique n'arriverait que loin derrière. En fait, elle se confond souvent avec la politique d'aménagement du territoire, et revient à une gigantesque aide indirecte aux entreprises. Les régions investissent en effet dans les équipements nécessaires à leur environnement : universités, pôles de recherche, pépinières, infrastructures...

Elles cofinancent ainsi de plus en plus de dépenses qui ne sont pas de leur ressort : locaux d'enseignement supérieur, construction de lignes de TGV, de routes nationales. Les contrats de plan Etat-régions institutionnalisent ce partage de dépenses hors compétences. Mais, à la veille des prochains projets quinquennaux, certains élus se demandent s'ils pourront longtemps continuer au même rythme.

Déjà, selon la DGCL, les budgets régionaux auraient subi, en 1992, un *«véritable coup d'arrêt»*, imputable à la pause des programmes de construction de lycées, à la conjoncture électorale, et au contexte économique difficile. La lecture des comptes administratifs – documents qui retracent l'exécution réelle des dépenses et des recettes – permettra de vérifier l'ampleur du phénomène. Les élus savent en tout cas qu'ils ne pourront faire indéfiniment appel à la fiscalité locale. Nombre d'entre eux souhaitent qu'aux *«transferts de charges rampants»* se substituent des transferts de compétences assortis de compensations financières de l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement des régions ne représentent que le tiers des budgets, soit moitié moins que pour les communes et les départements. Les régions n'ont eu l'autorisation de créer leur propre administration qu'en 1982. De plus, comme ce ne sont pas des collectivités de gestion, elles n'ont pas besoin d'effectifs très nombreux. En 1989, elles ne faisaient travailler que quatre mille six cents fonctionnaires territoriaux, sur 1,2 million d'agents. Les régions emploient surtout de la matière grise pour assurer leurs missions de coordination, de réflexion et de programmation. Elles embauchent souvent des contractuels, spécialistes des finances, des affaires internationales ou du développement économique, dont les salaires ne sont pas encadrés par une grille indiciaire. Néanmoins, les frais de personnel ne représentent que 2 % des budgets.

Une fiscalité importante

Les frais financiers, c'est-à-dire les intérêts payés sur les emprunts, représentent 4,5 % des budgets. La part la plus importante des dépenses courantes est consacrée au fonctionnement des centres de formation professionnelle et des lycées.

Les recettes des régions proviennent pour moitié de la fiscalité, mais aussi des transferts de l'Etat et des emprunts bancaires. Les régions perçoivent une taxe sur les cartes grises, les permis de conduire et les droits de mutation. Cette dernière est en forte baisse depuis l'an dernier, en raison du marasme du marché immobilier.

Ces recettes indirectes étant peu évolutives, la région fait de plus en plus appel à la fiscalité directe. Taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti lui apportent plus de la moitié de ses ressources fiscales.

La fiscalité régionale reste très basse, comparée à celles des communes et des départements. Lorsque la taxe d'habitation réclamée par la région est de 56 francs par habitant; celle du département s'élève à 267 francs, et celle de la commune atteint 500 francs.

Mais tous ces prélèvements se faisant sans coordination, l'addition risque de devenir lourde pour le contribuable. Pour éviter ce danger, certains experts préconisent une spécialisation des impôts par type de collectivité et souhaitent que celui de la région soit assis sur l'activité économique : taxe sur l'énergie ou taxe sur la valeur ajoutée.

La pression fiscale varie en fonction de la richesse du territoire. L'Ile-de-France, siège de nombreuses entreprises acquittant de la taxe professionnelle, n'a pas besoin d'exercer une forte pression pour disposer de recettes élevées. En revanche, le Limousin, le Nord-Pas-de-Calais ou la Bretagne, deux fois moins bien dotés, doivent voter des taux importants pour des résultats moins bons.

Cette inégalité devrait être atténuée avec la mise en place, en 1993, du fonds de correction des déséquilibres régionaux institué par la loi sur l'administration territoriale de la République. Trois régions «riches» devraient faire preuve de solidarité à l'égard d'une demi-douzaine de collectivités au potentiel fiscal moins élevé.

Rafaële Rivais

(1) *Les Finances régionales*, Editions Economica, 1992.

Prudence

A la décennie 1980-1990 des «vaches grasses» a succédé le temps des «vaches maigres». Il est prévisible que 1993 appellera encore plus de rigueur que 1992. Dans une économie léthargique, les collectivités pourront-elles encore *«jouer un rôle contracyclique»*, autrement dit compenser par leurs investissements et leurs initiatives les retraits, les défaillances et l'impécuniosité de l'Etat?

Depuis dix ans, leurs recettes fiscales ont augmenté deux fois plus vite que celles de l'Etat et les travaux d'équipement engagés par les communes, les départements et les régions ont opportunément «tiré» la croissance. Cela dans un contexte d'aisance financière, mais aussi de gestion saine et, sauf quelques exceptions, rigoureuse.

L'avenir doit être examiné avec précaution. L'endettement commence à atteindre des niveaux élevés, notamment dans les grandes villes. Les produits de la fiscalité directe de 1993 et 1994 seront calculés sur les performances de 1991 et 1992, deux années de faible croissance, d'où des manques à gagner. Les marges d'autofinancement des collectivités vont se réduire alors que les besoins économiques, sociaux, culturels ne sont pas tous satisfaits, loin de là.

Les conseils régionaux élus en mars 1992 ne semblent pas avoir adopté, pour la plupart, une attitude frileuse. L'Ile-de-France verra son budget 1993 progresser de 6,8 % et ses recettes fiscales de 12,7 %. Le Centre opte pour une pression fiscale en hausse de 25 %. Le bond est plus fort encore en Languedoc-Roussillon. Même la très prudente Auvergne donne un sérieux coup de pouce avec une fiscalité directe en hausse de 8,9 %.

L'Etat va devoir, lui aussi, réviser ses méthodes d'attribution des subventions aux collectivités, notamment à l'occasion des futurs contrats Etat-régions qui doivent être prêts avant la fin de l'année. Jusqu'à maintenant, il calculait ses aides selon une règle de parité quelle que soit la «santé» de chaque région. Ainsi, selon un rapport du Commissariat au plan, l'Alsace aura reçu entre 1989 et 1993 une enveloppe de 1 040 francs par habitant, l'Aquitaine 770, la Corse 2 009. Si l'on prend en compte le chômage, le produit intérieur brut, le solde migratoire et la dimension de la région, on aboutit à des proportions sensiblement différentes. Inépuisable source de polémiques en perspective...

François Grosrichard

MARSEILLE

DIFFICILE REGROUPEMENT

La cité phocéenne rêvait d'une grande communauté de communes. Deux villes seulement ont fait alliance avec elle

«S*AUGRENUE», «ridicule», «dramatique»* : les épithètes les moins flatteuses ont fusé, lundi 14 décembre, sur l'ensemble des bancs du conseil municipal de Marseille lors de la discussion du projet de communauté de communes associant la métropole phocéenne (800 000 habitants) à deux uniques partenaires, même pas directement voisins : Marignane (35 000 habitants) et Saint-Victoret (10 000 habitants). *«Une communauté croupion»*, selon l'expression du député Guy Hermier (PC).

Ce regroupement est très loin, en tous cas, de correspondre aux espoirs du maire de Marseille, Robert Vigouroux (apparenté PS). Sur la base d'un Livre blanc de la DATAR, le premier rapport soumis aux élus marseillais, le 24 juillet, envisageait la création d'une structure de coopération à l'échelle de l'Aire métropolitaine marseillaise (AMM), troisième ensemble urbain français comprenant 59 communes (1,6 million d'habitants) et englobant les pôles de Marseille, Aix-en-Provence, l'Etang de Berre, Aubagne et La Ciotat. *«Tous les indicateurs montrent clairement que cet espace n'a pas su négocier le virage des années 70*, observait, notamment la DATAR. *Or, il n'existera pas de région économique puissante sur la Méditerranée française sans le pivot que constitue l'aire métropolitaine marseillaise.»*

A défaut de pouvoir concrétiser, d'emblée, cette entité idéale, une autre paraissait aussi cohérente au niveau de l'agglomération urbaine marseillaise (31 communes, 1,2 million d'habitants, 473 000 emplois). Il n'en a jamais été question . *«Ce sera Aix-Marseille, ou rien»*, aurait prophétisé le ministère de l'intérieur.

Un phénomène de crainte

Suprême désillusion : le maire d'Aix-en-Provence, Jean-François Picheral (PS), rapporteur de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), a préféré s'allier avec cinq communes voisines, dont Vitrolles, son principal partenaire de l'Europôle de l'Arbois... *«Je n'ai eu aucune demande officielle émanant de Marseille»* explique-t-il sobrement. Au demeurant, il n'a pas fait lui-même le moindre pas en direction de Robert Vigouroux. Et il confesse que les petites communes, séduites par une union avec Aix, *«ne tenaient pas spécialement à lier leur sort à Marseille...»*.

A l'évidence, la fiancée phocéenne a plutôt manqué d'attrait. *«Ce projet est présenté au moment le moins opportun*, reprochait, l'été dernier, au maire de Marseille, le porte-parole du groupe socialiste, Francis Allouch. *Nous clamons* urbi et orbi *que nous n'avons plus de sou dans les caisses. Comment convaincre les communes du département que le seul intérêt de ce regroupement n'est pas de leur prendre de l'argent dans la poche?»*. L'intercommunalité n'est, certes pas, un coupe-gorge puisque la loi repose sur des incitations financières.

de notre correspondant régional

Guy Porte

Lire la suite page 9

PARIS

Les mairies d'arrondissement s'exposent

Construites, pour la plupart, durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les mairies d'arrondissement intéressent la vie des Parisiens. C'est à l'intérieur de leurs murs que s'effectuent les déclarations de naissance et de décès et s'y célèbrent les mariages. L'état civil a établi ses quartiers dans les vingt « maisons communes » de la capitale.

Mais ces bâtiments administratifs, trop souvent oubliés par les guides, méritent une attention particulière. Les artistes de l'époque, architectes et peintres, sculpteurs et ferronniers, ont laissé leur empreinte dans la pierre et sur les lambris de ces édifices où siègent, aujourd'hui, des maires d'arrondissement.

L'exposition ouverte à l'Hôtel de ville présente à l'aide de photographies, de tableaux, de gravures et de sculptures le décor méconnu de ces mairies d'arrondissement où la République a rendez-vous avec la vie quotidienne. A leur propos, Viollet-le-Duc ne souhaitait-il pas *« une décoration jadis réservée aux résidences des monarques »* ?

▶ **« Maisons communes, maisons peu communes », Hôtel de ville, 29, rue de Rivoli. Ouvert tous les jours, sauf dimanches et fêtes, de 9 heures à 18 heures. Entrée gratuite.**

TRANSPORTS

Trois régions s'unissent pour élargir la route Paris-Nancy

La route nationale 4, qui relie Paris à Nancy par Vitry-le François et Toul, n'est pour le moment à quatre voies que sur quelques tronçons, qui représentent la moitié de ses 340 kilomètres. Une étude, réalisée en 1990, a montré que la circulation y est particulièrement dangereuse ; plus du tiers des véhicules qui y roulent sont des poids lourds, quand la moyenne nationale est de 15 %. Depuis plusieurs années le nombre des accidents y est plus important que sur les autres routes de l'Hexagone.

Michel Giraud, Jean Kaltenbach et Gérard Longuet, les présidents des régions Ile-de-France, Champagne-Ardenne et Lorraine viennent d'annoncer l'étude d'un projet d'élargissement peu coûteux et respectueux de l'environnement de la RN 4. Ils espèrent ainsi obtenir que l'Etat s'engage, dans le prochain contrat de plan, sur le financement de la mise à quatre voies de l'ensemble de la RN4. Des travaux estimés à 3,5 milliards de francs.

RHONE-ALPES

Chambéry récompensée par la Prévention routière

La Savoie est à l'honneur dans le palmarès 1992 de la prévention routière puisque la ville de Chambéry a reçu l'Echarpe d'or de la sécurité routière. Une distinction qui récompense les efforts de la municipalité pour aménager la proximité des écoles, agrandir les zones piétonnes, créer des voies de circulation pour deux-roues et améliorer l'éclairage. *« Depuis 1979, le nombre d'accidents à Chambéry a chuté de 63 % »*, a indiqué la prévention routière.

Les Echarpes d'or de la prévention routière sont décernées chaque année à des *« collectivités territoriales dont les initiatives contribuent à réduire le nombre et la gravité des accidents de la route »*.

PARIS

LA RATP PRÉSENTE SON BOA

Le métro sera doté de rames dépourvues de séparation entre les voitures

VERS la mi-avril, on commencera à l'apercevoir fugitivement, se glissant hors des tunnels, l'écaille luisante, silencieux mais le ventre vide. Quelques sorties pour se mettre en train. Le métro Boa, nom des nouvelles rames imaginées par la RATP, n'avalera ses premiers clients qu'au fort de l'été et seulement sur la ligne 7 *bis*, qui relie la station Louis-Blanc à celle du Pré-Saint-Gervais, la plus courte du réseau parisien avec ses huit haltes.

Ce que Francis Lorentz appelle *« le métro de l'an 2000 »* n'est pas un engin révolutionnaire. Il surprendra moins les Parisiens que les rames sur pneus qui furent lancées il y a quarante ans de cela. Celles-ci n'équipent encore que quatre lignes sur treize (Vincennes-Neuilly, Orléans-Clignancourt, Nation-Etoile et Mairie-des-Lilas-Châtelet) et, pour des raisons d'économie, on ne les étendra désormais qu'aux lignes entièrement nouvelles comme METEOR.

Le nouveau matériel roulant est plus une amélioration qu'une révolution du bon vieux métro sur roues de fer qui continue à assurer la majorité du trafic parisien. L'innovation majeure, qui lui vaut son nom, c'est que les voyageurs pourront circuler d'un bout à l'autre des rames en traversant des soufflets de caoutchouc reliant les voitures les unes aux autres. La RATP adopte donc le système utilisé depuis plus d'un siècle dans les chemins de fer et des années sur les bus articulés. Si elle ne l'avait fait jusqu'ici, c'est, paraît-il, que les virages du métro parisien sont parmi les plus serrés au monde, ce qui soumet les soufflets à des contorsions que l'on jugeait insupportables. Elles ne le sont plus.

Les voitures Boa ont été rajeunies par un designer. Plus larges de 4 cm, elles ne comportent plus que trois portes au lieu de quatre, mais celles-ci ont 25 cm d'ouverture de plus, ce qui facilitera descentes et montées. Les vitrages, teintés, ont été également agrandis d'un tiers, ce qui donne au Boa l'aspect d'une transparente caravane. Pour les places assises, on en est resté au dispositif classique des sièges transversaux avec couloir central. Les banquettes longitudinales, qui font si bon usage dans le célèbre métro de Moscou, ont été jugées un peu trop conviviales pour la clientèle parisienne. Mais, pour l'agrément du voyageur, le plancher des voitures a été recouvert d'un tapis élastique à base de résine de polyuréthane.

Innovations techniques

Pour les teintes, on les a voulues gaies et avenantes. A l'intérieur : parois blanc cassé, sièges saumon, sol en moucheté ardoise. A l'extérieur, le Boa arborera les nouvelles couleurs de la Régie : blanc cassé et vert jade. Tous les matériaux étant réputés « impénétrables », les outrages commis par les taggers pourront être promptement nettoyés.

Mais l'audace innovatrice de la RATP n'a pas été jusqu'à modifier la signalétique et moins encore à la doubler en plusieurs langues, ce qui aurait satisfait les touristes étrangers. *« Nous défendons la langue française »*, affirment vaillamment des responsables du Métropolitain.

Les rames Boa ont bénéficié d'autres innovations techniques, moins voyantes mais qui devraient, elles aussi, améliorer le confort des voyageurs. Au lieu des boggies rigides qui crissent dans les virages, qui s'usent et qui provoquent des vibrations, on a opté pour des essieux simples, dotés d'amortisseurs orientables et munis d'un différenciel. Ainsi, les roues épousent la voie et tournent toujours à la vitesse qui leur convient. Le roulement du Boa devrait être plus silencieux et moins trépidant, ce qui consolera les usagers de ne pas voir se généraliser les rames sur pneus.

Enfin, les conducteurs n'ont pas été oubliés. Finis les dizaines d'avertisseurs lumineux disséminés dans la cabine ; tout cela est remplacé par un écran, normalement obscur, mais qui, à la moindre anomalie, en indique en clair la nature et l'emplacement. « Voyageur coincé », « Signal d'alarme en voiture 3 », « Courant coupé » dira, par exemple, la machine au conducteur en lui montrant sur un schéma l'endroit où se situe l'incident. Ce petit miracle est dû à l'assistance de huit calculateurs informatiques embarqués à bord des rames et auxquels, théoriquement, rien n'échappe.

Débutant modestement dans le haut du dix-neuvième arrondissement, le métro Boa sera graduellement étendu, au fur et à mesure du remplacement du parc, aux huit lignes sur roues métalliques. Compte tenu de la longévité du matériel roulant, il faut compter une trentaine d'années avant que les voitures blanc et vert aient totalement remplacé les rames actuelles. La RATP soigne à présent ses clients, mais elle pense aussi à ses comptes.

Marc Ambroise-Rendu

SEINE-SAINT-DENIS

EPINAY JOUE LA CULTURE

La municipalité cherche à rassembler la population autour d'un projet culturel

RICHE de l'histoire du cinéma, grâce aux studios et aux laboratoires Eclair qui y sont installés depuis près d'un siècle, Epinay-sur-Seine n'abrite plus que quelques souvenirs de l'époque héroïque du septième art. Les 50 000 habitants de cette ville de Seine-Saint-Denis, l'une des plus importantes de la couronne autour de Paris, vivent aujourd'hui essentiellement dans des grands ensembles ou des zones pavillonnaires, constitués aux deux tiers par des logements sociaux.

Etirée sur cinq kilomètres de part et d'autre de la route nationale 14, la ville est écartelée entre cinq grands quartiers qui communiquent peu entre eux. Gilbert Bonnemaison (PS), maire depuis vingt-cinq ans, met toute son énergie de spécialiste de la prévention de la délinquance pour éviter à Epinay les problèmes sociaux qui illustrent l'échec des banlieues. *« La culture reste un moyen fondamental d'y remédier* estime-t-il. *Il faut mettre en place les moyens nécessaires pour élever le niveau culturel de la population. C'est une tâche aussi importante que d'améliorer le cadre de vie. »* Depuis trois ans, cette commune aux moyens limités, qui reçoit la dotation de solidarité urbaine, consacre une part importante de son budget à l'action culturelle. Elle a atteint l'an dernier 6 % des dépenses, soit 20 millions de francs.

Cet effort vient d'être encouragé par la signature, il y a quelques semaines, d'une convention de développement culturel avec l'Etat. En apportant 2 millions de francs, la somme la plus importante accordée à une commune d'Ile-de-France, les pouvoirs publics ont montré leur volonté d'encourager *« une politique culturelle visant à impliquer des publics très divers dans des manifestations où chacun puisse s'épanouir en y participant activement »*.

Succès pour Henri VI

Un soutien qui peut apparaître comme une critique des politiques culturelles mises en œuvre dans d'autres communes de la région parisienne où des municipalités permettent à des créateurs de renom de présenter des spectacles. Alors que ces œuvres, qui nécessitent d'importants acquis culturels, intéressent souvent une frange réduite de la population.

Les responsables de la vie culturelle à Epinay ont fait, au contraire, le pari de traduire dans la réalité le slogan de *« la culture pour tous »*. Après trois ans, le bilan paraît encourageant. Les trois bibliothèques de la ville qui ont accueilli 12 000 enfants pendant la saison 1991-1992, ont aujourd'hui 3 000 lecteurs réguliers. Six cents élèves sont inscrits au conservatoire.

Les différents spectacles présentés l'an dernier ont enregistré environ 10 000 entrées. Mais l'accès à la culture ne se mesure pas seulement en chiffres. Et le succès du *Henri VI* de Shakespeare, présenté en mars dernier à la Maison des Presles, tient autant aux 3 000 personnes rassemblées en dix représentations qu'à la chaleur de l'accueil d'un public très hétéroclite.

La pièce a été montée avec des acteurs professionnels et des amateurs issus des ateliers de théâtre de la ville. Et les habitants d'Epinay ont autant applaudi l'œuvre de l'écrivain anglais que le travail des commerçants, employés ou étudiants qui avaient consacré deux à trois soirées par semaine aux répétitions. *« C'est grâce à ce travail de terrain avec les associations, le club de prévention, le personnel des écoles et les caisses d'allocations familiales que nous pouvons comprendre les attentes du public et rendre les spectacles accessibles aux habitants d'Epinay »*, raconte Nadine Varoutsikos, directrice de l'action théâtrale.

Dans quelques semaines, grâce aux fonds apportés par la convention de développement culturel, la Maison des Presles, entièrement rénovée, va rouvrir sous le nom de Maison du théâtre et de la danse. Un changement radical pour cette ancienne MJC qui concentrait, il y a cinq ans encore, tous les problèmes du quartier. Et qui dut, dans les premiers mois de la gestion directe par la ville, être surveillée par les forces de l'ordre pour permettre les répétitions.

La politique culturelle mise en place à Epinay passe en effet par la spécialisation des équipements. *« Nous souhaitons que les habitants se déplacent d'un quartier à l'autre pour aller chercher le spectacle ou l'activité culturelle qui les intéressent »*, explique Stéphane Pellet de la direction des affaires culturelles de la ville. La MJC d'Orgemont, de l'autre côté de la ville, au-delà du RER, au bout d'une rue de pavillons dominant Paris, va être transformée en Maison de la musique avec studios de répétition, d'enregistrement et salles de spectacles.

Cette action en faveur de l'accès du plus grand nombre à la culture n'est pas complètement étrangère à la volonté de la ville de renforcer son image. Les élus et les responsables du développement économique d'Epinay comptent sur le Festival de musique Eurorock, la participation à Cinémémoire, et sur les festivités annoncées pour le centenaire du cinéma en 1995, pour obtenir les retombées médiatiques indispensables pour attirer les entreprises. Un projet de ville, accompagné par une restructuration importante du centre, doit compléter cette démarche. Et la réouverture des salles de cinéma sera alors le symbole de la réappropriation de la culture par une ville menacée par la marginalisation qui pèse sur les banlieues.

Christophe de Chenay

AGENDA

■ **Construction européenne.** – L'Ecole nationale d'administration (ENA) organise un séminaire de formation et de réflexion sur l'Europe, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, du mercredi 6 au vendredi 8 janvier. Des personnalités prestigieuses ont été invitées pour parler du rôle de l'Etat, de la place des régions, de l'aménagement du territoire dans la perspective de la construction européenne. Les organisateurs annoncent pour la dernière demi-journée un débat sur la formation dans les services publics et les entreprises à l'heure de l'Europe.

▶ **Renseignements : ENA recherche. Tél : (16-1) 45-49-33-04.**

■ **Schéma directeur de l'Ile-de-France.** – Alors que le débat doit s'engager au conseil régional sur le projet présenté par les pouvoirs publics à la fin de 1992, l'Institut Haussmann organise, jeudi 7 janvier au Palais du Luxembourg, un colloque sur thème : « Le schéma directeur de la région d'Ile-de-France : outil efficace ou faux-semblant ? ». L'ensemble des acteurs régionaux, dont plusieurs ont participé à l'élaboration du document, devraient intervenir au cours des débats.

▶ **Renseignements : Institut Haussmann, 108, rue d'Alésia, 75014 Paris.**

CONCOURS

■ **Label petite enfance.** – Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés, accompagné de Jean Delevoye, président de l'Association des maires de France, a remis, mardi 8 décembre, le label « petite enfance » à cinquante communes de France. Ce label récompense chaque années des villes qui se sont distinguées pour leur action en faveur des plus jeunes de leurs habitants. Le jury attache une attention particulière à la globalité de la politique, équipements, information au public, accueil, soutien aux familles défavorisées...

Parmi les lauréats figurent huit villes de plus de 50 000 habitants : Nantes, Orléans, Angers, Nancy, Strasbourg, Belfort, Créteil (ville dont Laurent Cathala est le maire) et Fontenay-sous-Bois.

Trente et une communes de 5 000 à 50 000 habitants : Soyaux, Saintes, Douarnenez, Colomiers, Saint-Médard-en-Jalles, Fougères, Ballan, Mire, Echirolles, Eybens, Seyssins, Vienne, Villefontaine, Saint-Claude, Saint-Herblain, Saint-Lô, Chamalières, Saint-Fons, Lognes, Guyancourt, Maisons-Laffitte, Maurepas, La Roche-sur-Yon, Athis-Mons, Courcouronnes, Epinay-sous-Sénart, Evry, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Suresnes, Alfortville et Fresnes.

Enfin, onze communes de moins de 5 000 habitants : Rognonas, Beauregard, Bassac, Quint, Rieux, Saint-Georges-de-Reintembault, Tierce, Flavigny-sur-Moselle, Larmor-Baden, Voray-sur-L'Ognon et Thénezay.

FORMATION

■ **Nouvelles technologies de communication.** – L'Institut de recherche et d'information socio-économique-travail et société (IRIS-TS) et la DATAR organisent, à l'université Paris-Dauphine, un séminaire sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans l'aménagement du territoire. A raison d'une session par mois jusqu'au 29 avril 1993, cette série de conférences abordera les NTIC sous l'angle du télétravail, de la formation, etc.

▶ **Renseignements au (16-1) 44-05-46-41.**

PUBLICATIONS

■ **Privations d'emploi dans la fonction publique territoriale.** – Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) vient de publier une étude sur *« les privations d'emploi dans la fonction publique territoriale »*. Les auteurs font le point juridique, statistique, financier et humain des « incidents de carrière », qui affectent aujourd'hui plus de 700 fonctionnaires territoriaux.

Les décharges de fonction surviennent souvent après une alternance politique. Les élus peuvent aussi supprimer des emplois pour réaliser des économies, ou s'éviter la lourdeur d'une procédure disciplinaire. Ils mettent l'agent à disposition d'un centre de gestion départemental ou du CNFPT (lorsqu'il s'agit d'un cadre A). Ces organismes lui versent son salaire. Ils se transforment ainsi en véritables caisses d'ASSEDIC. L'étude du CNFPT paraît au moment où M. Jacques Rigaudiat, chargé d'une mission sur les dysfonctionnements de la fonction publique territoriale, préconise une meilleure responsabilisation des collectivités qui se séparent trop facilement de leur personnel, et des agents qui refusent un trop grand nombre de propositions de réintégration.

▶ **Etudes et réflexions, octobre 1992, № 14, 52 pages, 35 francs. CNFPT, 3, villa Thoréton 75738 Paris Cedex 15**

TEXTES

■ **Communautés de communes en milieu urbain.** – Le Parlement a adopté un amendement créant des communautés de communes en milieu urbain, lors de l'examen du projet de loi relatif à la lutte contre la corruption, le 19 décembre. Cet amendement avait été introduit au Sénat par Paul Graziani, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine et maire de Boulogne-Billancourt, et François Trucy, sénateur (rép. ind.) du Var et maire de Toulon.

L'Association des maires de grandes villes souhaitait que les agglomérations de plus de 20 000 habitants puissent constituer des communautés de communes. Les règles juridiques et fiscales de ces établissements sont en effet plus souples que celles des communautés de villes.

Ainsi, bien que les compétences soient les mêmes (aménagement du territoire et développement économique), elles sont définies de façon moins contraignante pour les communautés de communes. Les communautés de villes doivent avoir un taux unique de taxe professionnelle et affecter la totalité de cette recette au groupement. Les communautés de communes, en revanche, peuvent instituer une simple taxe professionnelle de zone.

COURRIER

Retraité baladeur

Je suis un de ces « jeunes » retraités (soixante et un ans) dont vous avez parlé (*le Monde* daté 6-7 décembre). Si je n'ai pas déjà quitté la capitale, c'est parce que ma maison de province n'est pas encore habitable.

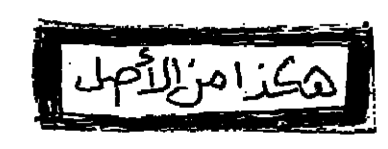
Né à Mont-de-Marsan, je suis arrivé à Paris à vingt-deux ans et j'y ai passé toute ma vie professionnelle. Depuis quelques années, j'éprouve un gros ras-le-bol de la capitale et désire la quitter. Mais on m'a mis en garde contre les regrets possibles, et j'ai connu des personnes se mordant les doigts d'avoir largué toutes leurs amarres. Fuir Paris, mais pour aller où ? En 1987, lors d'un passage dans ma ville natale, j'ai senti que c'était là que je voulais achever ma vie.

Mais je n'y connais plus grand monde et les quelques « amis » que j'y ai encore, dont j'attendais l'aide matérielle et surtout morale pour ma réimplantation, semblent s'être donné le mot pour me la refuser. Finalement, c'est à Lusignan, près de Poitiers, que j'ai trouvé la maison de mes rêves. A environ 340 kilomètres de Paris, comme les héros de votre article.

Je m'apprête donc à être un de ces « baladeurs ». Non par goût des voyages. Mais parce que je crains de ne jamais pouvoir me passer totalement de Paris. Je me donne trois ans pour faire le point. Si, passé ce délai, je m'accommode de cette double vie, un pied à Lusignan et Poitiers, l'autre à Paris, je n'aurais aucune raison de ne pas continuer.

Si je constate que je suis toujours fourré dans la capitale, je garderai ma maison provinciale, mais ce sera surtout un garde-meubles. Si, au contraire, c'est à Paris que je ne viens qu'exceptionnellement, j'aurai d'autant moins de raisons d'y conserver mon appartement que je n'en suis que locataire. Bref, j'attends de voir si la greffe réussit pour la proclamer définitive.

ANDRÉ DELCOMBRE
Paris



MIDI-PYRÉNÉES

ALBI PLUS PRÈS DE TOULOUSE

L'ouverture à la circulation d'une portion de la future voie autoroutière A 68 prépare la liaison avec la vallée du Rhône

LES habitants du département du Tarn peuvent désormais, comme tous ceux qui circulent entre Albi et Toulouse sur la nationale 88, emprunter 33 kilomètres d'un seul tenant de voies express entre les communes de Gémil et de Rabastens. Il s'agit du premier tronçon à caractéristiques autoroutières de la future autoroute A 68, qui est offert gratuitement aux usagers.

D'un montant de 578 millions de francs, cet équipement routier était l'un des principaux chantiers figurant au contrat de plan signé entre l'Etat et la région Midi-Pyrénées. Les deux parties ont financé, à parité, 274 millions de francs de cette opération, le conseil général du Tarn prenant à sa charge les 8 % restants. Ce projet est vieux d'une vingtaine d'années, mais sa mise en chantier avait été maintes fois différée faute d'accord entre les partenaires concernés sur la nature de la liaison et son financement.

Lors de l'élaboration du IXᵉ Plan, 460 millions de francs avaient été investis pour l'amélioration de la liaison entre les villes de Gaillac et de Marssac-sur-Tarn. Il reste donc, pour terminer la liaison entre la capitale régionale et Albi, à réaliser le tronçon entre Toulouse et la commune de Gémil. Une opération concédée à la société des Autoroutes du sud de la France (ASF), qui devrait, au début de l'été prochain, livrer à la circulation les 13 kilomètres restants, moyennant un droit de péage de 7 francs par véhicule.

Ce n'est qu'après que sera mis à caractéristiques autoroutières le tronçon Gaillac-Marssac qui dispose déjà des ouvrages d'art nécessaires, ce qui permettra aux automobilistes de relier Toulouse à Albi en quelque quarante-cinq minutes.

Les 33 kilomètres de chaussée, mis en service à partir de Gémil, ont été inaugurés par Paul Quilès, ministre de l'intérieur et surtout candidat à un siège de député dans la circonscription d'Albi-Carmaux. Le ministre a souligné que cet équipement a fait l'objet d'un soin particulier, aussi bien pour ce qui concerne le confort et la sécurité des automobilistes, que pour la protection de l'environnement.

Pour cette opération la direction départementale de l'équipement du Tarn (DDE) a choisi un bitume « drainant » qui supprime tout risque de projection d'eau et de dérapage par temps de pluie. La signalisation au sol a été traitée avec un matériau spécial qui préserve la qualité du revêtement et reste réfléchissant. Jusqu'aux panneaux de direction qui conservent la même couleur de jour comme de nuit dans le pinceau des phares des véhicules. Pour protéger les riverains, des travaux ont permis, par des mesures antibruit ou l'isolation des façades en zone d'habitat dispersé, de diminuer les nuisances acoustiques. Les ingénieurs ont aussi pensé à la protection des rivières en évitant le rejet des eaux polluées. Toutes ces mesures permettent à l'autoroute A 68, selon ses promoteurs, de préserver la qualité du paysage de cette plaine où coule le Tarn.

Le futur axe qui doit relier la capitale régionale à Albi est, pour bien des responsables de Midi-Pyrénées, le début d'une autoroute plus ambitieuse. Il s'inscrit comme le premier jalon d'une liaison transversale qui conduirait de Toulouse à Lyon, *via* Rodez, dans le département de l'Aveyron. Il s'agit, dans l'esprit de promoteurs de cette idée, de recentrer la région en captant une partie des flux d'échanges venus du nord-est de l'Europe. Une initiative qui, par contrecoup, soulagerait le trafic de la vallée du Rhône.

Un syndicat mixte, présidé par Marc Censi (UDF), maire de Rodez et président de la région Midi-Pyrénées, a même été créé à cet effet. Il regroupe dix-huit collectivités territoriales et veut obtenir l'inscription de cet axe au schéma directeur national autoroutier.

Ce projet, même s'il paraît « révolutionnaire » à certains, aurait l'avantage de renouer ainsi avec l'histoire. Jadis, la route 88, qui nécessita entre Toulouse et Rodez quelque cent vingt-deux années de travaux, assurait la liaison Toulouse-Lyon.

L'axe était alors économiquement rentable parce que moins long que celui passant par la vallée du Rhône.

de notre correspondant à Toulouse

Gérard Vallès

Un développement en étoile

LA région Midi-Pyrénées prône un développement des liaisons routières et ferroviaires en étoile autour de la capitale régionale. L'objectif des élus régionaux est de relier chacune des grandes villes des départements périphériques à Toulouse par des voies routières rapides et des liaisons ferroviaire permettant à ces cités de bénéficier des retombées économiques du dynamisme de la métropole régionale. *« Il s'agit de se donner les moyens de lutter contre la désertification qui naît en grande partie des difficultés de liaison et de communication »*, précise un document du conseil régional.

Montauban, « capitale de Tarn-et-Garonne », illustre cette situation. La ville a connu, depuis la mise en service de l'autoroute A62 Bordeaux-Toulouse, une croissance rapide et soutenue qui en fait un pôle d'activités complémentaire de l'agglomération toulousaine. Géographes et économistes estiment aujourd'hui que la zone de développement liée à la métropole régionale est dessinée par une ligne isochrone d'une heure (tous les points, les lieux qui sont à une heure ou moins de trajet des autoroutes). Ce qui explique la quête effrénée de certains départements, comme l'Ariège, où des travaux sont en cours pour obtenir une bonne liaison avec la capitale régionale.

G. V.

ALSACE

L'INFORMATISATION DU LIVRE FONCIER

Les Alsaciens et les Mosellans veulent conserver une spécificité de leur droit local

BAS-RHIN, Haut-Rhin et Moselle ont hérité de l'Histoire un important « droit local », composé de textes allemands de la période 1870-1918, réincorporés ensuite dans le droit français (à l'exemple du droit de la chasse) et de textes français antérieurs à 1870 qui n'ont pas été abrogés (c'est le cas du concordat).

Le Livre foncier est une partie importante de ce droit local. La publicité foncière, c'est-à-dire la connaissance de l'état juridique d'une parcelle de terrain, y est assurée par de gros registres, comme en Suisse, en Allemagne ou en Autriche. Pour mettre à jour, et à la disposition des utilisateurs, ces importants documents, trente et un bureaux fonciers existent en Alsace avec cent cinquante fonctionnaires du ministère de la justice, dont trente-cinq magistrats. Contrairement au système français de la conservation des hypothèques, où les actes sont empilés, le Livre foncier permet d'un coup d'œil de connaître la situation juridique d'une parcelle.

Conscients de ces avantages, les notaires, principaux utilisateurs, souhaitent depuis des années l'informatisation du système. Le projet a pris corps autour de l'Institut du droit local (IDL), créé en 1985 à Strasbourg, et les études sont terminées. *« Nous sommes prêts à démarrer la deuxième phase, c'est-à-dire une expérimentation à Haguenau (Bas-Rhin), avant d'étendre éventuellement le système »*, explique le président de l'IDL, Robert Koenig, professeur à l'université Robert-Schuman de Strasbourg.

Un seul verrou demeure : malgré les subventions déjà promises par les collectivités locales et le conseil inter-régional des notaires, le système ne peut fonctionner sans un financement modeste mais régulier. *« Nous avons proposé qu'une petite taxe sur les requêtes en inscription, chaque fois qu'on ajoute une mention au Livre foncier, soit versée à un Groupement régional d'intérêt public (GIP) créé pour cela. »*

Mais cette taxe et ce GIP ne peuvent être créés que par la loi nationale. Vingt députés alsaciens et mosellans (RPR, UDF et PS), avec pour chef de file le député du Bas-Rhin Adrien Zeller (CDS), ont donc déposé un amendement à la loi de finances pour 1993. L'amendement Zeller, auquel le gouvernement s'est montré hostile, a été trois fois rejeté par l'Assemblée, même dans son ultime version : une taxe de 60 francs sur les transactions supérieures à 5 000 francs.

Cet échec provoque l'amertume des élus de la région. Le conseil régional d'Alsace, les deux conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, ont adopté à l'unanimité des motions de protestation. L'Institut du droit local est sorti de son habituelle réserve pour dénoncer *« la technocratie anonyme »* qui aurait bloqué la réforme et accuse directement *« le silence et le refus hautains dans lesquels s'est claquemurée la toute-puissante administration des finances »*. L'Institut craint, en effet, que ce blocage soit inspiré au ministère des finances par une hostilité au droit local. *« Si nous n'informatisons pas le Livre foncier,* résume le professeur Koenig, *il va se gripper. On nous imposera alors le système, pourtant moins performant et plus cher, de la conservation des hypothèques. »*

Les défenseurs du droit alsacien et mosellan s'insurgent : *« Nous avons accepté de « nettoyer » le droit local de ce qu'il avait de désuet, à condition de pouvoir moderniser ce qu'il a de performant,* explique Jean-Marie Woehrling, magistrat administratif et membre fondateur de l'Institut. *Or le nettoyage est fait, par exemple pour des points du droit des assurances, du droit civil ou du droit de la chasse, mais maintenant on nous interdit la modernisation ! »*

Bien que très technique, le débat prend en Alsace un aspect politique. Les élus, et les futurs candidats aux législatives, savent que les Alsaciens sont très attachés au droit local, surtout quand il s'apparente à celui des proches voisins européens.

de notre correspondant à Strasbourg

Jacques Fortier

MARSEILLE

DIFFICILE REGROUPEMENT

Suite de la page 7

Mais il faut convenir qu'une ville qui se dépeuple (110 000 habitants perdus depuis 1974) qui se désindustrialise (13 % des emplois contre 22,5 % en France, plus de 18 % de chômeurs) et, donc, s'appauvrit, n'offre pas les meilleures perspectives d'avenir. Même si elle est fondée à se plaindre des avanies qu'on lui a fait subir (1) ou si elle peut mettre en avant des potentialités indiscutables dans le domaine scientifique. *« On va payer ses dettes et, en plus, elle nous enverra ses habitants indésirables »* aurait persiflé, par exemple, le maire d'une commune de gauche placée dans son orbite.

Le phénomène général de crainte inspiré aux « petits » par le pouvoir d'absorption de la ville-centre a également joué avec plus de force qu'ailleurs compte-tenu du problème de taille posé par ce mastodonte. *« Certains de mes collègues,* confirme le maire de Marignane, Laurens Deleuil (UDF), *m'ont clairement dit qu'ils ne voulaient pas prendre le risque de devenir, à terme, de simples quartiers de Marseille »*. Pour Jeanne Laffitte (PS), adjoint au maire de Marseille et membre de la CDCI la réalité est plus simple : *« Beaucoup de communes ont vu l'occasion de prendre leur revanche sur trente ans d'omnipotence defferriste »*.

Une concurrence suicidaire

La personnalité de Robert Vigouroux n'a pas, elle-même, contribué à créer un climat propice à une large alliance. *« Il n'a pas su séduire »* convient un membre de l'entourage du maire de Marseille. Aimable euphémisme pour parler du caractère et de la difficulté à communiquer du premier magistrat marseillais. Il ne fait pas de doute, également, que sa position ambigüe à l'égard du PS, son isolement politique volontaire, l'ont fortement desservi. L'un de ses proches dénonce, par ailleurs, la stratégie du conseil général- présidé par le socialiste Lucien Weygand-qui aurait consisté *« à favoriser des regroupements par affinitités cantonales plutôt que d'appuyer le projet, politiquement gênant, de l'aire métropolitaine marseillaise »*. Le préfet des Bouches-du-Rhône, Claude Bussière, se contente de noter que 110 communes sur 119 ont déja délibéré sur l'intercommunalité -dont 55 sur un projet concordant- *« ce qui,* estime-t-il, *est un succès pour la loi »* (2). *« Les esprits,* ajoute-t-il, *ne sont pas encore mûrs, dans certaines communes pour concevoir un regroupement plus important avec Marseille. »* C'est précisément l'espoir que cultive le maire de la métropole. Son directeur de cabinet, Jean Pellegrino insiste sur *« la haute valeur symbolique, mais aussi stratégique, de ce regroupement qui crée une interconnexion unique en France entre un grand port autonome, un aéroport international, deux autoroutes et, demain, le TGV »*. M. Deleuil est, lui aussi, très confiant dans l'avenir de cette communauté, dénommée « Marseille Provence Métropole » *« qui est sûrement appelée à s'élargir, notamment vers l'Est de Marseille »* .

Les trois communes ont opté pour le régime fiscal de la taxe professionnelle d'agglomération sur la base d'un taux moyen pondéré de 17 %. Ce qui incite le maire de Marignane à se frotter les mains. *« Notre taux était de 24 %. Nous devenons plus attractifs pour les entreprises sans perte de ressources budgétaires, puisque la loi nous garantit un produit équivalent à celui perçu antérieurement »*. Dès 1994, la communauté espère recevoir, de l'Etat, une dotation globale de fonctionnement supplémentaire de 100 à 150 millions de francs . Elle va donc *« réaliser des choses »* dans les deux domaines de compétences optionnelles (ou facultatives) qu'elle a choisies : la protection et la mise en valeur de l'environnement et les transports. Ses deux principaux projets : la création d'une unité moderne de traitement des ordures ménagères et l'étude d'un système de transport en site propre reliant Marignane à Marseille, *via* le port. Avant même la naissance officielle de la communauté, les trois partenaires ont déjà effectué, le 26 novembre, une démarche commune et solidaire auprès du ministre de l'Equipement, pour obtenir l'implantation d'une gare du futur TGV Sud-Est *« à proximité immédiate de l'aéroport de Marseille-Provence »*. Marignane a été, d'autre part l'une des deux communes, avec Aubagne, à adhérer au syndicat mixte de l'Opéra de Marseille et de Provence.

Bien des regrets perçaient, pourtant, dans la délibération sur la création de la communauté « à trois » adoptée, le 14 décembre, par les élus de la seule majorité « vigouriste » et deux socialistes. *« Dans le contexte européen, la concurrence à l'intérieur de notre agglomération serait suicidaire, puisque,* y lisait-on, *nous devons faire face, au contraire, à celle des autres grandes agglomérations qui ont toutes des structures institutionnelles fortes. Il y a là un changement d'échelle dont tous les acteurs publics et privés de l'agglomération marseillaise doivent prendre conscience »*.

Guy Porte

(1) Discrimination dans le versement, par l'Etat, de la dotation globale de fonctionnement ou concurrence fiscale des zones d'entreprises périphériques, entre autres.

(2) Ces délibérations ont abouti à vingt-trois projets de regroupements pour la création d'une communauté de villes, de treize ou quatorze communautés de communes, deux districts, une extension de syndicat d'agglomération nouvelle et un SIVOM.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Un aéroport de fret dans la Marne

Le conseil général de la Marne a créé la société d'économie mixte (SEM) Europort Paris-Champagne, pour construire une plateforme logistique multimodale (avion, route, fer) à Vatry, près de Châlons-sur-Marne. Cet équipement serait installé sur une ancienne base militaire proche de l'autoroute A 26.

Le département réactive ainsi le projet de site aéroportuaire de fret, lancé par Yves Bonnet, ex-préfet de Champagne-Ardenne, à la tête de la Compagnie européenne de fret aérien (CDFA) en cours de liquidation amiable. La SEM, au capital de 15 millions de francs, est présidée par Albert Vecten (Union centriste), président du conseil général, lequel détient la majorité. Le principal partenaire privé est Novalliance, une société spécialisée dans les transports. Le premier client, la compagnie Jet-Fret, serait opérationnel en juin 1993. Les responsables de la SEM négocient avec l'armée pour acquérir 500 hectares de terrain supplémentaires et avec l'aviation civile, qui réglemente l'espace aérien.

FRANCHE-COMTÉ

Un réveillon pour un bicentenaire

En 1793, la principauté de Montbéliard, longtemps convoitée par la France, lui était rattachée à la faveur de la Révolution. Diverses manifestations doivent marquer le 200ᵉ anniversaire de cet événement. Elles ont commencé par un « réveillon » auquel la « mission du 200ᵉ » a convié les 130 000 habitants de ce qui demeure le « Pays de Montbéliard », dont la trace se retrouve dans un district urbain de 25 communes.

L'opération est à usage interne, il s'agit de rassembler une population autour d'un sentiment d'appartenance à un « pays » dont l'histoire défie siècles et révolutions. Elle s'inscrit aussi dans les actions de communication que le district urbain mène en direction d'investisseurs susceptibles de prendre le relais de l'industrie automobile, représentée par Peugeot, qui a contribué au financement du réveillon de la Saint-Sylvestre. Un budget de 6,5 millions de francs y était consacré, le district participant pour 500 000 francs, le département du Doubs pour 200 000 francs et la ville de Montbéliard, pour 1,5 million de francs.

HAUTE-NORMANDIE

Union régionale pour l'université

Le conseil général de Seine-Maritime a décidé de participer au financement du plan Université 2000 pour développer l'enseignement supérieur en Haute-Normandie. Le projet, voté au début de l'année par le conseil régional, prévoit un investissement de 1 360 millions de francs. Dans la corbeille du contrat, l'Etat apporte 360 millions, 1 milliard de francs restant à la charge de la collectivité régionale.

Pour faire face à l'engagement de son prédécesseur, Roger Fossé (RPR), le président du conseil régional, Antoine Rufenacht (RPR), s'est tourné vers le conseil général qui, jusqu'à présent, intervenait à hauteur de 10 % en matière d'équipement universitaire, cofinancé par l'Etat et la région. Les élus proches du président Jean Lecanuet (UDF) ont décidé de verser 252 millions de francs (25,2 %), qui s'ajoutent aux terrains offerts par le département.

VALENCIENNES

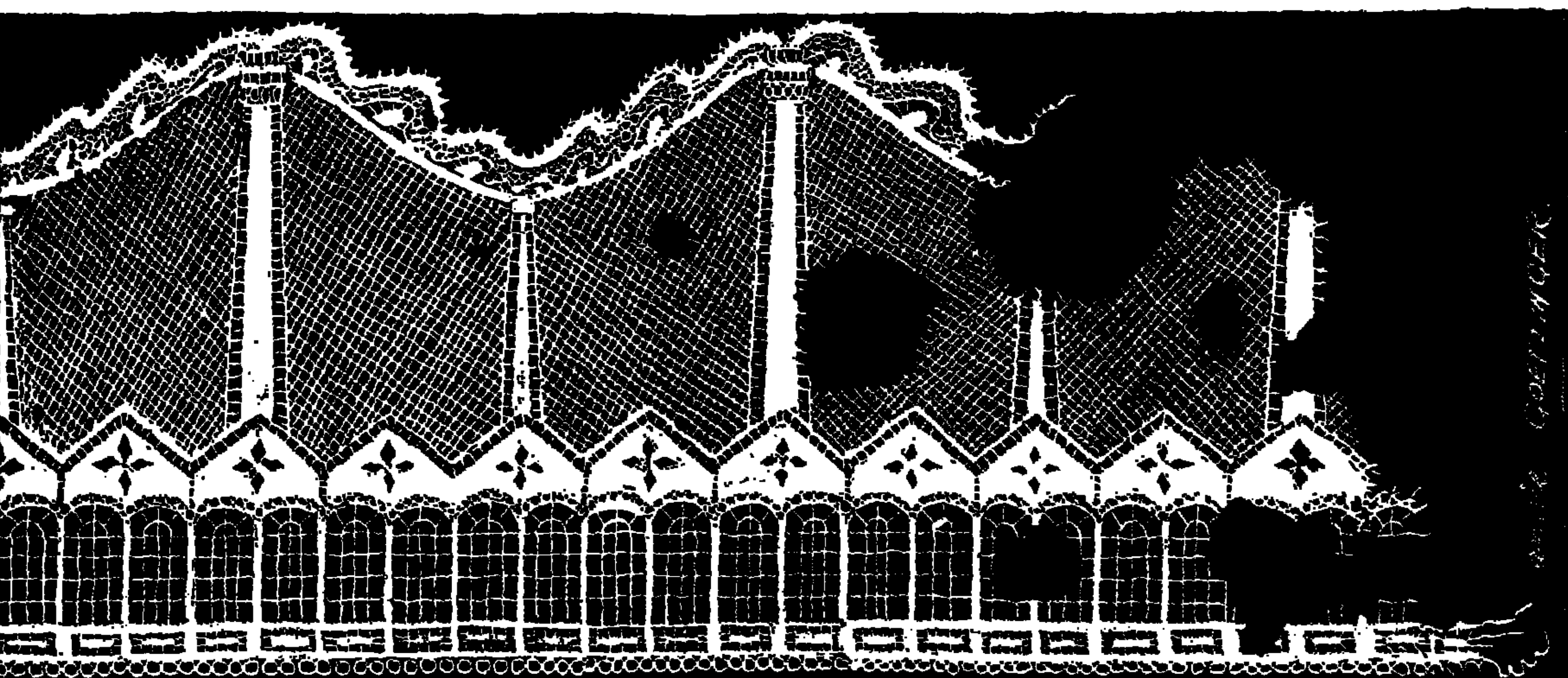
Lueurs d'espoir au fond du puits

S'IL ne s'agissait que de décrire Valenciennes, petite ville de 40 000 habitants enfermée dans un maillage urbain et industriel qui en compte 350 000, ce serait relativement simple. Dès lors que l'on aurait rappelé son passé tourmenté aux confins de frontières mouvantes, l'essor de l'industrie au XIXe siècle et son déclin depuis trente ans, tout, ou presque, serait dit. Peut-être faudrait-il souligner la vocation artistique qui en avait fait l'Athènes du Nord, patrie, entre autres, du chroniqueur Froissart, du peintre Watteau et du sculpteur Carpeaux ? Et se souvenir, aussi, qu'elle fut une cité opulente du Hainaut, alors sans frontière, traversée de cours d'eau aujourd'hui enfouis, vouée au commerce et au tissage (le drap, la batiste, les linons et la fameuse dentelle).

Pour être tout à fait franc, il faudrait dire, en plus, que Valenciennes, ville basse où domine la brique rouge, porte encore les stigmates de la guerre et de l'asservissement industriel. De l'une témoignent, au cœur de la cité, les immeubles grisâtres de la reconstruction et l'étrange hôtel de ville dont la façade d'époque, c'est-à-dire restaurée façon Renaissance flamande au milieu du XIXe siècle, semble masquer à la vue de la place d'Armes les méfaits du XXe. Les restes de la splendeur d'antan ne brillent guère : le Musée des beaux-arts, qui prenait l'eau, est fermé pour deux ans de travaux, la rénovation des vieux quartiers ne fait que s'amorcer et, selon le maire, Jean-Louis Borloo, la basilique Notre-Dame du Saint-Gordon, église emblématique de la cité, est promise à la ruine si le miracle ne vient pas, cette fois, des hommes.

Cette ville retrouvera-t-elle des traits dignes de l'attachement qu'elle s'attire ? Pour cela, il faudrait, si c'est possible, rattraper le temps perdu et revenir sur le laisser-aller des jours prospères, sauf qu'il n'y a plus de prospérité. Cependant, dans le climat ambiant de désespérance, on se prend à y croire en découvrant le nouveau lycée, accosté à l'Escaut, dont les berges se préparent à accueillir d'autres équipements prestigieux ; en imaginant que le bel hôpital du Hainaut abritera des activités culturelles et logera des étudiants, près d'une friche où doivent s'élever les futures facultés de lettres et de droit, un théâtre faisant aussi office de palais des congrès et un ensemble de bureaux. On est près d'y croire vraiment en voyant se transformer le sinistre quartier de la Briquette, où des logements à taille humaine remplacent des barres de béton rasées du paysage. Oui, il serait facile de ne parler que de Valenciennes s'il n'y avait le traumatisme, encore si présent, vécu par la population, celle de la ville, mais aussi celle de tout le Valenciennois : quatre-vingt-deux communes sous le coup d'une sorte de faillite économique, sociale et culturelle ! Cela seul importe et conduit à s'intéresser d'abord aux gens, à ce qu'ils vivent, à ce qu'ils font pour s'en sortir.

Leur mal-vivre s'inscrit dans les statistiques et dans le paysage du sillon industriel qui longe l'Escaut, une zone de forte densité urbaine (600 habitants au kilomètre carré) dont le rythme cardiaque s'est brusquement effondré avec la disparition des mines et la fin des grandes aciéries. Le chômage stagne autour de 18 %, supérieur de 40 % à la moyenne régionale et de 70 % à la moyenne nationale. Il y a plus de six mille allocataires du RMI dans le Valenciennois, deux fois plus qu'à l'échelle nationale. Fait aggravant, une longue dépendance à l'égard d'employeurs de main-d'œuvre non qualifiée et pourvoyeurs de confort social (logement, chauffage, protection) a laissé en héritage une population laborieuse, traditionnellement sous-scolarisée, peu formée malgré ses aptitudes au travail, et en défaut d'autonomie sociale. D'où ce paradoxe, souligné par Raphaël Sevrin, syndicaliste CFDT, d'un fort taux de chômage et d'un manque de main-d'œuvre qualifiée.



Sinistrée par la disparition des mines et la fin des grandes aciéries, l'agglomération affirme aujourd'hui une vocation nouvelle, à la fois technologique et universitaire

D'où la perte de vitalité d'une communauté qui voit chaque année partir 1 % de ses habitants les plus dynamiques, ce que ne parvient pas à masquer un taux de natalité élevé (15,7). *« L'université forme des gens remarquables qui ne restent pas chez nous. C'est une catastrophe, la région se vide »*, déplore André Bocquet, président de l'union locale CFDT.

Pour Jean-Louis Borloo, aucun doute : le Valenciennois souffre d'abord d'un déficit d'encadrement, de l'absence d'élites. Georges Guillaume, président de l'union patronale locale, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI), renchérit : *« Notre vrai handicap est culturel ! »*. Le mal est, ici, plus profond qu'ailleurs dans la mesure où les habitants s'affirmaient volontiers par l'ardeur au travail, quelle que soit la dureté de celui-ci. Or, loin de cette culture, nombre d'enfants n'ont, désormais, jamais vu leurs parents, parfois leurs grands-parents, s'astreindre à un emploi régulier. Entourés de retraités encore jeunes et de chômeurs endémiques, ils arrivent dans la société sans ce modèle traditionnel de socialisation. Comment leur demander de se conduire en battants, en gagneurs ? La vitalité du mouvement associatif, l'engouement des Nordistes pour les manifestations festives et le sport ne compensent pas une si grande part d'inactivité. Il faut meubler le vide de ces vies par des petits riens qui font illusion, passer une partie de son temps au café, haut lieu de la sociabilité locale, ou, pour les plus jeunes, traîner sa vacuité et son ennui, à la merci des pires tentations.

Face à la crise, le salut a d'abord été attendu de l'extérieur. *« On s'est beaucoup lamenté en demandant qu'on fasse quelque chose pour nous car, après avoir tant donné, on estimait avoir des droits. Maintenant, nous avons compris qu'il fallait prendre notre sort en main, qu'il fallait travailler en commun pour bâtir des projets avant de rechercher des aides »*, déclare André Bocquet. Ce langage, on l'entend de plus en plus dans d'autres cercles de pouvoir. C'est celui de Jean-Louis Borloo, mais aussi d'autres élus locaux, des services de l'Etat, de la chambre de commerce, de l'université. Et, de fait, les projets abondent, fût-ce avec retard, car le Valenciennois n'a pas ébranlé, quand il le fallait, ses blocages, ses *« bunkers »*, souligne un connaisseur. Le premier était d'ordre politique et résultait d'un partage implicite entre la « vallée rouge », tenue par les communistes (les trois députés de l'arrondissement appartiennent à ce parti), et la ville, fief reconnu de la droite ; le sud du département avait été notoirement délaissé par les socialistes qui dominaient au Nord. Valenciennes a ainsi vécu sous le long règne tranquille d'un notable gaulliste, Pierre Carous, pendant une quarantaine d'années. Même le dauphin programmé, Olivier Marlière, est arrivé trop tard dans ce monde figé. Le bouleversement de 1989, qui a vu l'élection surprise à la mairie d'un étranger dont le plus grand titre de gloire était d'avoir sauvé le vieux club de football – mais c'était déjà un signe de vitalité, une lueur d'espoir, – ne s'explique pas autrement.

Le nouveau maire a mis son savoir-faire médiatique et sa capacité catalytique au service d'une entreprise de redressement dont chacun sait qu'elle dépasse le cadre de la ville. Le changement politique est là, aussi : dans la nécessité d'agir en commun, mieux reconnue qu'autrefois, mais qui doit être encore imposée contre l'esprit de beffroi. L'Association pour le développement du Valenciennois, où se retrouvent les élus et les responsables socio-professionnels, devrait permettre de bénéficier des avantages fiscaux accordés aux zones d'investissement prioritaires. Un projet d'agglomération définit les stratégies à mettre en œuvre à partir de quatre secteurs d'études (Condé, Denain, Saint-Amand, Valenciennes), preuve que la pratique du partage n'est pas complètement dépassée. Néanmoins, tant André Parent, maire socialiste d'Anzin, discret mais actif propagandiste de l'intercommunalité, que Jacques Fine, animateur du pôle de conversion du Douaisis-Valenciennois, se félicitent de la naissance d'un outil de gestion régionale.

Le maire, fort des ses autres succès électoraux et de l'équipe de techniciens et de gestionnaires dont il s'entoure, pousse les feux de la locomotive que, dans son esprit, Valenciennes doit être pour le sud du département. La ville a commencé par généraliser le tout-à-l'égout, entreprise dérangeante et peu visible pour le visiteur, et a annoncé d'autres projets ambitieux et plus porteurs. Mais l'état d'esprit et les états d'âme sont tels que, tant que les grues n'auront pas peuplé de leurs hautes silhouettes les paysages vides, le doute le disputera à l'espoir : ce sont elles que l'on attend. Et que l'on va voir sous peu, assure le maire.

Le Valenciennois a pâti de l'absence de leaders politiques aptes à inscrire les ambitions locales dans une vision d'ensemble. Le seul visionnaire reconnu s'est situé dans le champ économique, où il ne lui fut pas si facile de se faire entendre au sein de ce bunker-là. Toujours est-il que c'est à Marc Lefranc, ancien président de la CCI, que la région doit sa desserte autoroutière et les possibilités d'accueil qu'offre cette infrastructure. La CCI, disposant d'un budget annuel de plus de 180 millions de francs, reste un puissant outil d'aménagement et de formation qui, selon Georges Guillaume, est en train de se réactiver au profit de projets globaux et collectifs.

Un autre acteur essentiel est l'université, qui regroupe au Mont-Houy, à Aulnay, et sur d'autres sites sept instituts et une école d'ingénieurs en mécanique énergétique, quelque neuf mille étudiants et trois cent soixante-six enseignants. Son originalité est de s'être spécialisée dans des créneaux scientifiques et techniques porteurs d'innovation et dont certains collent étroitement à la vocation, appelée à s'élargir, de la région, notamment le ferroviaire (Alsthom, Bombardier) et l'automobile (Valmex, Sevelnord qu'installent les groupes PSA et Fiat). La liaison entre l'université et l'industrie, avec le partenariat de la région, se fait au sein d'un organisme, VALUVAL, qui joue le rôle d'interface et fonctionne sous la forme de contrats entre les entreprises et la recherche (il y a trois unités du CNRS et une vingtaine de laboratoires). Son président, Yves Ravalard, précise que le nombre d'adhérents, de contrats et d'études de cette jeune institution ne cesse de croître, et que les PME ne sont pas les dernières à utiliser ses services haut de gamme. On comprend qu'un enthousiaste proclame : *« L'université, c'est notre Jeanne d'Arc. »*

Elle s'affirme, en tout cas, comme le symbole de la nouvelle vocation technologique du Valenciennois et du changement culturel qui s'y accomplit lentement. Elle est un atout majeur, parmi d'autres qui ne demandent qu'à être brandis : la tradition industrielle, la productivité des travailleurs du Nord, la position géographique de la région, sa desserte autoroutière, le futur TGV, la possible liaison ferroviaire jusqu'à la frontière, la chance offerte, si elle est saisie, à la navigation fluviale. Sur ces bases, dans les projets et propositions qui s'énoncent, les aspirations qui s'expriment, une stratégie se dessine qui commence à contrebalancer les inerties, les conservatismes et l'abattement. Le Valenciennois peut se repositionner sur les pôles industriels qui lui restent en développant autour d'eux un tissu de PME de services et de technologie fine ; l'arrondissement, loin de se tenir à l'écart, a intérêt à renforcer la solidarité transfrontalière avec le Hainaut belge, et à devenir partie prenante de l'énorme chantier qui s'organise jusqu'au littoral, autour d'une métropole régionale proche et inapte à répondre, à elle seule, à tous les besoins.

« Valenciennes a tout à gagner en jouant une ouverture forte », estime Georges Guillaume. Encore faut-il s'investir dans les lueurs d'espoir qui vacillent au fond du puits. Encore faut-il que la ville continue de changer son image de marque et que tous ses habitants acceptent d'abattre ce qui, dans leurs têtes, reste des anciens remparts.

de notre envoyé spécial

André Laurens

Sous la plage, la mine

Tout ce que l'homme a cru prendre à la nature, la nature le lui reprend : cette pensée forte et creuse trouve ici, dans la forêt de Raismes, à quelques kilomètres de Valenciennes, une illustration naturelle et plaisante. C'est le lieu d'une ancienne mine, où l'on vient se baigner l'été, pêcher en saison, courir l'hiver, se promener quand bon vous semble. Comme toute mine, elle est dominée par un terril, entassement de ce qui reste de l'extraction du filon quand la houille en a été triée. On vient aussi y grimper, pour le coup d'œil sur l'étendue d'eau et la forêt, les étranges silhouettes des chevalements, au-dessus des puits de descente.

Les galeries souterraines de la mine d'Arenberg, qui couraient sur des dizaines de kilomètres en un dense entrelacs, se sont affaissées donnant naissance à une dépression peu à peu envahie par l'eau. Ainsi est née *la mare à goriaux*, étang d'une centaine d'hectares, lequel a engendré sa propre végétation et sa faune de poissons et d'oiseaux rares (grèbe huppé, canard pilet, balbuzard pêcheur, héron cendré, foulque).

Le terril a la forme d'une colline longue et noire, d'une vingtaine de mètres de hauteur sur 4 kilomètres de longueur. Les bouleaux sont ses premiers conquérants, ainsi que la mousse. D'autres végétaux poussent suivant le rythme de refroidissement de cette petite montagne sortie de la terre et acheminée par wagonnets. La nature a reconquis son dû et ce vestige de l'industrialisation, du labeur souterrain dispensateur de silicose, est devenu un site écologique, ludique, où l'on vient respirer l'air pur.

Pour se convaincre qu'il s'agit bien d'une histoire vraie, il suffit de pousser jusqu'aux chevalements historiques, jusqu'aux puits dont on a conservé les structures hautes et les corons où logeaient les mineurs. Ces modestes maisonnées de briques sur jardinet, accolées les unes aux autres, semblent fraîchement restaurées. Elles l'ont été à grand renfort de polystyrène – car on n'arrête pas le progrès – pour les besoins d'un film en cours de tournage dans la région. *Germinal*, bien sûr !

A. L.

Chiffres

■ **Sous-préfecture** du département du Nord, Valenciennes compte 38 441 habitants.

■ **L'agglomération**, qui réunit une soixantaine de communes, compte 338 392 habitants et se situe au treizième rang du classement effectué par l'INSEE des cent premières agglomérations de France métropolitaine.

■ **Résultats des élections municipales** du 19 mars 1989 :
I., 25 449 ; V., 16 507 ; A., 35,13 % ; E., 15 418
Divers droite (Borloo), 11 726 (76,05 %), 38 élus (38 div. d.).
PC (Dulieu), 3 687 (23,91 %), 5 élus (5 PC).
Union droite (Marlière, RPR, maire), 5 (0, 03 %).

■ **Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :**
I., 23 109 ; V., 15 935 ; E., 31,04 % ; A., 15 393.
Non..........7 744 (50,30 %)
Oui..........7 649 (49,69 %)

Prochain article :
AURILLAC

● *Dans la série « Cités »*, le Monde *a déjà publié :* « Arras » (daté 15-16 novembre) ; « Saint-Malo » (daté 22-23 novembre) ; « Mâcon » (daté 29-30 novembre) ; « Perpignan » (daté 6-7 décembre) ; « La Rochelle » (daté 13-14 décembre) ; « Rodez » (daté 20-21 décembre) *et* « Lisieux » (daté 27-28 décembre).

SOCIÉTÉ

Malgré des divergences sur la libre circulation des personnes

Les Douze mettent progressivement en place une politique plus restrictive du droit d'asile

Divisés à propos de la suppression des contrôles aux frontières internes, les ministres des Douze chargés de la sécurité, récemment réunis à Londres, ont progressé vers l'harmonisation de leur politique d'asile dans un sens restrictif. L'accord intervenu depuis en Allemagne (*le Monde* du 8 décembre) va dans le même sens.

L'asile politique, l'une des rares portes à rester entrouvertes en Europe pour les candidats à l'immigration, figure parmi les préoccupations des ministres de l'intérieur des Douze qui souhaitent encadrer, voire limiter l'exercice de ce droit. La suppression des frontières internes des Douze, reportée à la mi-1993, qui suppose l'harmonisation des politiques de traitement des demandes d'asile, offre une occasion d'évoluer dans ce sens restrictif.

Les conventions de Schengen et de Dublin prévoient déjà qu'un solliciteur d'asile ne pourra déposer sa demande qu'auprès d'un seul pays de la communauté. La décision, positive ou négative, d'un Etat valant pour les autres. L'accord conclu en Allemagne le 6 décembre, qui exclut du droit d'asile les personnes venant notamment de Pologne et de Tchécoslovaquie, s'imposerait donc aux Neuf de Schengen (les Douze, moins la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark). La préoccupation des gouvernements est de « filtrer » les candidats à l'asile et de rejeter rapidement les demandes émanant des personnes ne pouvant faire état de réelles persécutions dans leur pays.

Une première résolution adoptée lors de la réunion de Londres précise la notion de *« demande manifestement infondée »* qui permet de refouler les demandeurs d'asile jugés non crédibles. Le texte maintient le principe d'un examen individuel des demandes grâce à un *« entretien avec une personne qualifiée »* et exclut une décision par les seuls services de police des aéroports.

Une autre résolution limite la possibilité, prévue dans la convention de Dublin, de renvoi du demandeur d'asile dans un *« pays tiers d'accueil »* non européen où il a déjà séjourné . Cette procédure pourra être utilisée par les Douze seulement si le pays tiers *« respecte les droits de l'homme »* et si le demandeur y est efficacement protégé contre le refoulement vers le pays où il estime sa vie en danger.

Enfin, la réunion de Londres a récusé la notion de *« pays sûr »* dont les ressortissants auraient été *a priori* exclus du droit d'asile. Les Douze lui ont préféré la notion, très proche, de *« pays où, en règle générale, il n'existe pas de risque sérieux de persécution »*. Cette précaution ne rassure pas les organisations humanitaires. Amnesty international craint que les résolutions de Londres *« prises à huis clos, sans débats publics ou parlementaires »* ne réinterprètent le droit international des réfugiés *« d'une manière qui sape les principes de base de leur protection »*.

Ph. Be.

Cinquante ans après le début de leur extermination

Les loups reconquièrent l'Amérique

Les autorités fédérales ont décidé de laisser les loups retrouver leur habitat dans plusieurs Etats de l'Ouest, et plus particulièrement autour du grand parc national de Yellowstone (Montana). Mais le retour envisagé du carnassier aux yeux orange provoque des remous dans les Etats intéressés, ravivant les peurs ancestrales des fermiers et des éleveurs qui craignent pour le bétail. Pourtant, les autorités ont établi un programme expérimental de retour soumis à des conditions précises, limité à une seule espèce, celle du loup gris, et excluant les hybrides. L'objectif est d'assurer au loup la protection des espèces en danger prévue par la loi de 1973.

WASHINGTON

correspondance

Il s'agit d'un revirement de la part des autorités officielles fédérales qui, depuis plus d'un demi-siècle, avaient encouragé l'extermination de ce carnassier par le fusil ou le poison. La réintégration du loup, encouragée par de nombreux groupes écologiques et de défense des animaux, répond au souci de maintenir l'« équilibre » de l'écosystème. En effet, les meutes décimées au fil des années sont aujourd'hui jugées nécessaires pour freiner et réduire l'augmentation massive des troupeaux de bêtes à cornes (caribous, élans, rennes).

[illegible] le loup prédateur, jugé comme un auxiliaire utile, est le bienvenu. A condition que son retour au [illegible] s'accomplisse dans les restrictions prévues du programme officiel. Or, il apparaît que le loup se moque des règlements administratifs. On en a vu au moins un franchir la frontière du Canada, bref se comporter en immigrant illégal.

Mais les défenseurs de la nature et autres militants pour la conservation des espèces sont prêts à dédommager les ranchers pour chaque tête de bétail tuée par un loup. L'an dernier, ils ont attribué 12 000 dollars à dix ranchers. Dans le passé, ils payaient 150 dollars aux chasseurs apportant la dépouille d'un loup. Les défenseurs de l'animal soulignent que les centaines de loups de la fin du siècle avaient attaqué le bétail parce que, auparavant, les chasseurs avaient exterminé en masse les visons, les élans et autres proies habituelles du prédateur. En Alaska, les préoccupations sont entièrement différentes. Les loups sont nombreux (sept mille), faisant des ravages dans les troupeaux, alors que les autorités de l'Etat veulent justement augmenter leur nombre, voire même le doubler, et cela essentiellement pour des préoccupations touristiques afin d'attirer les chasseurs qui pourraient, bien entendu, anticiper de beaux tableaux de chasse.

Savoir hurler

Ainsi, le gouverneur de l'Alaska avait décidé de mettre au point un programme visant à exterminer trois cents loups par an, traqués, puis tués par des chasseurs officiels utilisant des hélicoptères ou des petits avions.

Le projet a soulevé une impressionnante levée de boucliers. Les défenseurs de la nature ont envoyé [illegible] lettres de protestation, les touristes ont annoncé qu'ils renonçaient à leurs vacances en Alaska. Le mouvement a pris une telle ampleur que le gouverneur a ajourné sa décision pour organiser en janvier une réunion des responsables administratifs et des représentants des groupes écologiques de tout le pays, bref à tenir un « sommet » sur l'avenir du loup.

Ces défenseurs ont déjà rejeté la suggestion du gouverneur de capturer les animaux pour les envoyer ensuite dans les Etats prêts à les recevoir. Ils s'appuient également sur l'opinion d'un certain nombre de biologistes spécialisés affirmant que l'extermination de centaines de loups ne garantit nullement une augmentation substantielle des troupeaux de bêtes à cornes.

Mais, finalement, les loups peuvent compter sur une certaine sympathie du grand public. Plusieurs productions de Hollywood, dont récemment *Danse avec les loups*, ont contribué à modifier, dans l'esprit populaire, son image, celle du *« grand méchant »* ou de *« l'abominable tricheur et menteur »* du petit Chaperon rouge.

Dans l'Etat de Washington, la société Wolf Haven International compte douze mille membres, y compris des experts, et recueille les loups traqués, vieux ou abandonnés. Elle organise des promenades dans les bois pour localiser l'animal. Une fois la nuit tombée, un spécialiste apprend aux autres la technique du hurlement. Il faut savoir hurler, pas trop fort pour ne pas effrayer le loup, pas trop bas car il faut provoquer une réponse. Ysengrin, apparemment n'est pas facilement dupé...

HENRI PIERRE

REPÈRES

FAITS DIVERS

Attentat contre une synagogue à Villepinte

Des jeunes gens au visage masqué ont lancé des cocktails Molotov contre une synagogue dans la nuit du Nouvel An, à Villepinte (Seine-Saint-Denis). La synagogue était vide au moment des faits. Seul, l'autel a été endommagé. Cette attaque est la troisième commise en une semaine, en France, contre la communauté juive. Mardi et mercredi, des tombes avaient été profanées dans deux cimetières juifs de la banlieue de Strasbourg (*le Monde* des 1er et 2 janvier). SOS-Racisme a condamné, vendredi 1er janvier, ce nouvel attentat et exprimé *« sa solidarité avec la communauté juive une fois de plus visée par des profanations de lieux de culte et de mémoire »*. L'association appelle à la mobilisation et précise qu'elle organisera, le 6 février prochain à Paris, avec le concours d'autres organisations de défense des droits de l'homme, une grande manifestation antiraciste.

□ **Un forcené [illegible] blessé sept personnes près de Lille.** – Un homme a blessé sept personnes (trois membres de sa famille, trois policiers et un cameraman de France 3), avant de se donner la mort, vendredi 1er janvier, à Wattrelos, près de Lille (Nord). Raymond Nowik, qui venait d'effectuer un séjour en hôpital psychiatrique, s'était retranché chez lui, avec une carabine 22 long rifle, à la suite d'une querelle familiale. Après avoir blessé légèrement sa mère, sa sœur et une fillette, il a tiré sur les policiers venus le raisonner, puis s'est tiré une balle dans la tête.

□ **[illegible] étrangers [illegible] instance d'expulsion.** – Sept étrangers, qui se trouvaient dans un local de rétention administrative en attendant leur reconduite à la frontière, se sont échappés, mercredi 30 décembre, du palais de justice de Nanterre (Hauts-de-Seine) en empruntant une bouche d'aération située dans les toilettes du local où ils étaient retenus. Ils devaient être expulsés le même jour vers leur pays d'origine. Selon la police les sept hommes (six Algériens et un Marocain) ne sont pas des délinquants et ne se trouvaient pas sous le régime des détenus de droit commun au moment de leur fuite.

POLICE

M. Jacques Poinas nommé patron de la lutte anti-Mafia en France

M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, a nommé, jeudi 31 décembre, un commissaire divisionnaire, M. Jacques Poinas, à la tête de l'unité de coordination et de recherches anti-Mafia (UCRAM). Cette unité, qui est rattachée à la direction générale de la police nationale, avait été instituée, le 24 décembre, par décret du premier ministre. M. Jacques Poinas, âgé de quarante-deux ans, était depuis [illegible] ans adjoint au chef de la brigade criminelle. Auparavant, il avait notamment été le numéro deux de la brigade de lutte contre le trafic des stupéfiants et le proxénétisme.

RELIGIONS

Le pape demande de prier pour les Balkans

« Europe ! Europe ! Que le Seigneur tourne vers toi son regard et t'accorde sa paix ! », s'est exclamé le pape Jean-Paul II lors de la messe célébrée, vendredi 1er janvier à la basilique Saint-Pierre de Rome, à l'occasion de la Journée mondiale de la paix. Prenant ensuite la parole depuis le balcon de sa résidence, devant quelque trente mille pèlerins rassemblés place Saint-Pierre, Jean-Paul II a exprimé son inquiétude pour la paix en Europe : *« Dans notre continent aussi, spécialement dans les Balkans, la plaie de la guerre destructrice et de la violence n'arrête pas de se répandre. L'Europe peut-elle prendre ses distances et ne pas se sentir concernée par cette situation ? »* Le pape a demandé à tous les Européens de prier pour l'avenir de leur maison commune, et en particulier pour la Bosnie-Herzégovine et les Balkans. – *(AFP, AP, UPI.)*

SÉCURITÉ CIVILE

Création de conseils départementaux de sapeurs-pompiers volontaires

Par un décret publié au *Journal officiel* du 31 décembre 1992, le ministère de l'intérieur institue, dans chaque département, un conseil de sapeurs-pompiers volontaires. Présidé par le préfet et coprésidé par le président de la commission administrative du service départemental d'incendie et de secours, il a pour mission d'étudier et d'encourager toutes les mesures permettant aux sapeurs-pompiers volontaires d'effectuer leurs missions et de suivre des formations. Il devra notamment faciliter le règlement des éventuelles difficultés rencontrées par les sapeurs-pompiers avec leurs employeurs.

Inaugurée à Lorient

Une maison pour les autistes

« C'est extraordinaire. En quelques mois, mon fils a appris à s'habiller, à se laver seul, à mettre la table. Cela n'a l'air de rien mais quand on a dû s'occuper d'un enfant autiste durant vingt ans, on sent la différence », confie le père de Christophe. Depuis le 7 septembre, son fils, autiste de naissance, vient tous les jours à Ker Héol, récemment inaugurée officiellement par M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés. Cette maison, située au cœur de Lorient (Morbihan), accueille en semaine, de 9 heures à 17 heures, neuf jeunes adultes autistes de seize à vingt-cinq ans, et leur propose des activités où se mêlent travail et détente.

Doté d'un budget annuel de 1,8 million de francs, ce centre éducatif est coadministré par une structure hospitalière publique, le Centre hospitalier spécialisé (CHS) Charcot de Lorient, et une association de parents, l'Association pour l'insertion professionnelle et sociale des handicapés (AIPSH). Entourés du personnel mis à disposition par l'hôpital Charcot – un psychiatre, une psychomotricienne, deux infirmières, un cadre infirmier, un soignant, un aide-soignant – et d'un éducateur spécialisé, les pensionnaires de Ker Héol suivent un apprentissage basé sur la méthode TEACCH, mise au point en 1975 par le professeur américain Eric Schopler (1).

Tous les gestes de la journée sont mis à profit pour aider les autistes à progresser vers l'autonomie. Chaque pièce de la maison est réservée à une activité (dessin, cuisine, toilette, repos) et signalée par un symbole de couleur. Ce symbole est reproduit sur un tableau personnalisé où les jeunes gens repèrent le déroulement de leur journée. *« Ainsi, chaque jeune est rassuré. Il ne demande plus* « quand est-ce que je vais rentrer chez moi ? » *et il est plus disponible pour apprendre »*, explique Mme Christelle Lins, venue d'Anvers (Belgique) pour former le personnel de Ker Héol à la méthode TEACCH.

« Les autistes sont enfin pris en compte par un système éducatif », a commenté M. Michel Gillibert lors de l'inauguration. Passé l'âge de seize ans, ils ne peuvent en effet plus être scolarisés dans un institut médico-éducatif (IME). Leurs parents n'ont pas le choix : soit ils prennent totalement en charge leur enfant, avec toutes les contraintes que cela suppose, soit ils le confient à l'hôpital psychiatrique, où la spécificité de son handicap est rarement prise en compte.

Une évaluation des résultats obtenus à Ker Héol est en cours, financée par l'association Delta 7 – qui avait fondé en 1989 à Paris un centre éducatif pour adolescents autistes. L'ouverture de Ker Héol marque une étape importante vers la reconnaissance de la particularité de l'autisme en tant que handicap.

(1) *Stratégies éducatives de l'autisme*, E. Schopler, R. J. Reichler, M. Lansing, traduction de C. Milcent, Masson éditeur, 232 p., 145 F.

MÉDECINE

Spécialiste des problèmes de nutrition

Le docteur Jean Mayer est mort

Le docteur Jean Mayer, nutritionniste américain d'origine française, a succombé, vendredi 1er janvier, à une crise cardiaque lors d'un séjour à Sarasota (Floride), a annoncé, samedi 2 janvier, l'université Tufts (Boston), dont il était chancelier. Il était âgé de soixante-douze ans.

[Né à Paris le 19 février 1920, le docteur Jean Mayer s'était installé aux Etats-Unis en 1941. Engagé aux côtés des Forces françaises libres pendant la seconde guerre mondiale, il avait pris la nationalité américaine en 1955. Connu pour ses recherches sur les mécanismes de régulation alimentaire et les causes de l'obésité, le docteur Mayer avait enseigné pendant vingt-cinq ans à l'université Harvard. Nommé consultant à la Maison Blanche en 1969 pour les problèmes de nutrition, il avait apporté sa collaboration à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et au Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). En juin 1976, il fut élu à l'Académie des sciences de Paris parmi les vingt-huit étrangers pouvant alors y être admis. Treize ans plus tard, il devenait membre étranger de l'Académie nationale de médecine. Il était devenu chancelier de l'université Tufts (Boston) le 1er septembre 1992, après en avoir été président pendant seize ans.]

□ **Epidémie de gastro-entérite dans l'Hérault.** – La préfecture de l'Hérault a ouvert, mercredi 30 décembre, une enquête visant à découvrir l'origine d'une épidémie de gastro-entérite qui aurait déjà provoqué une centaine de malaises ces jours derniers. Soixante-cinq cas avaient été recensés, dimanche 27 décembre, dans la seule ville de Béziers. La direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) de l'Hérault est chargée des investigations.

SPORTS

□ **Le Rallye Paris-Dakar.** – Les deux Citroën ZX de Pierre Lartigue et du Finlandais Ari Vatanen ont réussi le meilleur temps du prologue du Rallye Paris-Dakar, disputé vendredi 1er janvier à Chailley (Yonne). Chez les motards, la première place est revenue à Jean Brucy (Honda).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5946

HORIZONTALEMENT

I. Moyen pour un muet de se faire entendre d'un sourd. La femme du futur. – II. Il aurait été embarrassé pour intenter un procès en désaveu de paternité. Fait fureur. Est souvent découpé suivant le tracé des côtes. – III. Met fin à la conversation. Il n'en subsiste plus que des souvenirs rupestres. Terme d'une partie aux coups irréguliers. – IV. Ses nombreux soupirants durent la trouver bien changée. Fragment de céramique. Préposition. – V. Crier comme une bête. Mettre le point sur « l'i » du verbe aimer avec le langage des fleurs. – VI. Tout être humain l'est à sa naissance. Transmis par une chaîne. – VII. Symbole. Figure biblique. Eau. Terme musical. – VIII. De Gaulle le fut dès sa naissance. Le piquant d'une certaine beauté. – IX. D'un auxiliaire. Chef d'Etat. Joue un rôle protecteur. – X. Ailes protectrices. Est toujours visible si l'on ferme les yeux. Grade d'un combattant pacifique. – XI. Peut être glacial ou lancer des flammes. Habillèrent. – XII. Dieu. Prise avec des canons. Les deux cinquièmes d'un quart. – XIII. Conjonction. Peut être provoqué par un interrupteur dans un climat d'ambiance électrique. Partie du mètre. – XIV. Bonne à rien et capable de tout. La clé des chants. – XV. Moyen de communication. S'impose quand le sol est trop bas. On le distingue mieux quand on a la vue basse.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I								■							
II					■					■					
III						■					■				
IV		■			■		■		■				■		
V					■										
VI			■									■		■	
VII		■			■					■			■		
VIII								■						■	
IX		■			■	■			■						
X								■				■			
XI	■	■					■								
XII				■						■		■			■
XIII			■										■		
XIV										■				■	
XV					■						■				

VERTICALEMENT

1. Est pleine de moucherons. Prend peut-être un air « objectif ». – 2. Etre frétillant. Participe. Ne sont pas toujours tendus. – 3. Met peut-être fin au « règne » d'une vierge. Le plateau de fromages. Conjonction. – 4. Condamnation à perpétuité. Source de lumière. – 5. A qui l'on accordera volontiers un prêt. – 6. Infime partie de la Touraine. Combinai. Finit par virer au rouge. – 7. En rade ou en carafe. Tout le monde s'asseoit dessus. Indique un futur déplacement. – 8. Marque de qualité. Maladie des « feuilles ». – 9. Se mesure parfois au doigt. Vaste espace vert. Percés. – 10. Exempt de toute promiscuité. La flûte est l'une de ses fantaisies. – 11. Le centre de la Ville éternelle. Ne font pas de grandes ballades avec leurs pieds plats. – 12. L'or ou l'argent. Suite de relations plaisantes. Force ne provenant pas de l'union mais de la dissociation. – 13. Coule à l'étranger. Participe. Nous lui devons des ouvrages de plume plutôt légers. Terme musical. – 14. Liquidé après un règlement de compte. C'est quand on en a peu qu'on fait tout pour la conserver. – 15. Descente à tombeau ouvert. Vigoureux quand il est chaud.

Solution du problème n° 5945

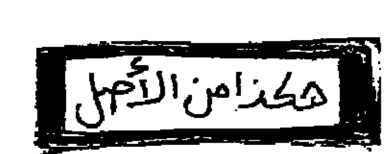
Horizontalement

I. Artocarpe. – II. Touron. Et. – III. Tua. Utile. – IV. Igné. Ilet. – V. Setter. Ré. – VI. Raidir. – VII. Boudin. – VIII. Obéi. Etat. – IX. Arêtes. Go. – X. S.A. Su. Sel. – XI. Tic. Sou.

Verticalement

1. Attis. Toast. – 2. Rouge. Brai. – 3. Tuant. Bée. – 4. Or. Etroits. – 5. Cou. Eau. Eus. – 6. Antirides. – 7. Il. Dit. Su. – 8. Pèlerinage. – 9. Etêter. Tôle.

GUY BROUTY



LÉGION D'HONNEUR

Nous terminons la publication de la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du 1er janvier (*le Monde* du 2 janvier).

Fonction publique et réforme administrative

Sont promus *officiers :*
MM. Pierre Auger, réviseur principal à la direction départementale de la Poste ; Michel Benoist, conseiller maître à la Cour des comptes.

Sont nommés *chevaliers :*
Mme Jacqueline Doueras, épouse Bergeal, directeur des affaires financières et territoriales à la préfecture du Val-d'Oise ; MM. Paul Helms, directeur adjoint de l'École nationale d'administration ; Pierre Lecocq, professeur de droit public à l'université Lille-II ; Yves Lichtenberger, directeur du centre d'études et de recherches sur les qualifications ; Yves Sicart, chef de brigade de la police nationale ; Marc Vanhove, chef du département Afrique de l'Institut international d'administration publique ; William Zaoui, proviseur adjoint de lycée à Paris.

Justice

Est promu *commandeur :*
M. Philippe Grandjean, président honoraire du tribunal de commerce de Paris, président de la conférence générale des tribunaux de commerce.

Sont promus *officiers :*
MM. Aymar Alloy, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Henri Bézombes, premier président de la cour d'appel de Nîmes ; Jacques Bon, président honoraire du tribunal de commerce de Paris ; Joseph Capion, président de la cour administrative d'appel de Nantes ; Pierre Capoulade, conseiller à la Cour de cassation ; Roger-Bertrand Caumeil, président d'honneur de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; Jean d'Harcourt, conseiller d'État ; Gaston Maurice, avocat au barreau de Paris ; Régis Mourier, avocat général à la Cour de cassation ; Maurice Parmentier, avoué près la cour d'appel de Paris ; Mme Jacqueline Regnier, épouse Cochard, président du tribunal de grande instance de Paris ; M. Christian Roque, procureur général près la cour d'appel de Bourges.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Robert Albrand, notaire à Cabris ; Alain Bruel, vice-président au tribunal de grande instance de Paris ; Claude Chambonnaud, avocat au barreau de Bordeaux ; Dominique Charvet, directeur de la protection judiciaire de la jeunesse ; Yves Colleu, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Versailles ; René Corrieu, conseiller honoraire à la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; Pierre Culie, conseiller à la Cour de cassation ; Robert Dufourgburg, premier président de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion ; Alain French, avocat au barreau de Paris ; Pierre Garbit, président du tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand ; Mme Dominique Geoffroy, épouse Commaret, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Créteil ; M. Yves Grumbach, expert près la cour d'appel d'Amiens ; Mme Marie-Dominique Monfraix, épouse Hagelsteen, conseiller d'État ; MM. Alain Moreau, notaire à La Rochelle ; Marc Rivoire, notaire à Paris ; Jean Tomasini, président de chambre à la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; Jean Volff, procureur général près la cour d'appel d'Agen ; Gérard Walter, greffier en chef à l'administration centrale.

Intérieur et sécurité publique

Sont promus *commandeurs :*
MM. René Chazelle, conseiller régional d'Auvergne ; Georges Peyronne, préfet de la région Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or.

Sont promus *officiers :*
MM. Henri Bartholomel, ancien pilote à la base des bombardiers d'eau de la sécurité civile à Marignane ; Marius Brosse, préfet hors cadre ; Michel Dasseux, conseiller général de la Dordogne, maire de Coulounieix-Chamiers ; Henri Delon, maire honoraire de Bormes-les-Mimosas (Var) ; Charles Ducom, conseiller général des Landes ; Jean-Louis Dufeigneux, préfet de la région Franche-Comté, préfet du Doubs ; Joseph Fouet, ancien député, ancien conseiller général de la Sarthe ; Gérard Israël, membre du conseil représentatif des institutions juives de France ; Jean Kahn, président du conseil représentatif des institutiions juives de France ; Robert Lasneau, conseiller général du Loir-et-Cher, ancien maire de Vendôme ; Jean-Michel Mercadier, président du comité départemental de la prévention routière du Tarn ; Alain Ohrel, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique ; Gilbert Pauriol, conseiller général des Bouches-du-Rhône, maire de Lambesc ; Fernand Pécheux, maire de Fourmies (Nord) ; Philippe Schaefer, sous-préfet de Pontivy ; François Tarroux, ancien maire d'Ambialet (Tarn).

Sont nommés *chevaliers :*
Mgr Jean Balland, archevêque de Reims ; MM. Pierre Baraton, secrétaire général pour l'administration de la police de Marseille ; Jacques Barthélémy, préfet des Landes ; Georges Batiget, maire de Rognac (Bouches-du-Rhône) ; Jean-Baptiste Bernard, conseiller municipal de Nevers (Nièvre) ; Bernard Bonnet, directeur central de la police territoriale au ministère ; Roger Boslé, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Georges Brunel, maire de Langogne (Lozère) ; Joël Cathala, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Mme Janine Chassagne, née Verchere, sous-préfet de Châteaubriant ; Pierre Cuq, maire de Lacapelle-Pinet (Tarn) ; Jean Daubigny, préfet de Vaucluse ; Jackie Debain, commissaire divisionnaire de la police nationale ; André Delabre, maire de Wimy, (Aisne) ; Yvan Delon, commissaire divisionnaire de la police nationale ; le Père Jean-Michel Di Falco, ecclésiastique ; MM. Roger Dray, contrôleur général de la police nationale ; Henri Fraisse, sous-préfet de Mortagne-au-Perche ; Rolan Grimaldi, maire du Cateau-Cambrésis (Nord) ; André Guet, maire d'Armes (Nièvre) ; Fradji Guez, rabbin à Paris ; Robert Guillaume, maire de La Charité-sur-Loire (Nièvre) ; Jean-François Guillot, commandant de la police nationale ; Yves Guillot, inspecteur général de la policie nationale ; Gérard Guiter, préfet du Loir-et-Cher ; Bernard Hagelsteen, préfet hors cadre ; Fernand Hamon, conseiller général des Côtes-d'Armor, maire de Jugon-les-Lacs ; Rémy Heymann, président de la communauté israélite de Mulhouse ; Emmanuel Karlin, sous-préfet d'Avesnes-sur-Helpe ; Daniel Di Giambattista, médecin-chef du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Corse ; M. Claude Kelman, membre du comité directeur du conseil représentatif des institutions juives de France ; Louis Kerbœuf, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Michel Lafourcade, directeur départemental des services d'indendie et de secours du Var ; Roger Lagorsse, vice-président du conseil général du Tarn ; Jean Lavedan, directeur à la préfecture des Hautes-Pyrénées ; Mme Paulette Lavergne née Godard, conseiller général de la Nièvre, maire de La Machine ; MM. Daniel Malingre, maire de Chagny (Saône-et-Loire ; Daniel Malville, adjoint au maire de Vayres (Gironde) ; André Marter, conseiller municipal de Pont-de-Beauvoisin (Savoie) ; Yves Menneteau, directeur de la logique de la police ; Louis Miachon, maire de Mions (Rhône) ; Mme Marie Michaud, religieuse ; M. Gilbert Monfort, conseiller général du Finistère, maire de Rosporden ; Michel Pélissier, préfet de la Lozère ; Didier Petetin, sous-préfet de Montmorency ; Mme Jeannine-Maria Pichon, secrétaire général de la préfecture du Doubs ; M. Jean-Claude Portheault, conseiller général du Loiret, maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle ; Henri Prat, maire de Mirepeix (Pyrénées-Atlantiques).

Défense

Sont promus *officiers :*
MM. Jean Candau, ingénieur, responsable de service dans une société ; Claude Ink, délégué général de la fondation de l'École polytechnique.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Georges Bodin, président-directeur général de société ; Jean-Marie Cohidon, technicien principal ; Jacques Favier, ingénieur contractuel ; Yves Papillon, adjoint d'un directeur au Commissariat à l'énergie atomique ; Daniel Person, ingénieur contractuel ; Pierre Tournois, directeur scientifique dans une société.

Economie et finances

Sont promus *officiers :*
MM. Pierre Achard, inspecteur général des finances ; Alain Chazel, directeur à la Caisse des dépôts et consignations ; Georges Dominjon, président de chambre à la Cour des comptes ; Claude Reinhart, directeur général honoraire de banque.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Serge Allain, commissaire du gouvernement à la mission de contrôle des activités financières ; Michel Bon, inspecteur des finances ; Denis Bonnasse, président-directeur général d'une société de bourse ; Jean-Paul Cluzel, inspecteur général des finances, directeur général de l'Opéra de Paris ; Alain Hespel, conseiller maître, secrétaire général de la Cour des comptes ; André Icard, directeur général à la Banque de France ; Gérard Lobjeois, secrétaire d'un comité central d'entreprise, membre du Conseil national des assurances ; Jacques Mairesse, inspecteur général à l'INSEE ; Paul Micaëlli, ancien receveur principal des douanes ; Pierre Simon, vice-président, directeur général de banque ; François Simonnet, directeur général adjoint dans un groupe d'assurances ; Michel Villand, président-directeur général de sociétés.

COMMERCE ET ARTISANAT

Est promu *commandeur :*
M. Pierre Lanvers, président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie du Languedoc-Roussillon.

Sont promus *officiers :*
MM. Edmond Hervouet, président-directeur général de sociétés ; Philippe Lasseigne, président de fédérations professionnelles.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Emile Benarous, gérant de sociétés ; Jean Bordelier, secrétaire général de la chambre de métiers de la Savoie ; Jean-Paul Bouquin, délégué général du Conseil national du commerce ; Charles Muller, administrateur de société.

DROITS DES FEMMES ET CONSOMMATION

Sont nommés *chevaliers :*
Mme Gabrielle Scrive, née Bataille, dite Scrive-Bataille, vice-président d'une association féminine ; MM. Shelomo Selinger, sculpteur et graveur sur bois ; François Serrell, ancien président-directeur général de sociétés.

Agriculture et développement rural

Sont promus *officiers :*
MM. René-Jean Camo, ancien président de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales ; Marcellin Courret, secrétaire général de la Confédération nationale des coopératives vinicoles ; René Groussard, président de la commission des comptes de l'agriculture ; Pierre Maxime, président de la Caisse régionale de crédit agricole de la Charente-Maritime.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Constant Barral, président honoraire de la Caisse régionale de crédit agricole mutuel de l'Isère ; Jean Billiémaz, ancien directeur d'une société de produits chimiques ; Claude Brocas, haut fonctionnaire de défense auprès du ministre de l'agriculture ; Rémy Cabocel, président de la chambre d'agriculture de la Moselle ; Michel Desprez, président-directeur général d'une société de semences et plants ; Jean Ferney, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse ; Jacques Flanzy, ancien directeur du Centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation ; Michel Gambier, secrétaire général du Conseil général de l'agronomie ; Daniel Leroux, chargé de missions au Conseil général du génie rural, des eaux et forêts ; Jean-Paul Meinrad, secrétaire-adjoint de la FNSEA ; Pétrus Poulachon, président d'une foire nationale de spiritueux ; Marc Quignon, président de l'Union nationale des sociétés d'intérêts collectifs agricoles ; Emile Rastoin, président-directeur général d'une société de corps gras ; François Raveneau, vice-président d'une Caisse départementale de la mutualité sociale agricole ; Paul Rhety, président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne ; Joseph Van Kerrebroeck, président de la Caisse centrale des mutuelles agricoles du Nord-Est.

Environnement

Est promu *commandeur :*
M. Jean Ripert, président du comité intergouvernemental de négociation d'une convention sur le climat.

Est promu *officier :*
M. Alexandre Kiss, président-fondateur du Conseil européen du droit de l'environnement.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Armand Boucheteil, maire de Saint-Mexant (Corrèze) ; Robert Bouhier de L'Ecluse, président d'une fédération départementale de chasseurs ; Jacques Guiu, administrateur honoraire du Parc national des Pyrénées occidentales ; Mme Geneviève Jonot, née Noël, présidente d'une association pour la protection et la défense de la nature ; MM. Michel Louis, directeur général adjoint de l'IGN ; Robert Mogenet, adjoint d'un chef de bureau au ministère ; André Pochon, président d'un centre d'étude pour le développement de l'agriculture.

Equipement, logement et transports

Est promu *commandeur :*
M. Maurice Ernst, directeur général adjoint à la RATP.

Sont promus *officiers :*
MM. Roger Lajuez, directeur adjoint à l'administration centrale ; Georges Mercadal, président du plan construction et architecture ; Gérard Morançay, président-directeur général d'une société d'autoroutes ; Robert Tinat, délégué général d'une fédération européenne de syndicats d'entreprises.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. André Antolini, président d'une fédération nationale professionnelle ; René Barras, ancien technicien d'EDF, maire du Castellet ; Jacques Berducou, directeur à la SNCF ; Pierre Boulesteix, président-directeur général et administrateur de sociétés du groupe SNCF ; Pierre Brangier, président-directeur général de société ; Eric Brassart, directeur départemental de l'équipement des Bouches-du-Rhône ; Jean-Luc Chartier, avocat expert en droit de l'urbanisme et des transports ; Pierre Franjou, président d'une fédération de transports ; Michel Lacourrège, président de conseils d'administration de sociétés ; Pierre Quoniam, instructeur dans une compagnie aérienne ; Sammy Saadia, contrôleur général du travail et la main-d'œuvre des transports.

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Sont nommés *chevaliers :*
MM. André Bruston, secrétaire permanent du plan urbain au ministère de l'équipement ; Régis Estienne, receveur principal des douanes, membre de la Confédération générale du logement ; Jean Sivy, président de l'office d'HLM d'Aubervilliers.

MER

Sont promus *officiers :*
MM. Aymar de Ferrières de Sauvebœuf, ancien pilote maritime de la Gironde ; Jean-Joseph Régent, président-directeur général d'une société spécialisée.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Guy Arnoux, délégué départemental de la Société nationale de sauvetage en mer pour l'Hérault et le Gard ; Guy Jourdan-Barry, courtier interprète et conducteur de navires ; Fernand Leborgne, président-directeur général de l'armement d'une société de pêche.

Industrie et commerce extérieur

INDUSTRIE

Est promu *commandeur :*
Joseph Bidegain, dit José, ancien industriel, conseiller du président d'une société.

Sont promus *officiers :*
MM. Pierre Bouquet des Chaux, ancien directeur d'une usine hydroélectrique ; Roland Droguet, président-directeur général de société, fondateur du Salon international du jouet ; Maurice Mellano, chef des services de production de l'établissement de Marcoule de la Compagnie générale des matières nucléaires ; Jean Meo, ancien président du conseil d'administration de l'Institut français du pétrole ; Henri Ravouna, dit Ravoux, président d'honneur d'une fédération professionnelle ; président de la Ligue contre le racisme Rhône-Alpes ; Elie Ventura, ancien directeur de société.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Bernard Calvet, président de l'Union française des industries pétrolières ; Paul Combeau, directeur général d'un groupe industriel ; Louis Germain de Montauzan, président-directeur général de sociétés ; Gérard Levy, directeur général adjoint de société et responsable des exploitations gaz dans un groupe industriel ; Dominique Majani, président d'un syndicat professionnel ; Jean-Noël Mathieu, président et administrateur de sociétés ; François Mauduit, président-directeur général de sociétés ; Maurice Philippe, ancien directeur dans une imprimerie, ingénieur conseil ; Augustin Sabaté, président-directeur général de société

COMMERCE EXTÉRIEUR

Est promu *commandeur :*
M. Jacques Servier, président-directeur général d'un groupe pharmaceutique.

Est promu *officier :*
M. Michel Grandemange, président d'une fédération d'entreprises industrielles et commerciales internationales.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Christian Blanckaert, président délégué d'un comité professionnel et conseiller du commerce extérieur de la France ; Emile Frydlender, président-directeur général de société et conseiller du commerce extérieur de la France ; Jean-Claude Lalou, conseiller commercial, chef des services d'expansion économique à Ankara.

Tourisme

Sont promus *officiers :*
MM. Pol Caste, président national des offices de tourisme et syndicats d'initiative ; Maxime Vitu, secrétaire général de la Fédération internationale du thermalisme et du climatisme.

Sont nommés *chevaliers :*
M. Jean-Charles Auvergnat, professeur de médecine, président-fondateur d'un musée de la médecine ; Mme Marinette Benoist née Perrin, sous-directeur de l'administration générale au ministère ; MM. Antoine Sachapt, président-fondateur des toques d'Auvergne ; Jacques Thé, président de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Guy Lebel, directeur de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale ; Jean-Paul Mourot, ancien ministre.

Travail, emploi et formation professionnelle

Est promu *commandeur :*
M. Henri Bartoli, professeur honoraire des universités.

Est nommé *officier :*
M. Jean Vincent, inspecteur général à l'inspection générale des affaires sociales.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Henry Dupille, secrétaire général d'une fédération syndicale ; Aimé Fournillier, président d'un jury de la Société des meilleurs ouvriers de France ; Kléber Gouyer, ancien secrétaire général d'une confédération syndicale ; Etienne Grumbach, président du syndicat des avocats de France ; Charles Guillot, président-directeur général de société ; Jean-François Hoppenot, ancien directeur d'une Assedic ; Henri Landry, ancien responsable syndical ; André Lucas, président-directeur général d'une entreprise ; Jacques Masselin, président-directeur général d'une entreprise ; Daniel Mignot, chargé de mission au centre d'information sur l'Europe ; Jean Pélissier, président de l'Association française de droit du travail et de la sécurité sociale.

Relations avec le Parlement

Est promu *commandeur :*
M. Charles Tillon, ancien ministre.

Est promu *officier :*
M. Bernard Courtois, directeur du cabinet du président du Conseil économique et social.

Sont nommés *chevaliers :*
Mme Anne Gevois, née Martrou, directeur de service à l'Assemblée nationale ; M. Jean-Marie Lebaron, directeur de service au Sénat.

Budget

Sont promus *officiers :*
MM. Jacques Brunon, ancien conservateur des hypothèques ; René Le Moal, journaliste économique ; Hugues Maizy, trésorier-payeur général de Meurthe-et-Moselle.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jean-François Heyman, contrôleur financier ; Pierre Lieb, chef des services fiscaux à Paris ; Pierre Martin, agent de constatation principal des impôts à Angoulême ; Mme Marcelle Otten, née Gave, chef de section du Trésor, à Pau ; Daniel Planchon, contrôleur divisionnaire des douanes, à Port-Saint-Louis ; André Rousseau, trésorier-payeur général de la Charente-Maritime.

Affaires sociales et intégration

Est promu *commandeur :*
M. Pierre Amalric, médecin spécialiste.

Est promu *officier :*
M. Hubert Prévot, secrétaire général à l'intégration.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. André Arnaudy, président de l'Union départementale des mutuelles des Alpes-Maritimes ; Roland Assathiany, vice-président de l'association Olga Spitzer ; Pierre Chaigne, ancien président du conseil d'administration d'une caisse primaire d'assurance-maladie ; Lucien Cousin, directeur de la Caisse d'allocations familiales du Nord-Finistère ; Mme Noëlle Gutton, épouse Marotte, vice-présidente de l'Union nationale des associations familiales ; MM. Alain Honoré, président de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris ; Gérard Moreau, directeur de la population et des migrations ; Pierre Morisset, vice-président d'un centre de rééducation ; Jean-Paul Paulette, directeur général de la Caisse régionale d'assurance-maladie Nord-Picardie ; Mme Hélène Roujon, épouse Dorlhac de Borne, ancien secrétaire d'État, inspecteur général des affaires sociales.

Santé et action humanitaire

Sont promus *officiers :*
MM. Claude Amiel, professeur des universités, praticien hospitalier ; Jean Launy, professeur honoraire des universités, président d'honneur de la délégation régionale de la Fondation de France ; Paul Lechat, professeur des universités ; Mme Simone Rampon, professeur des universités, praticien hospitalier au service de rhumatologie de l'hôpital de Clermont-Ferrand.

Sont nommés *chevaliers :*
Jean-Pierre Bonnafous, kinésithérapeute ; Jean-Paul Cano, professeur des universités, directeur général du Laboratoire national de la santé ; Robert Cotreuil, ancien président de l'Association caritative de Saint-Vincent-de-Paul, à Mortagne ; Alain Coulomb, délégué général de l'Union hospitalière privée ; Fernand Hessel, praticien hospitalier honoraire, président de la Fondation Alfred-Valentine-Wallach ; Dominique Mabin, professeur des universités, praticien hospitalier au centre hospitalier régional et universitaire de Brest ;

Ville

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jean-Michel Benquet, commissaire divisionnaire honoraire, conciliateur d'une maison de justice et du droit ; Paul Pavy, secrétaire général du programme « Développement-solidarité » de la Caisse des dépôts et consignations ; Marcel Perrin, ancien député, adjoint au maire d'Avignon ; Gérard Royer, maire de Pulnoy (Meurthe-et-Moselle) ; René Souchon, ancien ministre, conseiller général du Cantal, maire d'Aurillac.

Départements et territoires d'outre-mer

Est promu *officier :*
M. Georges Marry, président de l'Association interprofessionnelle de médecine du travail de la Martinique.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Hyacinthe Aline (dit Amine), directeur de sociétés en Polynésie française ; Georges Blin, ancien secrétaire en chef à la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon ; Raoul Fleming, maire de Saint-Martin (Guadeloupe) ; Georges Grangenois, médecin contrôleur des soins gratuits à la Martinique ; Michel Morin, préfet de la région Martinique ; Xavier Thiéblin, président-directeur général de sociétés à la Réunion ; Jacques Yannick, chargé de mission auprès du délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie.

Recherche et espace

Est promu *commandeur :*
M. Jacques Lions, président du comité scientifique de la Météorologie nationale.

Sont promus *officiers :*
MM. Pierre-Gilles de Gennes, professeur au Collège de France, prix Nobel de physique 1991 ; Philippe Nozières, professeur au Collège de France, membre de l'Institut ; André Boué, professeur des universités, directeur d'unité à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; René Thom, professeur permanent à l'Institut des hautes études scientifiques, membre de l'Institut.

Sont nommés *chevaliers :*
Mme Claire Bayet, épouse Salomon, professeur des universités à l'université Paris-I ; MM. Guy Bertholon, délégué régional à la recherche et à la technologie ; Georges Charpak, physicien, membre de l'Institut, prix Nobel de physique 1992 ; Jean-Claude Charpentier, directeur de l'Ecole supérieure de chimie industrielle ; Jean-Pierre Chevillot, directeur de recherche au CNRS, vice-président du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie ; Jean-Louis Le Mouel, physicien, administrateur de l'Institut de physique du globe ; Joseph Libchaber, directeur de recherche de classe exceptionnelle au CNRS ; Pierre Londe, ingénieur civil des ponts et chaussées ; Bernard Winicki, pharmacien, administrateur et président-directeur général de sociétés.

PROMOTION ARIANESPACE

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Robert André, conseiller technique Propulsion d'une direction au Centre national d'études spaciales ; Michel Mignot, directeur du centre spatial guyanais du Centre national d'études spatiales.

Postes et télécommunications

Sont promus *officiers :*
MM. Georges Mellet, ancien contrôleur général ; Jean Vidal, directeur général d'une société.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Christian Chauvin, directeur d'une société ; Félix Ciceron, inspecteur général ; Jean Coste, ancien chef de service ; MMmes Annick Degove, née Le Duic, adjoint au directeur du développement du réseau de La Poste ; Brigitte Faure, née de Turckheim, président-directeur général d'une société ; MM. Michel Guillet, directeur de la production Courrier à la délégation de La Poste d'Ile-de-France ; Claude Laigle, président du conseil d'administration du bureau d'études des postes et télécommunications d'outre-mer ; Mme Marguerite Sagot, née Lebuchoux, attaché d'administration principal au groupement pour la gestion des activités sociales de La Poste et de France Télécom.

Jeunesse et sports

Sont promus *officiers :*
MM. Jean Todt, directeur des activités sportives d'un groupe de construction automobile ; Michel Jazy, vice-président de la Fédération française d'athlétisme.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Paul El Kaïm, président d'un club de football ; René Godard, directeur de l'office régional des œuvres laïques d'enseignement par l'image et le son de Paris ; Henri Guérin, ancien entraîneur de l'équipe de France de football ; Jean-Pierre Hureau, vice-président de la Ligue nationale de football ; Pierre Lewis, directeur régional de la jeunesse et des sports ; Marcel Pareau, président d'un club omnisports ; Eugène Saccomano, chef du service de rédaction d'une station radiophonique.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *officiers :*
MM. Pierre Fugain, président départemental de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance ; Henri Le Veillé, président d'honneur départemental de l'Association des Français libres ciation et l'Association nationale des anciens combattants et victimes de guerre des P.T.T.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Chaïm Beller, président de l'Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs 1939-1945 ; Raymond Charniaux, membre du bureau national de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre ; Marcel Illouz, administrateur départemental de l'Union nationale des combattants U.N.C., U.N.C./A.F.N. ; Georges Lotroicq, administrateur national de l'Union fédérale et membre du bureau national de l'U.F.A.C. ; Mme Raymonde Mazauric, administrateur de l'Association nationale des anciens parachutistes ; MM. Léon Miquelard, ancien membre du Comité du souvenir de Verdun ; Gilbert Sciora, vice-président national de l'Amicale de la 1re Division française libre.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Sont promus *officiers :*
MM. Alfred Bleymie, interné-résistant ; André Bourlanges, interné-résistant ; Mme Marguerite Sizoum, épouse Pangam, déportée-résistante.

Sont nommés *chevaliers :*
Rémi Courtois, interné-résistant ; Henri Grigaurachi dit Richemont, interné-résistant ; Aloïs Kaser, interné-résistant ; Jean Pereira, interné-résistant ; Mme Louise Rigaut, veuve Deligny, internée-résistante ; M. Marcel Voiron, interné-résistant.

FIN

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. *Signification des symboles :* ▶ *signalé dans « le Monde radio-télévision » ;* □ *Film à éviter ;* ■ *On peut voir ;* ■■ *Ne pas manquer ;* ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Samedi 2 janvier

TF 1

20.45 **Divertissement : Les Meilleures Histoires d'en rire.**
22.35 **Magazine : Ushuaïa.**
23.40 **Variétés : Roger Pierre et Jean-Marc Thibault à l'Olympia.**
1.15 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

20.50 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.** Présenté par Nagui. Rendez-vous exceptionnel au profit des Restos du cœur.
22.30 **Magazine : Double jeu.** Rétrospective 1992.
0.00 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

20.45 **Téléfilm : Le réveillon, c'est à quel étage ?** De Serge Korber.
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Magazine : Repères.** Invités : Catherine Camus, fille d'Albert Camus ; Dominique Voynet, porte parole des Verts ; Raul Gardini, homme d'affaires italien, passionné de voile.
23.35 **Magazine : Salut Manu.** Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos.
0.20 **Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

20.30 **Téléfilm : Mon Dieu, on a tué ma femme.** De Baz Taylor.
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Sport : Boxe.**
23.05 **Musique : Blue Trane.**

ARTE

20.40 **Documentaire : Le Mystère Le Prince.** De Christopher Rawlence.
21.55 **Téléfilm : Une écriture bleu pâle.** D'Axel Corti (1re partie).
23.55 **Musique : Montreux Jazz Festival.**

M 6

20.35 **Musique : Flashback première.** Présenté par Charlotte Valandrey.
20.40 **Téléfilm : Dernier voyage en Malaisie.** De Jerry London.

Dimanche 3 janvier

TF 1

20.40 **Cinéma : Les Incorruptibles.** ■■■ Film américain de Brian De Palma (1987). Avec Kevin Costner, Sean Connery, Charles Martin Smith.
22.50 **Magazine : Ciné dimanche.**
23.00 **Cinéma : La Soule.** ■ Film français de Michel Sibra (1988). Avec Richard Bohringer, Christophe Malavoy, Marianne Basler.
0.40 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

20.50 **Cinéma : Octopussy.** ■ Film américain de John Glen (1983). Avec Roger Moore, Maud Adams, Louis Jourdan.
23.05 **Série : La Femme de ta vie.**
0.05 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

20.45 **Spectacle : Cirque de Moscou.**
22.05 **Magazine : A vos amours.**
22.45 **Journal et Météo.**
23.10 **Cinéma : Un Américain à Paris.** ■■■ Film américain de Vincente Minnelli (1951). Avec Gene Kelly, Leslie Caron, Oscar Levant (v.o.).
1.05 **Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Bix.** ■■■ Film italien de Pupi Avati (1990). Avec Bryant Weeks, Ray Edelstein, Julia Ewing.
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Magazine : L'Équipe du dimanche.**
1.05 **Cinéma : Dr Jekyll et Sister Hyde.** ■■ Film britannique de Roy Baker (1971).

ARTE

20.41 **Feuilleton : Heimat.**
23.00 **Documentaire : L'Amour du cinéma.** De Gretl Brand et Rainer Ostendorf (75 min).

M 6

20.45 **Téléfilm : Pour l'amour d'un caïd.**
22.35 **Magazine : Culture pub.** Spécial alcool et tabac.
23.05 **Cinéma : Jeux érotiques de nuit.** Film américain, classé X, de Roger Vadim (1978).

CULTURE

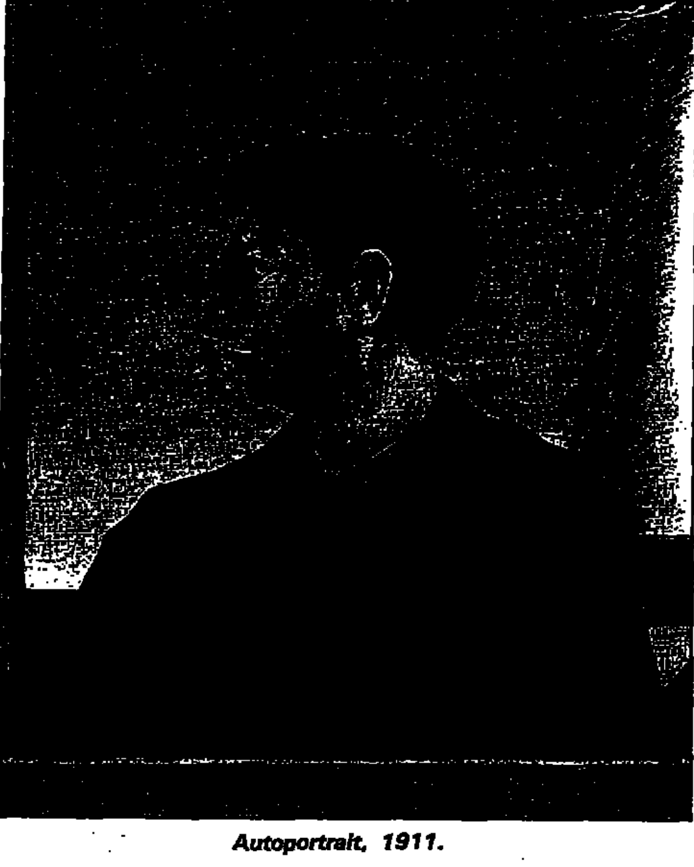
ARTS

Chirico ou le désir d'éternité

A Rome, une exposition permet de s'interroger sur l'œuvre du « métaphysicien » qui repeignait ses propres toiles

Giorgio De Chirico est de loin l'artiste italien contemporain le plus connu dans le monde. Ses tableaux métaphysiques, exposés dans les plus grands musées européens et américains, s'évaluent à des prix astronomiques, mais ses peintures les plus récentes sont fébrilement recherchées sur le marché local, où elles atteignent des cotes très élevées, résistant stoïquement à la crise économique actuelle. Aimé par les écrivains, discuté par les critiques, recherché par les collectionneurs, Chirico est également l'artiste dont on connaît le plus de faux. A tel point que sa femme, Isabella Far, et son directeur de galerie, Claudio Bruni, ont créé, après sa mort, une fondation qui a recensé pendant des années toutes les œuvres du maître, en distinguant les vraies de celles qui suscitaient des doutes. Aujourd'hui, le certificat de la Fondation De Chirico accompagnant une toile du peintre est la seule preuve de son authenticité.

Mais pour mettre de l'ordre dans l'immense production de cet artiste, il ne suffit pas d'en authentifier les œuvres. Il faut aussi aménager des expositions sur de solides bases scientifiques. Celle qui a ouvert ses portes à Rome est l'occasion d'évaluer la personnalité si complexe et contradictoire du « Pictor Optimus ». C'est précisément dans le but d'interpréter les différentes facettes d'un artiste qui en arriva, vers la fin de sa vie, à faire des copies de ses propres œuvres que les organisateurs de l'exposition, ont choisi parmi les peintures, les dessins et les gravures deux cents œuvres illustrant l'ensemble du parcours artistique de Chirico.



Autoportrait, 1911.

Une dimension de la mémoire

La rétrospective s'ouvre sur trois toiles du jeune peintre (né en 1888 à Volos, en Grèce) réalisées autour de 1909 à Florence, après un long et profitable séjour à Munich. A cette époque, l'artiste est profondément influencé par la culture allemande. Il lit Nietzsche et Schopenhauer, il en discute avec ses amis écrivains, parmi lesquels Giovanni Papini, à l'occasion de débats et de conversations au café Giubbe Rosse, où se rencontrent les jeunes intellectuels de la ville. Son maître est Arnold Böcklin, l'auteur de *l'Ile des morts*, peint précisément à Florence, où il est mort en 1901. Le romantisme nordique filtré par Böcklin est à la base des toiles consacrées à la mythologie méditerranéenne, revue et corrigée par l'imaginaire de Chirico. Un tableau comme *Lutte de centaures* est une version dramatique du *Combat de centaures* (1873) de l'artiste allemand, alors que dans le paysage de rochers escarpés du *Centaure mourant*, on entrevoit un souvenir de la Grèce classique, pays où Chirico avait passé son enfance.

En 1910 naît la première peinture métaphysique, intitulée *l'Enigme d'un après-midi d'automne*, vision « suspendue » de la place Santa-Croce à Florence, fruit de la sensibilité particulière de l'artiste. Sa peinture projette les objets dans un espace atemporel, où l'*« œil de l'esprit »* révèle la nature profonde des choses et crée, à l'intérieur du tableau, une atmosphère de dépaysement et de mystère liée à la dimension de la mémoire. Guillaume Apollinaire, qui, deux ans après, voit au Salon d'Automne de Paris trois de ces peintures métaphysiques, en reste émerveillé. *« C'est le peintre le plus étonnant de la jeune génération »*, écrit le poète, qui devient le défenseur attitré de Chirico, accusé par les Français de *« faire de la littérature »*, et d'être un conservateur.

Pris entre les géométries fragmentées des cubistes et la révolution stylistique des abstraits, Chirico se réfugie dans le fantastique, dans un art jouant sur la suspension du temps, où les références à l'histoire de l'art italien se mêlent aux éléments tirés de la vie quotidienne. Le premier thème traité par le peintre est celui des « Places d'Italie », où monuments équestres et statues anciennes peuplent des lieux déserts et silencieux, des villes où la lumière dorée méditerranéenne s'insinue entre les arcades de portiques ombragés, aux lignes froides et sévères. C'est une Italie habitée par des mannequins sans visage, où les perpectives de la Renaissance encadrent des silhouettes de tours et de châteaux lointains, des cheminées d'usines et des frontons de temples. Ce sont des villes sur lesquelles planent l'esprit mathématique de Piero della Francesca, les géométries de Giotto et l'austère simplicité des peintres primitifs. A Rome, dix toiles témoignent de l'importance de cette période métaphysique. Le chef-d'œuvre est sans aucun doute *l'Enigme d'une journée* (1914).

A Ferrare, pendant les années de guerre, Chirico est saisi par le charme de l'atmosphère mélancolique de la ville, *« où l'on trouvait des pâtisseries et des biscuits aux formes étranges »*. Aussi, à coté des mannequins apparaissent dans ses tableaux les objets les plus disparates. Gâteaux, cadres, équerres, bocaux, cartes géographiques et bâtonnets en sucre hantent des peintures comme *la Mélancolie du départ, la Nostalgie de l'ingénieur* et *les Salutations d'un ami lointain*, qui figurent toutes dans l'exposition. A la fin du conflit, Chirico s'installe à Rome, et recommence à fréquenter les musées. Il copie les œuvres de Michel-Ange et de Raphaël, il étudie les attitudes des statues romaines, il en revient à un classicisme lié à la mémoire, à un passé plus « rêvé » que réellement vécu. Il change aussi sa façon de peindre : son geste est plus libre, son trait plus indéfini, et sa matière a plus de corps. A présent, c'est l'histoire qui conduit sa main et qui lui inspire sa série des « Villas romaines » avec laquelle il réinterprète la tradition du paysage italien.

Une recherche des origines

Dans l'économie de l'exposition, les organisateurs ont donné une place importante à la production des années 20 et 30, caractérisée par ce retour au classicisme de la Renaissance et du baroque. Un parcours à rebours, une recherche des origines de la peinture en tant que métier, un choix poétique auquel s'opposent fermement les surréalistes, menés par André Breton, grand amateur de la période métaphysique. Aussi ce dernier désavoue-t-il publiquement les nouveaux tableaux de Chirico, qu'il découvre en 1920. Il accuse le peintre d'*« amoralité »*. La défense de Waldemar George ne sert à rien : l'image internationale du peintre reste liée aux peintures métaphysiques.

L'intérêt de cette exposition est justement de proposer un Chirico différent. Un Chirico pour lequel les mille suggestions de l'Antiquité se mêlent à la richesse chromatique du baroque, à une recherche permanente, solidement ancrée dans la tradition. A partir de la série des « Autoportraits », toiles postmétaphysiques, le peintre se figure en compagnie des philosophes de l'Antiquité, ou paré des vêtements de l'époque, exprimant ainsi sa volonté d'entrer dans la grande histoire de la peinture. Les mannequins qui peuplent ces toiles sont des archéologues de la mémoire, immobiles dans leurs postures mélancoliques, alors que se développent les références nostalgiques au monde classique : gladiateurs, natures mortes et chevaux au bord de la mer qui fascinent Cocteau, le seul intellectuel qui lui reste fidèle après la rupture avec les surréalistes. *« De Chirico, né en Grèce, n'a plus besoin de peindre Pégase. Un cheval devant la mer, par sa couleur, ses yeux, sa bouche, prend l'importance du mythe »*, écrit le poète.

Après ces années, l'artiste, de plus en plus controversé, recherche le mythe dans les musées, parmi les Titien, les Raphaël, les Watteau, les Rubens, les Fragonard. Ils les regarde, les analyse, les repeint. De même qu'il regarde, analyse et repeint ses propres œuvres, dans une hantise désespérée d'éternité. L'exposition, qui se termine avec ces « copies » exécutées quelques années avant sa mort (en 1978), dévoile ainsi le désir d'immortalité qui a traversé toute l'existence du peintre.

LUDOVICO PRATESI

► Palazzo delle Esposizioni, via Nazionale 194, Rome. Jusqu'au 8 février, de 10 heures à 21 heures. Fermé le mardi.

Un Américain à Metz

Rétrospective d'un peintre venu en France, au lendemain de la guerre, loin de l'école de New-York

METZ

de notre envoyé spécial

John Franklin Koenig fut l'un parmi ces centaines de jeunes Américains qui participaient aux combats, pendant que les membres de l'école de New-York passaient les années de guerre à affirmer leur personnalité en face de la défunte avant-garde française. Lui était dans un char d'assaut. Blessé, puis démobilisé, il rentra dans sa ville natale, Seattle, avant de repartir, en 1948, pour la France.

Les anciens soldats bénéficiaient du *GI Bill*, une allocation qui leur permettait de reprendre des études interrompues par la guerre. Et surtout de ne pas saturer brutalement le marché de l'emploi. Paris restait, pour eux, synonyme de fête. Il régnait, en effet, dans la capitale française une tolérance intellectuelle et sociale inconnue aux Etats-Unis.

Pourtant, l'acclimatation ne fut pas toujours aisée pour ces Américains démobilisés. Libérateurs de la France en 1944, ils étaient souvent perçus, en 1948, comme de nouveaux occupants. L'opposition au plan Marshall et les débuts de la guerre froide n'arrangèrent rien. Le chauvinisme et le mépris déclaré des Français pour la peinture étrangère achevèrent de les blesser, plus durement qu'on ne le croit.

Koenig, lui, s'intégrait bien. Etudiant en langues, sa parfaite connaissance du français facilitait ses rencontres. Avec un jeune libraire nommé Jean-Robert Arnaud, il créa une galerie. Elle fut inaugurée, en 1951, par deux autres Américains : Jack Youngerman (marié à Dephine Seyrig, alors actrice débutante) et Ellsworth Kelly. Ensemble, ils fondèrent la revue *Cimaise*. Michel Ragon et Pierre Restany commencèrent, parmi d'autres, à s'y illustrer.

En réalité, Koenig ne se lança pas immédiatement dans la peinture. Il lui préférait alors le collage, dont la technique particulière imprègne encore son œuvre aujourd'hui. Puis il sauta le pas. Et ses toiles, proches du monochrome, petit à petit s'inscriront dans la tradition naissante de l'abstraction lyrique.

En 1958, Koenig s'échappe. D'abord par un retour aux sources, périple aux Etats-Unis en compagnie de Michel Ragon. Deux ans plus tard, il part pour le Japon. Le choc n'est pas rude, il est profond. Les confirmations d'une nécessaire subtilité en peinture, mais aussi d'une ampleur indispensable du geste, venues d'Orient, brisent toutes les distinctions et les étiquettes. Koenig n'est plus le représentant d'une quelconque école américaine ou parisienne : il « est » peintre.

Le résultat des années d'errance de Koenig est, en partie, exposé au Musée de Metz. Il était difficile de couvrir l'ensemble des activités d'un artiste ouvert à toutes les expériences. Koenig fut, avec un égal talent, photographe, critique de danse contemporaine, sculpteur et organisateur d'expositions. L'homme était discret, et cette modestie pèse sur la rétrospective qui lui est aujourd'hui consacrée. Pour montrer tout ce qu'apporta à la France la présence continuelle d'artistes américains de sa trempe, il eût été préférable de faire ressortir toutes les facettes de leur talent. Quoi qu'il en soit, la qualité des toiles exposées démontre la persistance d'une réflexion sur l'acte de peindre. Il est des artistes qui préfèrent élaborer une œuvre lentement, quand d'autres ne peuvent la concevoir que dans le vacarme d'une *factory*, sous la lumière des projecteurs ou l'œil des caméras. Les premiers avaient été éclipsés par les seconds. Ils surgissent aujourd'hui.

HARRY BELLET

► « Rétrospective John Franklin Koenig. » Musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier. Tél. : 87-75-10-18. 16 F ; 8 F pour les étudiants, gratuit pour les moins de 14 ans. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé le mardi. Catalogue : 75 pages, 120 F. Jusqu'au 8 février 1993. L'exposition sera ensuite présentée à Montbéliard et à Albi.

THÉATRE

Rêverie dans la toundra

Un voyage dans le Grand Nord librement inspiré des travaux de Carl von Linné

LE LAPON, LE SAVANT ET L'APPRENTI

au Théâtre Paris-Villette

Il n'y a pas loin de la botanique à la poésie : tous les lecteurs de Carl von Linné – de Paul-Armand Gette à Françoise Coupat – peuvent en témoigner. Le savant suédois ressentait-il pour autant l'émotion poétique que tandis qu'il inventoriait les richesses et les incongruités de la nature ? Rêvait-il le monde en travaillant à sa célèbre nomenclature ?

Le spectacle de Françoise Coupat, *le Lapon, le Savant et l'Apprenti*, ne répond pas exactement à ces questions mais propose plutôt une sorte de rêverie sur les pensées d'un naturaliste-folkloriste-ethnographe imaginaire qui aurait été contemporain de Linné. Cet observateur en chambre se fût, comme Linné, intéressé à la Laponie, mais il eût craint de prendre froid, apparemment. Il aurait donc expédié trois de ses étudiants dans la toundra, avec mission de sonder les tourbes, collecter les lichens, évaluer la vitesse des rennes et scruter les mœurs nomades des autochtones. A leur retour, il aurait tenté de faire la part des faits consignés et des trous de mémoire, récits évanescents, paysages estompés : de construire, en somme, une Laponie difficilement ajustable aux tracés des cartographes.

On ne doit pas chercher la logique dans ce genre d'élaboration mentale. Le meilleur moyen d'apprécier le spectacle est d'accepter d'entrevoir la Laponie de façon intermittente, comme on perçoit la lumière polaire à travers les troncs de cette forêt qu'évoque le beau décor de Christian Fenouillat. Les zones obscures, les déperditions de sens, les traces perdues dans les neiges font partie des plaisirs du voyage. Et si la parole elle-même se perd, du moins reste-t-il le chant : un fil conducteur onirique, la voix de Frédérique Wolf-Michaux, sur une musique de Richard Dubelski.

C'est cette voix, cette musique, ce sont ces jeux d'ombres et de lumière, que l'on retient, finalement. On oublie vite, heureusement, les contorsions du savant (Frédéric Leidgens) et les temps morts de l'expédition des apprentis. L'image d'un Lapon en jupette, caracolant sous une armure de renne (Daniel Pouthier), ajoute une touche d'humour à ces impressions nordiques.

BERNADETTE BOST

► Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Tél. : 42-02-02-68. Jusqu'au 6 février.

François Cervantès, un homme d'équipe

Une compagnie en résidence, jusqu'en juin prochain, à la Cité internationale

Directrice de la Cité internationale, Nicole Gauthier a invité François Cervantès auteur, metteur en scène, acteur, avec sa compagnie l'Entreprise – née dans le Limousin en 1986 – en résidence. La résidence, une mode qui se répand. Elle permet à une équipe de prendre possession d'un théâtre en ordre de marche pendant un temps déterminé, d'y travailler en continuité, sans les soucis quotidiens du fonctionnement.

La règle est simple, chacun l'applique à sa façon. François Cervantès reprend trois spectacles – actuellement, *On a marché sur la terre* – et prépare deux créations. Il organise des soirées de cabaret, des stages pour comédiens et professeurs de bac A3 (option théâtre), ouvre certaines répétitions à des spectateurs triés sur le volet parmi les fidèles. *On les convoque en général en fin de parcours. C'est très utile pour se rendre compte de ce qui manque. La qualité d'écoute renseigne. De plus, rencontrer un public, qui a envie d'entrer à l'intérieur d'un parcours, est très intéressant. D'une certaine façon, il fait partie de l'équipe, un mot que je n'emploie pas dans le sens grégaire, mais dans celui d'un écosystème où spectateurs, gens de théâtre sans distinction, journalistes, forment un ensemble et se nourrissent les uns les autres.»*

Les spectateurs, il faut aller les chercher, car l'un des paradoxes de la Cité internationale est l'indifférence des quelque six mille étudiants de diverses nationalités qui habitent là, dans les pavillons proches. Il en a toujours été ainsi, même quand André-Louis Perinetti a fondé le théâtre, y accueillant Nuria Espert, LeRoi Jones, Copi, Savary... la grande époque. Un mystère que personne n'a pu jusqu'à présent résoudre. François Cervantès a envoyé quelques comédiens en mission, sans résultat probant. Le public vient de l'extérieur.

Cette résidence aura confirmé François Cervantès dans son désir de continuité. Il souhaite sinon un théâtre, du moins un lieu de travail, à Paris ou ailleurs. *« Un lieu vivant, pour s'y rencontrer, se parler. Un lieu de connivence, de complot. Un endroit où vivre. On a parfois l'impression qu'entre art et art de vivre s'est creusée une fracture. Il faut la réparer. En fondant la compagnie, je ne pensais pas à Paris. Pas à cause du bruit et du stress, mais de la dispersion. Quand, au cours d'une répétition, un comédien doute, se pose des questions, le soir même il rencontre dix copains, se distrait de ses problèmes et revient comme si rien ne s'était passé. A Paris, on se débarrasse vite de la douleur. »*

François Cervantès n'envisage pas le théâtre en dehors de « l'équipe » – à l'exception de l'écriture, par nature solitaire, – et il ne croit pas à la création collective. Il organise ses spectacles autour de ses idées. Ses textes sont traversés par les musiciens, la musique. *« Son vocabulaire est plus riche que la langue. Et en même temps inaccessible. C'est Proust, je crois, qui disait :* « La musique aurait pu être le langage des âmes s'il n'y avait eu l'invention des mots. » *J'ai commencé par jouer du piano, de la guitare. J'ai écrit des chansons. Ce qui se passe dans la tête des musiciens m'intéresse, mais de façon anecdotique. Je suis fasciné par la tyrannie que la musique exerce sur eux. J'ai entendu un jour un entretien entre Glen Gould et Yehudi Menuhin. Ils parlaient des* Variations Goldberg. *On pouvait presque voir sur leurs visages, leurs corps, le prix que chacun était prêt à payer pour parvenir à transmettre ce qu'il ressentait. Menuhin y trouvait quelque chose de noir, une géométrie mystérieuse, dangereuse.*

» Je n'ai jamais mis en scène un opéra, mais nous avons un projet à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. En général, les livrets sont très faibles, comme si sur certaines harmonies on ne pouvait que raconter n'importe quoi. Il en va de même dans la variété, à l'exception de gens comme Brel, Brassens, Gainsbourg. Chez eux, la chanson est une hypertension de la parole. Mais c'est rare.

» Où que ce soit, j'ai du mal à passer outre aux faiblesses des textes. Je suis arrivé tard au théâtre seul, sans contact avec les générations antérieures, sans complicité, et j'ai bricolé. D'où cette attention aux détails, sans doute, et ce besoin de l'équipe. Dans une équipe, le plus difficile à gérer est l'équilibre entre le « culturel », socialement quantifiable, et « l'artistique », la pagaille qui permet au hasard d'intervenir, à des gens totalement différents d'entrer ensemble dans un monde invisible. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

PHOTO

Le comédien de Doisneau

Nouvel épisode dans l'affaire du *Baiser de l'Hôtel de Ville*, la fameuse photo que Robert Doisneau a réalisée à Paris en 1950. Persuadés d'être les protagonistes de ce baiser, un couple (les époux Lavergne) et une ancienne comédienne (Mme Bornet) s'opposent et ont engagé, chacun de leur côté, une procédure judiciaire contre le photographe pour atteinte au droit à l'image (*le Monde* daté 20-21 décembre 1992).

Françoise Bornet déclarait que la photo avait été préméditée et que l'homme qui l'embrassait s'appelle Jacques Carteaud, un apprenti-comédien qu'elle côtoyait au Cours Simon. A la suite de notre article, M. Carteaud, soixante-cinq ans, viticulteur installé depuis trente-cinq ans dans le Vaucluse, s'est manifesté : *« J'ai pris connaissance tardivement de cette photo car je n'ai pas la télévision et je lis peu les journaux. Ma femme a apporté il y a deux ans le poster du fameux « baiser » pour décorer la maison. J'ai eu un choc en le regardant car je me suis reconnu comme j'ai reconnu Françoise, ma protagoniste. »*

« Je ne me souviens plus du tout de cette prise de vue, ajoute cet ancien acteur de la Compagnie Louis-Jouvet, *mais je possède toujours le costume que je portais sur le cliché. Je faisais beaucoup de romans-photos à l'époque, et je me souviens aussi d'autres images que j'ai faites avec Doisneau, notamment rue Schœlcher, dans l'ancien atelier d'Antonin Artaud. »* Robert Doisneau est entré en contact avec le viticulteur. Si le photographe n'a pas le souvenir des autres séances de prises de vue, il pense que M. Carteaud pourrait être l'« acteur masculin » de la photo posée. Quant à ce dernier, il affirme que *« Doisneau ne me doit rien »* et il se déclare *« surpris »* que l'on puisse *« transformer cette histoire photographique en histoire de fric »*.

M. G.

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Après-midi d'un prince : 19 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). Le Jugement dernier : 15 h 30 et 20 h 30.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Je? Deux!! Maux... : 19 h, dim. 17 h. Le Cabaret de la grand-'peur : 20 h 30, dim. 16 h 30.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Jonathan Livingston le goéland : 19 h 45.Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
CAFÉ DE LA DANSE (40-26-28-58). Don Juan d'origine : 20 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Qui vous savez : 22 h.
CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Vous avez dit Labiche? : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). L'Abuseur de Séville : 20 h 30.Dim. La Vida es Sueno (en espagnol) : 16h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Marguerite et le Président : 20 h 30, dim. 18 h.Dim. Les Vœux du président : 16h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Iphigénie à Aulis : 19 h 30.Dim. Agamemnon : 13h. Les Choéphores : 13h. Les Euménides : 13h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30, dim. 17 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00).Dim. Sueur : 17h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Le roi s'amuse : 20 h 30.Dim. La Serva amorosa : 20h30. Antigone : 14h.
CONFLUENCES (40-24-07-49). Poucette : 19 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Qui est le véritable inspecteur Hound? : 20 h 45, dim. 15 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : 21 h, dim. 15 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 18 h et 21 h.
ESPACE JEMMAPES (46-34-01-58). Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. L'île des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.Dim. Le Mariage de Figaro : 16h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. Le Machiniste têtu : 20 h 30, dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Exercices de style : 20 h 30, dim. 15 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). La Contrebasse : 20 h 45, dim. 15 h.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : 17 h 30.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Lamy and Co : 18 h et 20 h 15. Une fille entre nous : 22 h.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Les Pieds dans l'eau : 17 h et 21 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 19 h. Amours en pièces : 20 h 30. Le Rire amer du belouga : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 17 h et 20 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Sans cesse : 18 h 30. L'Ecole des femmes : 21 h, dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lautrec sur la Butte : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! : 21 h, dim. 15 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Carmen Paradise : 21 h.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : 17 h.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Quatuor à gages : 20 h 30.
LE TRIANON (42-09-93-44). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : 14 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Douce : 21 h 30. Théâtre rouge. Voici le temps des assassins : 18 h 30. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Tout va bien, je vais bien! : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Edwidge Feuillère en scène : 21 h, dim. 15 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80).Dim. Marie and Bruce (en anglais) : 17h, 20h30.
MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). Chantal Galia : 21 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 15 h et 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45.
OLYMPIA (47-42-25-49). Marc Métral dans Cadeau de Noël : 14 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri! : 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 21 h.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Lapon, le savant et l'apprenti : 21 h, dim. 16 h 30.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Bernard est mort : 21 h, dim. 17 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : 21 h, dim. 15 h. Salle II. La Peau trop fine : 21 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Trekking : 20 h 30, dim. 17 h.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Deux siècles d'amour : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Elie et Dieudonné : 22 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Monsieur Klebs et Rozalie : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Les Crétins verts dans le spectacle de fin d'année : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Lilia : 20 h 30.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). D'Alba est stone... Mais ils vécurent heureux : 20 h 15. Brigitte Lahaie : 22 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Dr Moxy's Flying Punch and Judy show : 14 h 30. Speed-the Plow (en anglais) : 20 h 30, dim. 18 h. Belle de Mai. Félicité ou le Merveilleux Théâtre d'art et de science du docteur de Groningue : 20 h 30, dim. 17 h.Dim. Frieda's Flight or She who can but doesn't (en anglais) : 20h30. Three men in a boat (en anglais) : 14h30.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Jean-Luc Debattice : 20 h 30, dim. 18 h 30. Les Zappeurs : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Didier Follenfant : 22 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. Les Rustres : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Sourire des mondes souterrains : 21 h, dim. 16 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Salle II. Roro er Saoz : 22 h.
THÉATRE PARIS-PLAINE (42-50-15-65). L'Homme invisible : 15 h et 19 h, dim. 16 h.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Saute, Marquis! : 19 h, dim. 15 h. Conversation en Sicile : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Samedi, dimanche et lundi : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Monsieur chassel : 20 h 15, dim. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). Le Voyage de Mémé : 19 h. Voyage au centre de la Terre : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 19 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22).Dim. Cuisine et Dépendance : 16h.
BATEAU-THÉATRE DOCTEUR PARADIS (46-48-78-69). Le Misanthrope et l'Auvergnat : 20 h 30, dim. 17 h.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). Coups de foudre : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NANTERRE (ESPACE CHORUS) (42-38-38-52). Candrillon : 14 h 30 et 17 h 30, dim. 10 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). La Double inconstance : 20 h 30.
VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). La Dame au petit chien ; Un mouton à l'entresol : 20 h 30, dim. 15 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Du burlesque à la comédie américaine : Chasing choo choos, Charlot mitron (1914), de Charles Chaplin, Charlot s'évade, de Charles Chaplin, Finance finance, 18 h 30 ; la Soupe au canard (1933, v.o. s.t.f.), de Leo McCarey, 21 h.

DIMANCHE

Du burlesque à la comédie américaine : His Trysting Place (1914), I Do (1921), Charly prétendant (1921), les Bons Petits Diables (1930), 18 h 30 ; Mickey (1919), de Mac Sennet et E. Richard, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Histoire permanente du cinéma : Du sang dans le désert (1957, v.o. s.t.f.), d'Anthony Mann, 16 h 30 ; le Désert de la peur (1951, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 18 h 30 ; le Gaucher (1958, v.o. s.t.f.), d'Arthur Penn, 21 h.

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : Quatre de l'infanterie (1930, v.o. s.t.f.), de G.W. Pabst, 16 h 30 ; la Ligne de démarcation (1960), de Claude Chabrol, 18 h 30 ; Mourir ou marcher (1964, v.o. s.t.f.), de G. De Santis, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma mexicain : Que viva Mexico! (1931, v.o. s.t.f.), de S.M. Eisenstein, 14 h 30 ; Frida, naturaleza viva (1985, v.o. s.t.f.), de Paul Leduc, 17 h 30 ; Raices (1953, v.o. s.t.f.), de Benito Alazraki, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma mexicain : Barroco (1988-1989, v.o. s.t.f.), de Paul Leduc, 14 h 30 ; El Vampiro (1957, v.o. s.t.f.), de Fernando Mendez, 17 h 30 ; El (1952, v.o. s.t.f.), de Luis Bunuel, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

I love Paris, Paris vu par les Américains : Paris monstrueux : Spot King Kong (1974), le Fantôme de la rue Morgue (1954, v.o.) de Roy del Ruth, 14 h 30 ; Paris touristique : Spot Champs-Elysées (1992), Drôle de frimousse (1956, v.o.) de Stanley Donen, 16 h 30 ; Montmartre en couleur (1946) de Jean-Claude Bernard ; Moulin rouge (1953, v.o.) de John Huston, 18 h 30 ; Tour Eiffel : Universal Newsreel (1930-1932, v.o. mars 1948), Superman II (1980, v.o.) de Richard Lester, 20 h 30.

DIMANCHE

I love Paris, Paris vu par les Américains : Amours platoniques : Bye Bye Baby (1989) de Enrico Oldoini, Peter Ibbetson (1935, v.o.) de Henry Hathaway, 14 h 30 ; Battements de coeur (1939) de Mario Camerini ; Universal Newsreel (1930-1932, v.o. octobre 1933), Roberta (1935, v.o.) de William A. Seiter, 16 h 30 ; Boîtes de nuit : Universal Newsreel (1930-1932, v.o. décembre 1965), Brève Rencontre à Paris, v.f.) de Robert Wise, 18 h 30 ; Voyages : Spot American Airlines (1992), Boeing Boeing (1965, v.o.) de John Rich, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44).
BEAU FIXE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BEETHOVEN (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76).
LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
BHUMIKA (Ind.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
BLADE RUNNER-VERSION INTÉGRALE (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
BODYGUARD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47).
CERRO TORRE (Fr.-All.-Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
CŒUR DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA CRISE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DJEMBEFOLA (Fr.-guinéen) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LE GRAND PARDON II (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
GROCK (Suis.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
IN THE SOUP (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
INCIDENT A OGLALA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67).
INDOCHINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
JEUX DE GUERRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
L 627 (Fr., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LOIN DU BRÉSIL (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LUNA PARK (russe, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MAC (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex-Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40, 36-65-70-63) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LES MEILLEURES INTENTIONS (danois, v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
1492, CHRISTOPHE COLOMB (A., v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LE MIRAGE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LA MORT VOUS VA SI BIEN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
MOSCOU-PARADE (Fr.-russe, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
RIENS DU TOUT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
LE SILENCE DES AGNEAUX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SIMÉON (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
SIMPLE MEN (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
SISTER ACT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
LE SOUPER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THE COMPANY OF STRANGERS (Can., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE PLAYER (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TITO ET MOI (Fr.-Youg., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PARIS EN VISITES

LUNDI 4 JANVIER

« Exposition « Byzance », au Louvre », 10 heures, 2, place du Palais-Royal (P.-Y. Jaslet).

« Les passages du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps (Premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« L'art byzantin », 13 h 30, Musée du Louvre, au pied du grand escalier, sous la Pyramide (M.-G. Leblanc).

« La maison Opéra », 14 h 15, 5, rue du Docteur-Lancereaux (S. Rojon-Kern).

« Exposition : Trésors de la Cité interdite, à Chinagora », 14 h 30, métro Maisons-Alfort-Ecole vétérinaire, à l'arrêt de l'autobus 103 (P.-Y. Jaslet).

« Exposition : Des livres et des rois », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

« Le palais omnisport de Bercy et son environnement » (limité à trente personnes), 14 h 30, sortie métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

« Exposition : *les Noces de Cana* de Véronèse » , au Musée du Louvre », 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Europ expo).

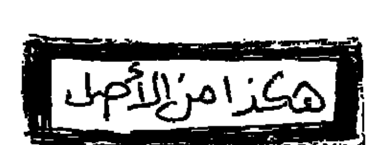
« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés », 14 h 40, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« L'église Saint-Eustache et son quartier », 15 heures, devant l'église, rue du Jour (Monuments historiques).

« Exposition « Byzance », au Louvre », 16 heures, sous la Pyramide, pilier carré (M. Hager).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Le temps en physique », par R. Omnès (Académie des sciences morales et politiques).



BILLET

Télévisions publiques en quête d'Europe

Quand l'Acte unique lança l'idée du grand marché en 1985, les chaînes publiques régnaient encore largement sur les nations de l'Europe télévisée. A l'exception de la Grande-Bretagne (avec un duopole bien tempéré depuis les années 50), de l'Italie (depuis le grand bazar des années 70), du Luxembourg (depuis toujours), ces chaînes étaient même quasiment partout en situation de monopole. Canal Plus venait tout juste de faire poindre en France l'idée du péage.

Depuis, les télévisions privées se sont solidement installées : Allemagne, France, Espagne, Hollande, Portugal ont connu tour à tour les délices du financement « tout-publicité », les raffinements de la mesure d'audience instantanée ; le péage s'est imposé ; la télévision par satellite est venue du ciel bouleverser les équilibres outre-Manche ; le câble ouvre la porte à la concurrence des chaînes thématiques et étrangères qu'organise la directive de « télévision sans frontières ».

Engoncées dans leurs statuts par définition nationaux, surveillées par leurs autorités, les chaînes publiques ont accusé le coup. Obnubilées par les menaces domestiques – sur leur audience, leurs structures, leurs crédits – et parfois distancées dans la course aux stars, aux droits sportifs, aux films, elles ont vu les « privés » constituer des réseaux multinationaux, des alliances, sans trouver toujours le moyen d'y répondre.

Mais cette époque est peut-être en train de prendre fin. D'une part, les services publics de chaque pays réagissent pour s'adapter à la nouvelle donne. D'autre part, ils se concertent et cherchent à agir en commun, au-delà de l'action déjà menée par l'Union européenne de radiodiffusion (UER) pour les images d'actualité, de sport ou l'Eurovision. L'UER encourage les coproductions et est aussi à l'origine d'Euronews, la chaîne d'information en continu lancée le 1er janvier (*le Monde* du 26 décembre), qui puise dans les gisements d'images de ses membres et qui confronte les regards sur l'actualité. Euronews est d'ailleurs accueillie dans un autre « club » des services publics européens, le groupe de Bruges, qui rassemble leurs programmes par satellite : BBC World Service en Grande-Bretagne, Eins Plus, Drei Sat et Deutsche Welle en Allemagne, TV 5 Europe pour les francophones, et la RTP International portugaise.

Par-delà les frontières, se multiplient enfin les contacts ou les œuvres communes à deux ou à plusieurs pays. ARTE en est le principal symbole, mais les accords entre régions de FR 3 et télévisions catalanes ou belges participent de la même quête d'Europe des télévisions publiques.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Avec plus de 550 000 bénéficiaires

Le nombre d'allocataires du RMI a progressé de 13 % en 1992

Gratuité totale des soins pour les allocataires, renforcement du dispositif d'insertion, clarification du partage des responsabilités entre l'État et les départements : les principales dispositions de la loi du 29 juillet 1992 relative au revenu minimum d'insertion (RMI) et à la lutte contre la pauvreté sont entrées en vigueur vendredi 1er janvier. Mais au moment où la population des bénéficiaires s'accroît inexorablement, l'amélioration de l'efficacité de cette politique de longue haleine n'est pas aisée.

Avec 552 000 allocataires recensés (1) fin décembre 1992 en métropole contre 488 000 à la fin de l'année précédente, soit une augmentation de 13 % sur l'année, la barque du revenu minimum d'insertion (RMI) se charge inexorablement. Ainsi, 17 000 personnes en moyenne sont entrées chaque mois en 1992 dans le dispositif du RMI quand 12 000 en sortaient dans le même temps. Liée, bien sûr, à la dégradation de la conjoncture économique qui réduit les possibilités de sortie vers le marché du travail, cette augmentation du nombre d'allocataires a aussi été alimentée, en 1992, par plusieurs flux « mécaniques ».

D'une part, la suppression au 1er janvier de l'allocation d'insertion pour les femmes a fait basculer quelque 20 000 bénéficiaires potentiels dans le giron du RMI. D'autre part, le « déclassement » des chômeurs indemnisés en fin de droits, décidé en juillet par les gestionnaires du régime d'assurance-chômage, a commencé à faire sentir ses effets. En 1993, ce déclassement devrait entraîner, selon les estimations du ministère du travail, un surcoût de 700 millions de francs pour le RMI. Pour l'heure, l'Etat a versé, en 1992, 13,7 milliards de francs de prestations contre 12,1 milliards en 1991.

Dans ce climat économique défavorable, l'insertion des RMistes sur le marché du travail est restée limitée : seuls 40 000 allocataires (8,2 %) présents au 1er janvier 1992 ont pu sortir du dispositif grâce à un emploi, tandis que 130 000 autres (26,5 %) ont bénéficié des mesures inscrites dans le plan emploi. De fortes disparités subsistent, de ce point de vue, entre les départements : si les dix meilleurs affichent des taux d'accès aux mesures du plan emploi supérieurs à 30 % des allocataires, les dix performances les plus médiocres sont inférieures à 12,4 %. Parmi ces derniers départements, on relève tous ceux de la région parisienne et ceux du pourtour méditerranéen.

« Goulet d'étranglement »

La performance du dispositif a toutefois tendance à s'améliorer avec la durée : 57 % des allocataires entrés dans le dispositif au premier semestre 1989 en sont sortis au bout de trois ans, contre 47 % au bout de deux ans. De même, 57 % des RMistes entrés au premier semestre 1990 en sont déjà sortis au bout de deux ans.

L'une des mesures susceptibles d'améliorer cette efficacité réside dans le déblocage, à compter du 1er janvier, de 100 millions de francs (soit l'équivalent de 500 emplois supplémentaires) destinés à renforcer les équipes des cellules d'appui chargées d'accroître l'offre d'insertion. *« Le manque d'opérateurs et de savoir-faire constitue le principal goulet d'étranglement de la politique d'insertion »*, relève en effet M. Bertrand Fragonard, délégué interministériel au RMI. Ces nouveaux opérateurs viendront s'ajouter aux 250 nouveaux délégués de l'ANPE détachés depuis le 1er août sur le RMI. Parallèlement, l'Etat se propose de cofinancer la création de 500 emplois supplémentaires auprès des associations intégrées dans le dispositif RMI.

Autre nouveauté de la loi du 29 juillet : la possibilité, pour 20 000 des 60 000 RMistes bénéficiaires d'un contrat emploi-solidarité, de consolider leur statut pendant cinq ans au-delà de la fin théorique de leur contrat. Moyennant une participation financière plus importante de l'employeur.

Reste que ces mesures ne devraient pas susciter *« un saut qualitatif majeur »*, selon M. Fragonard. Au moment où une certaine usure des acteurs se fait sentir sur le terrain, la délégation interministérielle au RMI s'interroge sur les moyens de *« relancer la machine »*. *« Nous sommes entrés dans la zone du non-spectaculaire »*, constate M. Fragonard. C'est aussi la plus difficile.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) En données provisoires.

Le piège des acquis sociaux

Suite de la première page

La droite reviendra probablement sur la récente disposition tendant à imposer aux employeurs des mesures de reclassement dans le cadre des plans sociaux – un dispositif dont l'opposition assure qu'il réintroduit l'autorisation administrative de licenciement, supprimée en 1986 – mais on la voit mal démanteler le traitement social du chômage. En dépit de leur incapacité à résister à la vague des suppressions d'emploi, chacun sait que les mesures du ministre du travail, Mme Martine Aubry, permettent d'atténuer le choc du chômage.

En revanche, l'opposition semble très tentée d'ouvrir une brèche dans le sacro-saint principe du SMIC. Assouplir le concept du salaire minimum afin de faciliter l'embauche de salariés peu qualifiés reste une antienne du RPR ou de l'UDF. Sans doute, la gauche espère-t-elle qu'un tel projet effarouchera le monde du travail, réveillera la torpeur syndicale et, sait-on jamais, froissera la sensibilité *« sociale »* des centristes. Reste que si le SMIC demeure à juste titre un *« acquis »* plus que symbolique, les multiples mesures adoptées ces dernières années en faveur de l'emploi des jeunes l'ont déjà passablement égratigné.

S'agissant de la Sécurité sociale, dont les comptes sont mis à mal par le freinage de la croissance, la future majorité risque de rapidement manger son pain blanc. Il lui faudra sans aucun doute adopter une mesure de financement complémentaire, sous la forme d'une hausse des cotisations ou de la contribution sociale généralisée (CSG), qu'elle envisage de modifier mais non de supprimer. Le RPR et l'UDF, qui ont sans doute un peu trop bruyamment réclamé des *« réformes de structures »* dans le domaine des retraites, vont se retrouver au pied du mur. Nul doute qu'une remise en cause brutale de la retraite à soixante ans ne laisserait pas indifférent M. Mitterrand.

Toutefois, il serait fort surprenant que la droite tombe dans le piège. Depuis longtemps, les spécialistes de la protection sociale savent que cet *« acquis »* n'est pas viable sur le long terme, mais à droite on reconnaît en privé qu'une telle mesure (qui pourrait d'ailleurs intervenir sans revenir formellement sur l'âge de la retraite car il suffirait d'allonger la durée de cotisation nécessaire) peut parfaitement attendre l'après-cohabitation. Enfin, il n'est pas du tout sûr qu'une réglementation du droit de grève dans les services publics des transports, réclamée par plusieurs leaders de l'opposition, susciterait un véritable tollé.

Le harcèlement des socialistes

Consciente que, malgré le *« déficit »* accumulé par la gauche dans ce domaine, le social reste un sujet où elle peut trébucher, la droite aura sans doute plus à redouter une guerre de harcèlement de socialistes en mal de réhabilitation que les résultats de sa propre politique.

Dans un pays où plus d'un actif sur dix est désormais au chômage, *« l'acquis social »* essentiel est devenu le fait d'avoir un emploi. Or, si le nombre de demandeurs d'emploi a progressé de 5,1 % en un an, le pouvoir d'achat a augmenté de manière non négligeable : grâce à la modération des prix, il atteindra 1,7 % cette année dans le secteur privé... pour les salariés ayant conservé leur emploi.

« La solidarité des Français entre eux, entre bien portants et malades, entre jeunes et vieux, entre actifs et chômeurs, entre riches et pauvres constitue le ciment de notre société », affirmait jeudi le président de la République.

En dix ans, les socialistes n'ont pas su endiguer la baisse des remboursements de l'assurance-maladie et imposer une véritable discipline à la médecine libérale. Ils n'ont pas davantage été capables de réduire la progression des dépenses de retraite qui pèsent sur les générations montantes, ni de créer les conditions d'une croissance plus riche en emplois ou de limiter les inégalités.

Pour toutes ces raisons, le terrain des *« acquis sociaux »* n'est peut-être pas celui sur lequel ils seront demain les mieux placés. Mais, pour l'heure, rien ne permet de croire que la droite sera capable de mieux faire face à ces défis.

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **M. Chamard (RPR) reproche au gouvernement son *« immobilisme »* sur les comptes sociaux.** – M. Jean-Yves Chamard (RPR), porte-parole de l'opposition pour les affaires sociales, a déclaré, vendredi 1er janvier, en réponse à l'avertissement formulé, la veille, par M. François Mitterrand sur la préservation des *« acquis sociaux »*, que *« c'est aujourd'hui même que notre système de protection sociale est menacé d'explosion »*. Pour le député de la Vienne, *« l'immobilisme, qui tient actuellement lieu de politique au gouvernement, semble répondre, en fait, à la seule préoccupation de « passer le mistigri » à ceux qui géreront le pays au printemps »*.

Une enquête sur la presse écrite économique

Divorce entre la demande des journalistes et l'information diffusée par les entreprises

Une enquête auprès de journalistes économiques montre qu'ils craignent une confusion croissante entre communication et information et qu'ils jugent que les patrons français ne veulent pas vraiment informer la presse.

Des « chasseurs de scoop » inconscients et plus corruptibles que compétents, les journalistes économiques ? Si cette caricature est parfois dénoncée dans les entreprises, l'image qui ressort d'un enquête menée entre août et octobre par le cabinet de conseil Deloitte et Touche reflète des réalités plus terre-à-terre. Les deux cent huit réponses analysées (sur sept cents questionnaires), venant de tous les types de presse écrite, montrent une profession désireuse avant tout d'expliquer et analyser, soucieuse des réactions de ses lecteurs, consciente de l'impact de ses articles, mais qui manque de temps et de moyens face à des entreprises qui ont structuré leurs messages.

Ainsi, la moitié des journalistes estiment n'avoir pas toujours le temps de vérifier les informations. Et si une majorité est *« plutôt satisfaite »* des moyens mis à sa disposition, les freins matériels les plus cités sont le nombre insuffisant de collaborateurs et les moyens financiers pour voyager ou enquêter. L'absence de formation est aussi un handicap cité par certains – une majorité estimant préférable une double formation à l'économie et au journalisme. Ces faiblesses, certains les attribuent à la prolifération de titres économiques : il y aurait trop de journaux économiques, et par contrecoup pas assez de journalistes dans chaque rédaction.

Des risques de manipulation

Elles s'expliquent aussi par l'attitude des entreprises à l'égard de l'information : les trois quarts des sondés considèrent que leurs relations avec les entreprises ont changé depuis cinq ans, et ils citent comme premier facteur de ces changements l'ambiguïté du rôle de journaliste, plus sollicité qu'il n'est demandeur. Les journalistes veulent d'abord des informations sur la stratégie des entreprises, mais pas d'idées d'enquêtes toutes faites. Bref, il y a, notent les enquêteurs, un *« divorce entre la demande des journalistes et l'offre des entreprises »* en pleine expansion. Comme le résume un sondé, *« toutes les entreprises ou presque veulent communiquer et faire parler d'elles. Mais elles n'ont pas toujours quelque chose à dire »*.

De plus, ces entreprises veulent communiquer selon leurs critères : 59 % des sondés estiment que les patrons français ne veulent *« pas vraiment »* informer la presse ; ils sont 62 % à refuser la désignation d'un interlocuteur unique par l'entreprise ; et plus des trois quarts répondent qu'ils subissent des pressions de la part des entreprises (viennent ensuite les pressions de la part de la hiérarchie pour 31 %, du service publicitaire pour 26 %, de l'actionnariat du journal pour 10 %). Il est vrai que 70 % des sondés estiment que leur statut leur permet de subir librement ces pressions. De même, seulement 10 % s'estiment obligés de parler de l'entreprise qui les invite à un voyage de presse, même s'ils sont une écrasante majorité à voir dans cette invitation un risque de manipulation en même temps qu'une source d'information.

Aussi les journalistes jugent-ils nécessaire de se méfier : 59 % estiment que les journalistes qui pratiquent des « ménages » (débats, piges, séminaires pour les entreprises de leur secteur) perdent leur indépendance de jugement. A 72 %, ils estiment qu'un journaliste perd son esprit critique s'il pratique un second métier (directeur de collection, producteur vidéo, consultant en relations publiques...).

Pour le futur, une majorité prévoit une confusion croissante entre information et communication et une élaboration de règles rigoureuses dans le métier. Mais la principale évolution de leur profession prévue d'ici dix ans par 74 % des sondés, c'est la restructuration de la presse.

M. C. I.

Anticipant les difficultés de succession de son concurrent

Besnier prend 8,1 % des Fromageries Bel

Le groupe fromager Besnier a pris une participation significative dans le capital de son concurrent Bel. La Société des Bourses françaises (SBF) a, en effet, annoncé, jeudi 31 décembre, dans un communiqué, que la Société pour le financement de l'industrie laitière (SOFIL), contrôlée par Michel Besnier, avait franchi, le 21 décembre, le seuil des 5 % des droits de vote dans Fromageries Bel : la SOFIL détenait à cette date 117 600 actions, soit 8,1 % du capital (mais 5,02 % des droits de vote) de Bel.

Besnier semble ainsi s'être mis en position d'attente face aux problèmes de succession que pourraient connaître son concurrent. Le capital de Bel, société cotée sur le marché à règlement mensuel, est en effet détenu à plus de 50 % (plus des deux tiers des droits de vote) par la famille du PDG, M. Robert Fievet, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans. Avec ses marques – La Vache qui rit, mais aussi Kiri, Bonbel, Le Roitelet ou Port-Salut – Bel a réalisé l'an dernier un bénéfice net (part du groupe) de 283 millions de francs (+ 40 %) pour des ventes de 6,8 milliards de francs (+5,6 %).

En 1992

L'industrie américaine du textile et de l'habillement a vu ses profits croître de 130 %

L'année 1992 restera un bon millésime pour les industriels américains du textile et de l'habillement. Dans un contexte général déprimé, cette branche d'activité a vu ses profits atteindre 1,9 milliard de dollars (10,2 milliards de francs), en hausse de 130 %, selon l'American Textile Manufacturers Association (ATMA).

« Cette performance, explique cette dernière, *est à mettre sur le compte de la reprise de la consommation de vêtements et de fournitures, liée à la meilleure tenue de l'environnement économique. »* Elle doit aussi beaucoup à la dégringolade du prix du coton, à l'amélioration de la productivité et à la diminition des frais financiers des entreprises.

Cette bonne santé retrouvée s'est traduite par redressement de l'emploi et surtout une reprise de l'investissement, en hausse de 7 %, à 2,1 milliards de dollars (11,5 milliards de francs). La balance commerciale de l'habillement, en revanche, a continué à se dégrader, plongeant à – 32 milliards de dollars (– 172,8 milliards de francs).

Les importations ont augmenté de 20 %, s'inquiète l'ATMA, en se félicitant, au passage, de la prochaine entrée en vigueur de l'Association de libre-échange nord-américaine (ALENA) regroupant les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. L'ALENA pourrait, en effet, devenir un rempart efficace contre les importations (*le Monde* du 17 octobre).

Après six mois de crise politique

Le gouvernement brésilien veut ralentir l'inflation et poursuivre les privatisations

Après six mois de quasi-interruption de la politique économique pour cause de crise politique, le gouvernement brésilien a présenté, jeudi 31 décembre, les grandes lignes d'un nouveau programme, orienté vers une *« croissance sélective »*, selon l'expression du ministre du plan, M. Paulo Haddad. Entré au gouvernement en octobre, après la destitution du président Fernando Collor de Mello accusé de corruption, M. Haddad a annoncé avoir fixé comme objectif un taux d'inflation de 10 % par mois à la fin de 1993 et de 4 % à la fin de 1994, terme du mandat présidentiel de M. Itamar Franco, le remplaçant de M. Collor. Actuellement, le taux d'inflation atteint plus de 25 % par mois, soit plus de 1 000 % pour l'ensemble de l'année 1992.

M. Haddad a également déclaré que la politique de privatisations serait poursuivie, mais n'a révélé aucun détail. Il a réaffirmé l'engagement pris par le Brésil d'honorer ses engagements financiers internationaux.

EN BREF

□ **Rotterdam : légère baisse du transbordement de marchandises en 1992.** – Le transbordement de marchandises dans le port de Rotterdam, le plus important du monde, a très légèrement baissé (– 0,7 %) en 1992 par rapport à 1991, avec un total de 290 millions de tonnes, selon des chiffres provisoires rendus publics, jeudi 31 décembre, par les autorités du port. Rotterdam a lui aussi été victime d'un ralentissement de la croissance économique en Europe. Le port est notamment sensible à la stagnation en Allemagne, pour l'industrie de laquelle il constitue un important débouché naturel. Le trafic de conteneurs, une des plus importantes activités du port néerlandais, a cependant augmenté de 9,2 %. – *(AFP.)*

□ **GPA va réduire son carnet de commandes.** – Le géant mondial du leasing aéronautique, l'irlandais GPA, continue de faire des coupes claires dans son carnet de commandes d'avions. Fin janvier, il devrait annoncer la baisse de 3,1 milliards de dollars (16 milliards de francs) de la liste des ses commandes, ramenant ainsi son carnet à 2 milliards de dollars environ (11 milliards de francs), contre 12 milliards de dollars en 1988-1989.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Commandes aux entreprises : – 0,9 % en novembre.** – Les commandes passées aux entreprises américaines ont baissé de 0,9 % en novembre par rapport à octobre. Sur un an (novembre 1992 comparé à novembre 1991), la progression est de 2,1 %. Le recul de novembre s'explique par une forte réduction des commandes aéronautiques, qui fluctuent toujours d'un mois sur l'autre. Hors secteur transports, les commandes aux entreprises ont augmenté de 0,5 %.

PAYS-BAS

• **Déficit 1992 : 4,2 % du produit intérieur brut.** – Le déficit budgétaire des Pays-Bas a atteint 4,2 % du produit intérieur brut (PIB) en 1992. Ce chiffre est conforme aux prévisions gouvernementales. Le besoin de financement des administrations publiques, qui, outre l'Etat, prend en compte la sécurité sociale et les collectivités locales, s'est stabilisé à 3,8 % du PIB en 1992 après 3,9 % en 1991 et 5,3 % en 1990. Le budget de 1993 vise à réduire le déficit budgétaire pour permettre aux Pays-Bas de respecter les critères de Maastricht, qui fixent à 3 % du PIB le déficit budgétaire annuel à ne pas dépasser.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 28 AU 31 DÉCEMBRE 1992

PARIS

Petite semaine, petite hausse

INDICE CAC 40

+ 0,17 %

Quatre séances seulement à la Bourse de Paris au cours d'une semaine écourtée en raison des fêtes du Nouvel An. Quatre séances mises à profit par les valeurs françaises pour s'offrir une petite consolidation après la hausse de plus de 5 % de la période précédente. Lundi, à la reprise des cotations après trois jours chômés, la cote parisienne a poursuivi sur sa lancée, du moins une grande partie de la journée. En hausse de 0,21 % au début des échanges, les valeurs gagnaient juqu'à 1 % en cours de séance. Mais cette progression devait s'essouffler et l'indicateur ne conservait finalement qu'une avance de 0,16 %. Le lendemain, après une ouverture en hausse symbolique de 0,03 % et une hésitation marquée de l'indice tout au long de la journée, les valeurs ont opté pour une tendance haussière nettement plus marquée vers le fin de la journée pour s'adjuger en clôture 0,69 %.

Alors que depuis la mi-décembre la hausse s'était installée au palais Brongniart de façon quasi ininterrompue, les valeurs ont connu, mercredi, leur première baisse sensible, en partie sous l'effet des prises de bénéfices et de quelques tensions sur les taux d'intérêt à court terme. La journée se termina sur une perte de 0,62 %. La séance de la Saint-Sylvestre respecta la tradition à la Bourse de Paris : une pluie de confettis ponctua les dernières cotations, au cours desquelles l'indice CAC 40 s'inscrivit pour la dernière séance de l'année en baisse symbolique de 0,05 % à 1 857,78 points. D'un jeudi à l'autre, l'indicateur de référence de la place aura timidement gagné 0,17 %, portant ainsi sa progression depuis le 31 décembre 1991 à 5,22 %.

La dernière semaine de l'année est donc encore un coup pour rien. Comme nombre d'analystes en conviennent, seule une baisse des taux sensible pourrait redonner un coup de fouet au marché. Mais, cette semaine, les taux à court terme se sont de nouveau tendus. A la fin de la semaine, le taux au jour le jour avoisinait les 11 %, alors qu'il y a encore huit jours celui-ci était aux environs de 10 %. Pour calmer ces tensions, la Banque de France a effectué des prises en pension à vingt-quatre heures au taux de 10 %. Le franc n'a pas bénéficié du relèvement du taux au jour le jour puisque le mark se négociait toujours aux alentours de 3,41 francs. Le marché s'est raccroché aux signes de la reprise qui semble pointer outre-Atlantique. La publication de plusieurs indicateurs, notamment celle de l'indice de confiance des consommateurs américains, calculé chaque mois par le Conference Board, a remis un peu de baume au cœur des investisseurs. En progressant de 14 points en un mois, cet indice retrouve son plus haut niveau depuis le mois d'avril 1991, époque à laquelle l'activité économique était repartie après la récession du deuxième semestre 1990 et du premier semestre 1991.

Fin d'année propice aux bilans

Du côté des valeurs, cette semaine, plusieurs titres se sont distingués ponctuellement. La société de négoce SCOA termine la semaine sur une hausse de près de 45 % à 13,45 francs. Cette vive progression s'est effectuée sur des achats spéculatifs après l'entrée du Groupement privé de gestion (GPG) dans son capital à hauteur de 5,3 %. Le groupe, dont Paribas est actionnaire à 49,9 %, prévoit encore des pertes pour 1992 et n'envisage un retour à l'équilibre qu'en 1994. Hachette et Matra également, dont la fusion a été approuvée mardi 29 décembre par les actionnaires des deux sociétés. Le titre Hachette a nettement progressé (16 % sur la période). La parité d'échange reste de 13 actions Hachette pour 5 actions Matra. Par ailleurs, l'offre publique de retrait (OPR) sur les actions MMB se déroulera du 5 au 18 janvier. Cette OPR, initiée par Arjil, se fera au prix unitaire de 85 francs. Le 5 janvier, les actions MMB seront cotées au marché à règlement mensuel sous le nom de Lagardère Groupe.

Immobilière Phénix n'est pas passée inaperçue, jeudi. Pas moins de 10 % de son capital a changé de mains par deux échanges de blocs, l'un de 500 000 titres et l'autre de deux millions de titres. Selon une source de marché citée par Reuter, la Société générale d'entreprise (SGE), filiale de la Générale des eaux, et Elysées Investissement qui détiennent respectivement 10 % (sur les 43,3 % détenus par la Générale des eaux) et 21 %, auraient cédé leurs titres à des groupes financiers.

Au-delà des perfomances hebdomadaires, les fins d'année sont toujours propices aux bilans. Pour ne pas faillir à la règle, relevons cette année parmi les plus forts écarts, la CSEE, qui avec 180,6 % de hausse arrive en tête des plus fortes progressions, suivie par Ingénico avec 98,6 % et Mérieux (+76,4 %). Vient ensuite le Crédit local de France qui, pour sa première année en Bourse, effectue un parcours remarquable, terminant l'année sur une avance de 68,3 %.

A la baisse, on note dans le peloton de tête des plus forts reculs les sociétés de développement régional comme Centrest, avec une chute de 79,5 % du cours de son titre, suivie par la Société de développement régional du Sud-Est (– 73,9 %), celle du Pas-de-Calais (– 62,5 %) ou la Sodero (– 53,5 %). Moulinex figure également parmi les grands perdants de l'année avec une baisse de 51 %, tout comme Euro Disney, qui a vu son titre baisser de 57,5 %, alors que le parc de loisirs n'est ouvert que depuis quelques mois.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	31-12-92	Diff.
Bongrain	2 926	inch.
BSN	947	+ 5
Eridania Béghin	584	– 2
Fromageries Bel	3 350	+ 194
LVMH	3 669	– 65
Pernod-Ricard	365,60	– 1,90
Remy-Cointreau	136	– 3
Saint-Louis	1 182	+ 33

Assurances

	31-12-92	Diff.
AGF	488	– 3
AXA	1 004	– 15
GAN	326	– 16
Groupe Victoire	719	+ 69
SCOR SA	382	+ 12
UAP	487,20	– 4,80

Bâtiment et matériaux

	31-12-92	Diff.
Bouygues	560	– 16
Ciments français	270	– 8
Colas	881	+ 8
Eurotunnel	28,55	+ 0,20
Fougerolle (1)	620	+ 46,30
GTM Entrepose	342	+ 13
Immob. Phénix	148	+ 6
Jean Lefebvre	858	+ 28
Lafarge-Coppée	333,10	+ 2,10
Poliet	190	+ 10
Saint-Gobain	503	– 27
SGE	169,50	– 3,50
Spie-Batignolles	275,20	– 8,60

(1) Coupon 41,30 F.

Chimie

	31-12-92	Diff.
Air Liquide (L')	790	– 5
ELF Sanofi	1 123	+ 13
Gascogne	318	+ 3
Institut Mérieux	7 320	+ 260
Michelin	183,10	– 0,80
Plastic Omnium	775	– 10
Rhône-Poul. CI	528	– 18
Roussel-Uclaf	430	+ 22
Synthélabo	1 162	+ 2

Consommation non alimentaire

	31-12-92	Diff.
BIC	950	+ 17
Christian Dior	232,50	+ 4,50
Clarins	509	+ 10
DMC	269	+ 12,50
EBF	699	+ 16
Essilor	396	+ 2
Groupe André	648	+ 28
L'Oréal	1 058	+ 28
Moulinex	78	inch.
Salomon	1 649	+ 29
SEB	338	– 10
Sommer-Allibert	1 143	+ 53
Yves Saint Laurent	525	– 3
Zodiac	1 390	– 19

Crédit et banques

	31-12-92	Diff.
Comp. bancaire	397,70	– 2,40
BNP CI	418,50	– 16
Cetelem	1 006	+ 50
CPR	247	– 2
CDE	217	– 5
CCF	216,90	– 3,60
CFF	957	– 23
CLF	340	inch.
Crédit lyon. CI	456	+ 11
Crédit national	1 065	– 25
Société générale	611	+ 13
SOVAC	960	+ 5
UFB Locabail	195	+ 15
UIC	435	+ 17
Via Banque	255	+ 13

Electricité et électronique

	31-12-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	686	inch.
CSEE	519	+ 22
Intertechnique	376	+ 26
Labinal	600	– 8
Legrand	3 965	+ 45
Matra	191,90	+ 4,20
Merlin-Gerin	475	+ 5
Radiotechnique	225	+ 15,50
Sagem	2 400	– 40
Schneider	592	– 16
Sextant Avionique	126,80	– 0,20
Thomson CSF	140,20	– 4,60

Distribution

	31-12-92	Diff.
Alsacienne Sup	1 560	– 30
Bon Marché	433	– 31,80
Carrefour	2 348	– 84
Casino	149,10	+ 1,10
Castorama	491,70	+ 2,20
CDME	400	+ 10
Compt. Modernes	1 236	+ 42
Docks de France	386	inch.
Galeries Lafayette	1 761	– 59
Guyenne Gasc.	1 438	– 11
Pinault Print.*	701	+ 24
Promodès	538	– 5
SCOA	11,65	+ 2

* Changement de dénomination.

Immobilier et foncier

	31-12-92	Diff.
Lucia	198	+ 34,10
Olipar	44	+ 3,30
Sefimeg	418	– 8
Silic	561	+ 1
Simco	433	– 12
Sogeparc	660	+ 12
UIF	453,10	– 19,90

Investissement et portefeuille

	31-12-92	Diff.
Arnault et Asso.	250	+ 10
Bolloré	439	+ 34
Cerus	75	+ 3,60
CGIP	946	– 8
Eurafrance (1)	1 290	– 27
Gaz et Eaux	1 223	– 17
Marine-Wendel	285	+ 5
Navigation mixte	740	+ 7
Nord-Est	126	inch.
Parfinance	185	+ 13
Paribas	348,30	– 14,60
Pinault	302,50	+ 16,50
SPEP	291,50	+ 14,90
Suez	248,70	– 6,30
Worms et Cie	226,80	+ 5,30

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Alcatel Alsthom	1 570 915	1 051 064
ELF Aquitaine	2 767 114	981 379
Crédit lyonnais (TP)	1 081 830	879 617
Société générale	857 850	507 909
BSN	499 115	473 356
Oréal (L')	460 300	462 477
Total	1 739 068	393 402
LVMH	89 075	334 527
Eaux (Gle des)	149 330	323 788
Suez	1 134 373	290 001
Air liquide (L')	356 510	284 429
Axa	285 218	272 723
Saint-Gobain	480 795	254 075
Peugeot	328 330	240 798

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Bail Equip.	+ 36,9	CFI	– 9,9
SCOA	+ 31,7	SDR Sud-Est	– 4,3
Hachette	+ 16,2	Moulinex	– 4,3
UFB Locabail	+ 15,6	Unibail	– 3,7
UGC	+ 13,9	Centrest	– 3,8
CCMC	+ 11,5	Eurafrance	– 2,8
Bolloré Techn.	+ 11,2	Alsac. Superm.	– 2,7
Intertechnique	+ 10,2	Poliet	– 2,7
Radiotechnique	+ 10,2	Docks France	– 2,6
Pinault-Print.	+ 10	SEB	– 2,8
Packaging CGP	+ 9,9	Spie Batignolles	– 2,5
Ciments Franç.	+ 9,8	Imétal	– 2,5
Salins-Chis.	+ 9,4	Essilor Intl	– 2,4
Métrologie	+ 9,2	Gr. de La Cité	– 2,4

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24-12-92	28-12-92	29-12-92	30-12-92	31-12-92
RM	1 598 233	2 362 755	2 202 924	4 533 919	
Comptant					
R. et obl.	11 332 606	19 211 069	18 398 164	13 208 996	
Actions	102 670	456 444	453 022	671 923	
Total	13 033 509	22 030 268	21 054 110	18 414 838	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)					
Françaises	103,60	104,60	105	104,40	
Etrangères	86,30	87,40	87,20	87,10	

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	28-12-92	29-12-92	30-12-92	31-12-92
Indice gén.	480	481	482	484,40
(base 100, 31 décembre 1987)				
Indice CAC 40	1 857,53	1 870,28	1 858,77	1 857,78

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 décembre 1992

Nombre de contrats : 15 936 environ

COURS	ÉCHÉANCES MARS 93	JUIN 93	SEPT. 93
Premier	112,14	112,66	112,36
Dernier	112,44	113,10	112,36

Métallurgie, mécanique

	31-12-92	Diff.
Carnaud-Metalbox	181	inch.
Dassault Aviation	368	– 12
De Dietrich	1 339	+ 9
Fives-Lille	245	+ 4
Imétal	351	– 2
Legris industrie	131,10	– 2,40
Métaleurop	80	+ 0,15
Pechiney CI	296	– 2
Pechiney Int.	208	– 4,80
Peugeot SA	585	– 1
Strafor Facom	557	– 23
Valeo	642	– 3
Vallourec	143	– 2

Mines d'or, diamants

	31-12-92	Diff.
Anglo-American	95,10	– 1,90
Buffelsfontein	22,30	– 0,90
De Beers	66	+ 1
Driefontein	35,80	+ 0,80
Gencor	11,15	+ 0,25
Harmony	6,70	– 0,30
Randfontein	14,25	+ 0,50
Sainte-Helena	17,80	– 0,15
Western Deep	53,30	– 1,60

Pétrole

	31-12-92	Diff.
BP-France	86,90	+ 1,80
Elf-Aquitaine	359,90	+ 1,90
Erap-Elf	248	+ 13
Esso	768	– 16
Géophysique	552	+ 14
Total	231,60	+ 4,20

Sicomi ou ex-sicomi

	31-12-92	Diff.
Bail investis.	633	+ 3
Genefim	245	– 13
Immobail BTP	311	inch.
Interbail	417	+ 9,80
Klepierre	484	+ 3,50
Locindus	717	– 7
Selectibanque	128	– 2
Unibail	335,50	– 6,50

Transports, loisirs, services

	31-12-92	Diff.
Accor	610	– 24
BIS	123	+ 3
Canal Plus	1 098	inch.
Cap Gemini	164,20	+ 6,20
CEP Communic.	292	+ 7
CGI Informatique	270	– 9
Club Méditerranée	381,10	– 3,90
Dauphin Ota	185	+ 11,80
Delmas Vieljeux	2 000	0
Génér. des eaux	2 145	– 2
Ecco	396	+ 20
Euro Disney	64,15	+ 0,05
Hachette	80	+ 1,15
Havas	427,50	– 16,40
Lyonnaise-Dumez	485	– 2,80
OGF	615	+ 15
Pub. Filipacchi	405	inch.
Publicis	518	– 2
SITA	446,80	+ 1,80
Sligos	365,50	– 9,50
Sodexho	1 001	+ 31
TF1	365	– 5

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	31-12-92	Diff.
10 % 1978	100	+ 0,30
9,80 % 1978	99,75	– 0,25
9 % 1979	99,80	inch.
10,80 % 1979	101,35	inch.
CNE 3 %	5 150	+ 130
CNB 5 000 F	98	– 0,60
CNB Par. 5 000 F	98,20	– 0,90
CNB Suez 5 000 F	97,66	inch.
CNI 5 000 F	98,90	+ 0,40

NEW-YORK

En baisse

INDICE DOW JONES

– 0,76 %

La grande Bourse new-yorkaise a perdu du terrain au cours de la dernière semaine de 1992, dans une atmosphère peu active, en raison de liquidations sur programme informatique et malgré les prévisions des analystes qui tablaient sur une hausse traditionnelle de fin d'année. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé jeudi à 3 301,11 en baisse de 25,13 points, soit un recul de 0,76 % par rapport au jeudi 24 décembre.

De bonnes statistiques économiques publiées ces derniers jours, notamment une nette hausse de l'indice de confiance des consommateurs américains en décembre et un fort recul des demandes d'allocations chômage durant la semaine achevée le 19 décembre, ont eu peu d'impact sur Wall Street.

Parmi les valeurs vedettes les plus touchées par la baisse du Dow Jones, on retrouve IBM à 50 3/8 contre 52 7/8 la semaine dernière, Procter and Gamble à 53 3/4 contre 55 5/8 et Merck à 43 1/2 contre 44 3/4. Du côté des hausses, United Airlines a fini la semaine à 126 1/8 contre 122 7/8 jeudi dernier, AMR à 67 1/2 contre 64, et Honeywell à 33 1/2 contre 31 7/8.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, s'établissait jeudi à 7,40 % contre 7,36 % la semaine passée.

L'activité durant la période sous revue a porté sur 707 241 000 actions contre 797 500 000 la semaine écoulée. Les deux dernières semaines ont compté quatre jours ouvrables, en raison de la fête de Noël vendredi dernier et du Nouvel An ce vendredi.

Indice Dow Jones du 31 décembre : 3 301,11 (c. 3 326,24).

	Cours 24 déc.	Cours 31 déc.
Alcoa	71 1/4	71 7/8
ATT	52 3/4	51
Boeing	39 1/4	40 1/4
Chase Man. Bank	28 3/4	28 5/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	47 1/8
Eastman Kodak	40 5/8	40 1/2
Exxon	62 1/4	61
Ford	42 1/2	42 3/4
General Electric	86 1/2	85
General Motors	33	32 1/4
Goodyear	67 5/8	68 3/8
IBM	52 7/8	50 3/8
ITT	70 1/2	72
Mobil Oil	62 5/8	63 1/8
Pfizer	74 1/2	72 1/2
Schlumberger	56 1/4	57
Texaco	59 5/8	59 3/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	122 7/8	126 1/8
Union Carbide	16 1/2	18 5/8
United Tech.	48 1/4	48 5/8
Westinghouse	13 1/4	13 3/8
Xerox Corp	79 3/8	79 1/4

TOKYO

Nouveau recul

INDICE NIKKEI

– 3,6 %

La Bourse de Tokyo a connu une nouvelle baisse pour la dernière semaine de l'année 1992, la persistance du ralentissement de l'économie japonaise contribuant à assombrir un marché sans vigueur.

Au cours de cette semaine écourtée par les fêtes de fin d'année, l'indice Nikkei a perdu 632,09 points, soit 3,6 %, pour terminer mercredi en fin de matinée à 16 924,95 points, contre 17 557,04 points vendredi 25 décembre.

L'indice a clôturé en dessous des 17 000 points pour la première fois depuis le 19 novembre, soit une chute de plus de 6 000 points par rapport à la dernière séance de 1991, où il avait terminé à 22 983,77 points.

Le volume d'affaires quotidien a été en moyenne de 112 millions d'actions, en baisse par rapport à la semaine dernière où il s'était établi à 220 millions d'actions.

La Bourse a connu un nouveau plongeon cette semaine, en raison des inquiétudes concernant la santé de l'économie japonaise qui n'arrive pas à redémarrer en dépit des efforts du gouvernement, ont indiqué des courtiers. « *Nous avons besoin de mesures supplémentaires pour redresser l'économie stagnante et faire remonter les cours de la Bourse* », a souligné un courtier de Nomura Securities.

Des achats sporadiques par des fonds publics n'ont pas réussi à enrayer la baisse des cours.

Indice du 30 décembre : Nikkei, 16 924,95 (c. 17 557,04) ; Topix, 1 307,66 (c. 1 341,82).

	Cours 25 déc.	Cours 30 déc.
Ajinomoto	1 310	1 270
Bridgestone	1 170	1 150
Canon	1 390	1 370
Fuji Bank	1 880	1 800
Honda Motors	1 390	1 300
Matsushita Electric	1 170	1 180
Mitsubishi Heavy	547	530
Sony Corp.	4 310	4 260
Toyota Motors	1 500	1 480

LONDRES

Progression + 0,7 %

La Bourse de Londres a légèrement progressé pendant la dernière semaine de l'année pour terminer 1992 à des niveaux records, portant son gain des douze derniers mois à 14,2 %, la deuxième meilleure performance des grandes Bourses européennes après celle de Zurich. De mardi 29 décembre à jeudi midi, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 19 points, soit une progression de 0,7 % à 2 846,5 points, inscrivant au passage un nouveau record de clôture mardi à 2 847,8. Le baromètre du Stock Exchange avait commencé l'année à 2 493,1 points.

Les boursiers ont justifié la traditionnelle poussée de fièvre de fin d'année par le début prometteur des soldes et par la publication de plusieurs enquêtes patronales confiantes sur les chances d'une reprise économique en 1993. L'optimisme a été mesuré, car les soldes de fin d'année ne peuvent à elles seules relancer l'économie. D'autre part, le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, a répété jeudi qu'il ne fallait pas s'attendre à de nouvelles baisses rapides des taux d'intérêt.

Indices « FT » du 31 décembre 1992 : 100 valeurs, 2 846,50 (c. 2 827,50) ; 30 valeurs, 2 185,20 (c. 2 165,60) ; fonds d'Etat, 94,34 (c. 94,07) ; mines d'or, 63,90 (c. 64,00).

	Cours 24 déc.	Cours 31 déc.
Allied Lyons	6,49	6,44
BP	2,41	2,48
BTR	5,47	5,49
Cadbury	4,53	4,43
De Beers	7,38	7,88
Glaxo	7,48	7,95
GUS	23,50	24
ICI	10,23	10,58
Reuters	14,10	14,02
RTZ	6,68	6,82
Shell	5,60	5,62
Unilever	11,19	11,10

FRANCFORT

Optimiste + 1,18 %

La Bourse de Francfort était légèrement optimiste, mercredi 30 décembre, à l'approche du Nouvel an, l'indice DAX enregistrant une hausse de 1,18 % par rapport à la clôture du 23 décembre.

Après une pause de quatre jours due aux fêtes de Noël, la semaine avait débuté à la hausse, le DAX enregistrant lundi une augmentation de 1,16 % à 1 544,61 points. La tendance ne s'est cependant pas poursuivie les jours suivants, l'indice des 30 valeurs vedettes clôturant mardi en baisse et mercredi en hausse modérée (+ 0,20 %). Le marché a été très étroit, a indiqué la Commerzbank, selon laquelle les espoirs des investisseurs se sont portés sur 1993. Les cours risquent toutefois de baisser de manière significative, à moins que la Bundesbank ne baisse ses taux, selon la même source.

La tendance était à la hausse chez les automobiles par rapport à mercredi dernier.

Indice DAX du 30 décembre 1 545,05 (c. 1 526,95).

	Cours 23 déc.	Cours 30 déc.
AEG	159,50	162,80
BASF	208,50	210,40
Bayer	262,60	268
Commerzbank	243,90	246
Deutschebank	644,60	647
Hoechst	244,70	249,40
Karstadt	484,50	500
Mannesman	233,70	235,40
Siemens	589	594,40
Volkswagen	238	243

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une année record

L'euromarché des capitaux a confirmé en 1992 son rôle de principal pourvoyeur de fonds sur le plan international. L'année s'est achevée sur un record. Au total, exprimée en dollars des Etats-Unis, la valeur des nouveaux euro-emprunts de moyennes et longues échéances contractés ces douze derniers mois s'élève à 289 milliards. Par rapport à 1991, l'augmentation est supérieure à 12 %. Le nombre d'émissions n'a que peu varié (il y en a eu un peu moins de 1 700). La tendance est en effet à l'augmentation de la taille des opérations, ce qu'un débiteur a particulièrement bien illustré. Le Trésor public du Royaume-Uni, à quelques semaines d'intervalle, a drainé pour 5,5 milliards de marks et 3 milliards de dollars d'euro-obligations. Ce sont les plus volumineuses émissions internationales à taux fixe à avoir vu le jour.

Des dix monnaies d'emprunts qui comptent sur l'euromarché, quatre ont gagné en importance. La prépondérance de la devise des Etats-Unis s'est vérifiée. Près de 37 % des nouvelles transactions ont été libellées en dollars, contre 31 % en 1991. La progression est notable. Elle a été favorisée par plusieurs éléments, parmi lesquels l'arrêt de la chute des cours de la Bourse de Tokyo a joué un rôle non négligeable en permettant à de nombreuses entreprises japonaises de recommencer à solliciter le marché international en émettant des obligations munies de bons d'acquisition d'actions. Une autre raison est le regain de faveur d'une catégorie particulière de titres, ceux dont la rémunération varie en fonction du loyer de l'argent à court terme. Dans l'ensemble, en 1992, il a été lancé en dollars pour plus de 30 milliards de telles valeurs. Pour aiguiser l'appétit des bailleurs de fonds, une formule en vogue dans les années 80 a été remise à l'honneur, consistant à encadrer les revenus que les souscripteurs peuvent espérer. Assurés que l'intérêt ne tombera pas au-dessous d'un minimum donné, les investisseurs ont accepté la perspective de voir leurs gains plafonner à un maximum même si le loyer de l'argent venait à s'envoler.

Il reste que, tant en proportion qu'en valeur absolue (106 milliards), le dollar n'a – de loin – pas récupéré l'an passé le terrain qu'il occupait naguère sur l'euromarché. En 1989, par exemple, il comptait pour 121 milliards, soit près de 55 % du total des émissions nouvelles. Certes, cette année-là avait été exceptionnelle car les emprunteurs japonais débordaient d'activité, jusqu'à représenter, grâce à leurs seules opérations débouchant sur des actions, environ 30 % de toutes les transactions nouvelles. Leur présence envahissante était une conséquence de la hausse formidable de la Bourse de Tokyo que rien ne semblait en mesure d'interrompre. L'effondrement de cette place n'est survenu qu'en février 1991, et les émissions japonaises n'ont repris qu'à un rythme modéré ces derniers mois.

Le mark en vedette

L'évolution du compartiment de l'eurodollar de l'an passé s'explique aussi par la concurrence croissante du marché national des obligations américaines. Les opérations dites «yankees», celles qui sont émises à New-York pour le compte de débiteurs étrangers, connaissent un développement impressionnant et commencent à constituer une menace sérieuse pour l'euromarché, dont le centre est à Londres. Relever ce défi sera une des principales tâches des grandes eurobanques, dont les talents s'exercent pour l'essentiel de ce côté-ci de l'Atlantique. A New-York, il n'est guère fait de place aux banques étrangères pour ce qui est d'organiser et de diriger des émissions nouvelles. Le problème est rendu plus difficile encore par le développement récent d'une forme hybride d'émission, les opérations planétaires ou universelles, qui participent tant de l'euromarché que du marché américain et qui sont destinées à se placer en même temps sur tous les continents. La plupart de ces affaires sont libellées en dollars et, en très grande partie, elles sont acquises par des investisseurs américains. Il n'est dans ces conditions pas surprenant que les banques des Etats-Unis jouent un rôle de tout premier plan dans leur montage.

En plus de ces rivalités entre les différents compartiments des titres libellés en dollars, il faut tenir compte des mouvements internes à l'euromarché et notamment de la place prise par le deutschemark. Cette monnaie est revenue en force l'an passé avec l'équivalent de plus de 35 milliards de dollars d'émissions nouvelles, soit 12,3 % du volume des euro-obligations qui ont vu le jour en 1992. Ces chiffres sont bien supérieurs à ceux des années précédentes (20 milliards de dollars en 1991, soit 7,9 % du total, et 18 milliards en 1990, soit 10,1 %). L'avancée du mark tient avant tout à la politique d'ouverture menée par les autorités allemandes. La Banque fédérale de Francfort a libéralisé le marché l'été dernier, ce qui l'a transformé, faisant de lui la grande révélation de 1992. Tous les experts s'accordent à ce sujet, mais les statistiques qui reflètent son importance varient parfois. Les chiffres que nous publions ici ont été compilés par un établissement allemand, la BHF Bank (Berliner Handels und Frankfurter Bank), qui fait autorité en la matière.

Le yen, dont on attend beaucoup pour 1993, a terminé l'année en troisième position avec près de 34 milliards de dollars, soit 11,7 %. Suivent, *ex aequo*, le franc français (en progrès) et la livre sterling (en retrait), avec 24 milliards de dollars chacun, soit 8,4 %. L'écu, le grand perdant de 1992, est sixième (7,7 % de l'euromarché contre 12,6 % en 1991), suivi du dollar canadien (5,6 % contre 8,7 %), de la lire italienne (2,7 % contre 3,5 %) et du florin hollandais, qui commence à retenir sérieusement l'attention de tous les spécialistes (2,6 % contre 1,6 %).

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Veillée d'armes

Un curieux sentiment régnait sur les marchés des changes, à Paris et ailleurs, en cette dernière semaine de l'année 1992. L'activité y était, certes, fort réduite, la clôture des bilans n'étant guère propice aux initiatives, mais une inquiétude sourde, officiellement, et très vive chez les opérateurs, se développait à l'approche du début de l'année 1993, qui pourrait être fort agitée, du moins pour le franc français. Certains parlaient même de veillée d'armes, mettant en avant la tension qui règne sur les taux d'intérêt à court terme, symptôme de fièvre tout à fait prémonitoire *(voir en rubrique Marché monétaire et obligataire).*

Un autre symptôme est la poursuite du drainage des réserves nettes en devises de la Banque de France. Le bilan au 24 décembre en porte à nouveau la trace. Si les disponibilités à vue à l'étranger n'ont fléchi que de 4 milliards de francs, les comptes des banques, institutions et personnes étrangères, sont passés de 35 milliards de francs à 66 milliards de francs, ce qui signifie que les créances de ces banques étrangères ont augmenté d'autant. En clair, la Bundesbank recommence à prêter des marks à la Banque de France, pour lui permettre d'acheter les francs qu'on lui vend libéralement. D'une semaine à l'autre, la «fonte» de nos réserves nettes de change atteint au minimum 35 milliards de francs et environ 45 milliards de francs si on y ajoute l'augmentation du compte 22 au passif du bilan de la Banque de France. La semaine dernière, la «fonte» en question avait déjà avoisiné 45 milliards de francs, soit environ 94 milliards depuis le 12 novembre dernier. Du coup, les réserves nettes de l'institut d'émission, encore de 53 milliards de francs au 17 décembre, pourraient tendre vers zéro.

Les sorties de devises, ou plutôt les achats de francs par la Banque de France, s'effectuent, certes, à un rythme beaucoup moins rapide que lors de la grande crise de septembre (elles avaient atteint 160 milliards de francs), mais, à l'heure actuelle, elles frisent les 140 milliards de francs, ce qui est beaucoup plus inquiétant.

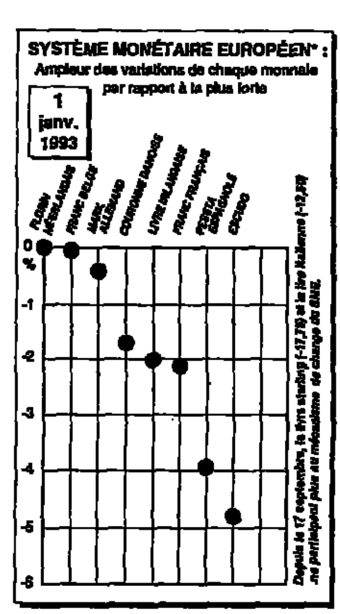
La force des fondamentaux français

La Bundesbank, certes, est décidée à maintenir son appui, c'est-à-dire à prêter des marks qu'elle crée, comme elle l'a indiqué à plusieurs reprises, mais il est probable qu'en cas d'accentuation des pressions sur le franc les prochaines semaines, de nouvelles mesures de coopération franco-allemande devraient être prises. Le vice-président de la Bundesbank, M. Hans Tietmeyer, a toutefois, dans des déclarations faites au *Quotidien de Paris*, estimé qu'*«il n'y avait pas de raison de procéder à des modifications»* des marges de fluctuation au sein du système monétaire européen, que certains suggèrent de ramener de 2,25 % à 1 %. Pour M. Tietmeyer, *«les marchés n'ont pas encore pris la dimension de la force des fondamentaux français»* et se sont nourris du débat qui se déroule actuellement en France sur la nécessité d'avoir un franc fort. Il s'empresse d'ajouter qu'*«il n'y a aucune raison de modifier la parité franc-mark»*. Au train où vont les choses, la Bundesbank va avoir, à nouveau, à faire face à ses engagements.

Face à une spéculation, souvent d'origine américaine (le Hedge Funds), qui, pour l'instant, ne s'accompagne aucunement de ventes d'actifs français, essentiellement des fonds d'Etat (500 milliards de francs aux mains des non-résidents), un peu de secours pourrait venir de la fermeté du dollar.

La devise américaine a fait un petit galop cette semaine, dans des marchés très creux, il est vrai, mais n'a pas dépassé 1,62 DM et 5,53 francs. Mais, dans les mois qui viennent, beaucoup d'opérateurs voient le billet vert reprendre son ascension vers les 1,75 DM d'ici trois à six mois, ce qui pourrait atténuer les tensions au sein du SME et soulager un peu le franc. En fait, tout est suspendu à un assouplissement de la politique monétaire de la Bundesbank, une véritable course contre la montre étant engagée *(voir ci-dessous).*

F. R.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 28 AU 31 DÉCEMBRE 1992
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,5150	8,3704	2,2217	2,4520	50,4950	2,7558	2242,20
	–	1,5315	8,3153	2,2031	2,4389	50,1566	2,7422	2177,03
New-York	1,5150	–	18,0995	68,1896	61,7856	3,0003	54,9753	0,00676
	1,5315	–	18,4169	69,5169	62,7943	3,0534	55,8583	0,00703
Paris	8,3704	5,5250	–	376,7474	341,3655	16,5767	303,7383	3,7331
	8,3153	5,4295	–	377,4418	340,9419	16,5786	303,2393	3,8196
Zurich	2,2217	1,4665	26,5430	–	90,6086	4,3999	80,6212	0,9909
	2,2031	1,4385	26,4942	–	90,3297	4,3974	80,3407	1,0128
Francfort	2,4520	1,6185	29,2941	110,3648	–	4,8560	88,9775	1,0936
	2,4389	1,5925	29,3305	110,7056	–	4,8626	88,9416	1,1203
Bruxelles	50,4950	33,33	6,0326	22,7276	20,5931	–	18,3233	2,2520
	50,1566	32,75	6,0319	22,7668	20,5651	–	18,2910	2,3039
Amsterdam	2,7558	1,8190	329,23076	1,24037	112,38001	5,45755	–	1,2290540
	2,7422	1,7905	329,77254	1,24470	112,43328	5,46718	–	1,2595849
Milan	2242,20	1480,00	267,8733	1009,2056	914,4269	44,40444	813,6339	–
	2177,03	1421,50	261,8105	988,1821	892,6217	43,40458	793,9123	–
Tokyo	189,90	124,75	22,57919	85,06648	77,07754	3,74287	68,58164	0,084291
	189,60	123,80	22,80136	86,06187	77,73940	3,78015	69,14270	0,087091

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 31 décembre, 4,42885 F contre 4,38570 F le jeudi 24 décembre 1992.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le café reprend des forces

Le café joue sur du velours. Depuis plus d'un mois, les cours du robusta se sont redressés au point d'atteindre leur plus haut niveau au début de l'année. A Londres comme à New-York, la tonne vaut à peu près 1 000 dollars. L'arabica s'établit, lui, à 1 700 dollars la tonne. L'écart des prix entre les deux variétés n'est pas si important qu'il y paraît : si le caféier robusta est, comme son nom le laisse supposer, vigoureux et facile d'entretien, l'arabica, arbrisseau fragile et délicat qui pousse en haute montagne, demande beaucoup de soins. *«Le robusta est, peu ou prou, payé à sa valeur, mais il n'en va pas de même de l'arabica*, estime Sam Mesrahi, directeur général de Tardivat International. *Les cours sont en dessous des coûts de production, ils permettent à peine de survivre».*

L'amélioration, toutefois, est notable : au cours des deux dernières années, les pays producteurs se livraient à une surenchère de plus en plus voyante. Des montagnes de café – surtout de l'arabica que l'on peut conserver pendant sept ans – venaient grossir les stocks européens et américains. La marchandise était constamment disponible. Les producteurs exportaient tellement à perte que les utilisateurs se trouvaient coupés de la réalité du marché.

PRODUITS	COURS DU 31-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 537,50 (+ 48,50) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 260 (+ 5,50) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 021 (+ 116) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	250,50 (+ 2,50) Dollars/tonne
Café (Londres) Janvier	1 001 (– 35) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars	936 (– 32) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	353 (– 5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	216 (– 3) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Janvier	187,40 (– 2) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent Février	18,20 (inch.) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Les opérateurs commençaient à envisager, sans rire, un café gratuit ! De surcroît, la demande des pays de l'Est, en raison de l'implosion du bloc soviétique, avait totalement disparu. Ce n'est qu'en cette fin d'année 1992 qu'elle commence à reprendre, mais pour du café de basse qualité...

Pour amplifier le découragement général, trois grandes maisons de négoce spécialistes du café – le groupe français Mercuria, filiale de Sucre et Denrées, l'entreprise anglaise Rayner et la firme italo-suisse Bozzo – déposaient leurs bilans au cours de cette funeste période.

Bref, la situation devenait si aberrante, si catastrophique pour la filière café que les pays producteurs en venaient à souhaiter une bonne sécheresse ; comme en 1986 où les cours avaient doublé en l'espace de trois mois. Heureux temps où le café valait 2 600 dollars la tonne parce que des rumeurs de sécheresse circulaient, à propos du Brésil.

En définitive, l'année s'était soldée par une récolte record et des prix à nouveau déprimés. Il n'est pas rare de voir ainsi le marché pris de convulsions du fait d'anticipations hasardeuses...

Une offre pléthorique

En une cinquantaine de jours, le marché s'est retourné comme un gant. L'offre était si pléthorique, les utilisateurs si sûrs de tenir la situation en main, qu'ils ont attendu la dernière minute pour se couvrir. Les voilà aujourd'hui fébriles, en quête de marchandises disponibles dans l'immédiat. Les torréfacteurs anticipent une poursuite du redressement des cours et craignent, non pas des ruptures d'approvisionnement, mais des retards de livraison. C'est assez pour rendre le marché tendu, nerveux.

L'USDA (le département américain de l'agriculture), qui publie en général des estimations de production qui s'avèrent supérieures au volume réel, vient pourtant de revoir à la baisse la récolte du Brésil, premier producteur mondial. Elle n'excéderait pas 24 millions de sacs (1) pour cette campagne, alors qu'elle était de 27 millions l'année dernière. Le disponible exportable s'en trouve amoindri puisque les besoins locaux s'élèvent à 9 millions de sacs environ. Or, le café brésilien constitue la base des mélanges effectués par la plupart des torréfacteurs européens.

D'ordinaire, la Colombie, deuxième producteur mondial, riche en arabica lavé, compense les déficiences du Brésil. Mais la récolte de ce pays – de l'ordre de 13 millions de sacs en moyenne – vient d'être, elle aussi, estimée à la baisse. Pour combattre une maladie nommée «brocca», l'équivalent exotique de notre «mildiou», les autorités ont organisé une campagne d'arrachage dans l'Armenia, la région la plus productrice, mais aussi la plus touchée de la Colombie. 700 000 hectares auraient ainsi été concernés sur les 1 100 000 hectares de surfaces plantées en caféiers. L'USDA s'attend à une baisse de la production d'au moins 5 %.

Les pays dits centraux – le Costa-Rica et le Mexique – ne sont pas logés à meilleure enseigne. A court d'argent – jugeant les prix du café trop bas – les planteurs n'ont plus protégé leurs arbres contre la rouille, ce champignon qui abîme les graines et jaunit les feuilles. Ces pays manquent également de moyens pour financer leurs exportations. Les utilisateurs sont d'autant plus inquiets que les stocks ont considérablement diminué. 45 millions de sacs représentent à peine six mois de consommation. Certes, le café existe. La difficulté vient de ce qu'il ne se trouve plus dans les pays consommateurs mais dans les pays producteurs ; et les pays producteurs – de l'avis de nombreux spécialistes – ne savent pas, à l'exception de la Colombie, commercialiser leurs marchés. Les circuits d'approvisionnement paraissent de plus en plus compliqués, surtout en Afrique, dont les livraisons n'arrivent jamais à temps. Le resserrement de l'offre tend incontestablement les cours. A cette composante essentielle s'ajoutent les perspectives optimistes liées à l'accord international du café. Les négociations, en effet, reprendront le 25 janvier à Londres, dans l'espoir d'une conclusion en mars prochain. Si les échéances ne sont pas encore certaines, le ciment semble prendre, non seulement entre pays producteurs, mais aussi entre ces derniers et les pays consommateurs. Le marché reflète également cette notion partagée. D'étape en étape, se tisse ainsi le fil d'un accord longuement attendu.

MARIE DE VARNEY

(1) Un sac = 60 kilos.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Inquiétante tension

Sur le marché de Paris, l'année 1992 s'est achevée dans une atmosphère fort peu rassurante, du moins en ce qui concerne le loyer de l'argent à court terme, qui a poursuivi son ascension. Jeudi 31 décembre, le «jour le jour» valait environ 11 % contre 10 % huit jours auparavant, et les échéances à un mois, trois mois et six mois valaient un peu plus de 12 %. Certes, la Banque de France a alimenté assez libéralement avec ses pensions à très court terme à 10 %, mais on observe un assèchement des liquidités tout à fait inquiétant, puisqu'il indique vraisemblablement une recrudescence d'emprunts de francs par la spéculation, pour les vendre à découvert et les racheter plus bas cette année, dans la meilleure tradition des crises monétaires.

Les conséquences de cette tension sont assez désastreuses, dans la mesure où elles maintiennent à des niveaux extraordinairement élevés les taux d'intérêt à court terme qui régissent les crédits de trésorerie (découvert) accordés aux entreprises. Ces dernières, on le sait, n'ont vraiment pas besoin d'enregistrer ainsi un nouvel alourdissement de leurs charges financières, puisqu'à taux zéro d'inflation pour leurs prix de vente elles doivent considérer, désormais, que les taux réels rejoignent les taux nominaux. Les banques qui financent l'immobilier, en général à court terme, voient la facture augmenter tous les jours, ce qui va gonfler leurs provisions et paralyser un peu plus l'activité du bâtiment. Engrenage pervers qui ne saurait fonctionner encore très longtemps.

Une véritable course contre la montre va s'engager au premier trimestre de l'année 1993, les marchés attendant un nouvel abaissement du taux des pensions de la Banque fédérale d'Allemagne. Ils enregistrent avec intérêt les déclarations de grands patrons allemands sur la nécessité d'une diminution des taux et les pronostics du directeur général de la Commerzbank, selon lesquels les taux directeurs de la Bundesbank seraient diminués de 2,5 points en 1993. En tout cas, sur ce point précis, le compte à rebours est commencé.

Sur le marché obligataire, l'activité a été tout à fait intense, puisque les transactions ont augmenté de 63 % à 4,900 milliards de francs, en liaison avec la non moins vive augmentation du chiffre d'affaires du MATIF (+50 %). L'essentiel de cette activité a été fourni, naturellement, par les négociations sur les titres d'Etat (OAT). En 1993, il est probable que ledit marché sera également très animé. A cette occasion, nous présentons tous nos vœux à M. Sylvain de Forges et à son équipe de la sous-direction monétaire et bancaire au Trésor, rue de Bercy à Paris, qui vont avoir à émettre environ 220 milliards de francs d'obligations assimilables en 1993, contre 177 milliards de francs en 1992, afin de combler un déficit budgétaire grandissant (165 milliards de francs), sans oublier les 150 milliards d'amortissements pour la dette à moyen et long terme. Il faut espérer que les non-résidents, déjà détenteurs de 500 milliards de francs d'OAT, resteront confiants dans la solidité du franc, sinon le Trésor aura quelque difficulté à lever ses emprunts, à moins que les SICAV monétaires fassent l'objet d'une sévère réglementation et que cesse le scandale d'une épargne (!) à dix jours mieux rémunérée qu'une épargne à dix ans.

FRANÇOIS RENARD

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 23-12-92	Cours 31-12-92
Or fin (kilo en barre)	58 000	58 900
– (kilo en lingot)	58 150	58 900
Pièce française (20 fr.)	331	333
• Pièce française (10 fr.)	400	400
Pièce suisse (20 fr.)	336	333
Pièce latine (20 fr.)	332	345
• Pièce tunisienne (20 fr.)	331	340
Souverain	428	438
• Souverain Elisabeth II	450	442
• Demi-souverain	303	290
Pièce de 20 dollars	2 295	2 290
– 10 dollars	1 200	1 080
• – 5 dollars	600	600
– 50 pesos	2 145	2 200
• – 20 marks	458	456
– 10 florins	346	353
• – 5 roubles	260	250

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

Le nouveau peso est entré en vigueur au Mexique

L'introduction au Mexique du nouveau peso, prévue depuis plusieurs mois, a été réalisée le 1er janvier. La monnaie mexicaine a été ainsi amputée de trois zéros, un nouveau peso valant mille anciens (1 nouveau peso = 1,75 F).

Cette mesure est justifiée par la fin de l'hyperinflation au Mexique. La hausse des prix de détail a en effet atteint 12 % seulement cette année, contre plus de 100 % à la fin des années 1980. Dans un premier temps, les anciennes et nouvelles coupures peuvent coexister et les prix sont exprimés en anciens et en nouveaux pesos. Le salaire minimum journalier est passé de 12 000 à 12 pesos.

Cependant, les nouvelles pièces de monnaie et les billets n'ont pas encore été distribuées et une partie de la population redoute que ce changement, a priori purement technique, se traduise par une diminution du pouvoir d'achat.

Le Monde

Après la visite du président Bush à Mogadiscio

Les Américains commenceront à retirer leurs troupes de Somalie « vers la fin janvier »

Le président George Bush a quitté la Somalie samedi 2 janvier dans la matinée, au terme d'une visite de près de deux jours rendue aux troupes participant à l'opération « Rendre l'espoir ». Les Américains ont décidé de commencer le retrait de leurs forces *« vers la fin janvier »*. Dix-sept personnes ont été tuées et vingt-cinq autres blessées au cours des combats qui ont eu lieu jeudi à Mogadiscio entre clans rivaux (*le Monde* du 2 janvier).

L'annonce du début du retrait américain a été faite, vendredi, par le colonel Michael Hagee, à la direction des opérations de l'armée américaine à Mogadiscio. *« Le redéploiement commencera vers la fin du mois de janvier »*, a-t-il indiqué, sans préciser le nombre de soldats qui se retireront alors. Le commandement a également décidé de *« ne pas envoyer en Somalie une force de près quatre mille « marines » qui devait venir prochainement »*, a-t-il précisé.

Le président Bush avait auparavant inauguré la nouvelle année en visitant un orphelinat à Baidoa, à 230 kilomètres à l'ouest de Mogadiscio, et en souhaitant que les Etats-Unis puissent voir l'opération « Rendre l'espoir » toucher à sa fin. *« Nous n'allons pas abandonner le peuple somalien*, a cependant souligné le président en visitant cet orphelinat qui accueille quelque 800 enfants. *Nous accomplirons notre tâche et nous assurerons un suivi de notre mission de maintien de la paix, car nous sommes là pour maintenir la paix ; l'espoir revient. »*

De nouveaux incidents ont opposé des clans rivaux à Mogadiscio, dans la nuit de vendredi à samedi, a annoncé un porte-parole américain. Des combats ont éclaté peu après minuit sur la route reliant l'ambassade américaine à l'aéroport. Les échanges de tirs ont cessé avec l'arrivée d'un contingent de « marines ».

Procédant à leur première intervention militaire depuis leur déploiement le 25 décembre dans la région d'Hoddour, à 300 kilomètres au nord-ouest de Mogadiscio, les forces françaises ont arrêté jeudi, près du village somalien de Yet, à proximité de la frontière éthiopienne, trois pillards membres de l'armée éthiopienne, qu'ils ont remis le lendemain aux autorités militaires de leur pays, a indiqué une source militaire française.

Samedi matin, le secrétaire d'Etat français à la défense, M. Jacques Mellick, a rendu visite pendant quelques heures aux 2 500 soldats français déployés dans la région d'Hoddour. M. Mellick a fait cette escale en Somalie après avoir passé quatre jours en compagnie des 1 500 militaires français qui participent à la mission de paix de l'ONU au Cambodge. – *(AFP, Reuter.)*

A l'occasion du Nouvel An

Pékin a lancé un appel à l'unité du régime et du pays

Le régime communiste chinois a entamé l'année 1993 sur un appel général à l'unité et à l'obéissance absolue à ses ordres, assorti d'un vigoureux rappel de l'ambition qu'il nourrit de récupérer Hongkong et Taïwan.

PÉKIN

de notre correspondant

La presse a dressé un tableau ronflant des réalisations du régime sur le plan intérieur, mettant en valeur la forte croissance économique résultant de la relance des réformes. Au plan diplomatique, elle a mis l'accent sur la normalisation des relations de Pékin avec la communauté internationale, phénomène qui, a-t-elle relevé, a amené pas moins de vingt-trois chefs d'Etat et douze chefs de gouvernement étrangers à se succéder en visite officielle en Chine en 1992.

L'éditorial du *Quotidien du peuple* du vendredi 1er janvier a insisté sur le rôle dirigeant du Parti communiste en soulignant : *« A présent que les politiques, principes et objectifs de base de la nation ont été clairement établis, la clé réside dans leur mise en œuvre d'une manière pratique »*, tâche pour laquelle *« le parti et la nation tout entière doivent s'unifier derrière le comité central du PCC dont le camarade Jiang Zemin est le noyau »*.

Cet appel à l'unité suit une série de remaniements effectués dans plusieurs instances du régime dans la foulée du quatorzième congrès du PCC, tenu en octobre, dont les effets ont été particulièrement sensibles dans l'armée. M. Jiang Zemin, secrétaire général du parti, a confirmé, le 30 décembre, l'ampleur du remaniement militaire, généralement jugé comme le plus vaste jamais opéré au sein de l'armée depuis la prise du pouvoir par les communistes en 1949. Quelque trois cents postes auraient changé de titulaire.

S'adressant à une audience de militaires mis à la retraite, M. Jiang a estimé que *« la qualité de l'ensemble des dirigeants a été clairement améliorée. Cela est d'une grande portée pour la préservation de l'unité et de la cohésion de l'armée, et renforcera le rôle dirigeant du parti auprès des troupes. »*

Taïwan et Hongkong

Dans l'assistance figuraient un certain nombre de grognards historiques – tels les généraux Zhang Aiping, Li Desheng, Xiao Ke, Ye Fei, – qui passent pour avoir joué un rôle-clé dans l'éviction, lors du quatorzième congrès, de l'encombrant général Yang Baibing et du début de mise à la retraite de son demi-frère, le président Yang Shangkun. Ce dernier, en tant que chef de l'Etat, a cependant mis à profit le Nouvel An pour lancer de nouveaux signaux de la détermination de Pékin à récupérer Hongkong et Taïwan, au nom d'une réunification nationale *« qui ne peut être en rien entravée »*.

Envers Taïwan, il a réitéré la volonté de Pékin de voir les autorités de l'île *« adopter des mesures concrètes aussi rapides que possible pour lever hostilité et barrières »* entre les deux entités chinoises. A Taïwan, le président Lee Teng-hui s'est lui aussi déclaré favorable à la réunification, à condition qu'elle se fasse *« dans la liberté, la démocratie et la distribution juste de la richesse »*.

Il a exhorté le continent à *« placer le bien de la Chine au dessus des intérêts politiques afin que les blessures laissées par l'Histoire puissent se résorber »*. Et, plus prosaïquement, il a souhaité que puisse se poursuivre *« le développement de l'expérience de Taïwan »*, appel voilé au maintien du statut d'indépendance non déclarée dont jouit l'île.

Le chef de l'Etat communiste a enfin condamné les *« obstacles »* mis, aux yeux de Pékin, par le gouverneur de Hongkong, M. Chris Patten, à une transition en douceur d'ici à 1997, et pressé le gouvernement colonial britannique de *« changer d'attitude et d'en revenir au chemin de la coopération »* avec le continent. La bousculade de fêtards qui a fait, lors du réveillon, vingt morts à Hongkong a été l'occasion pour Pékin de se montrer particulièrement présent. Les envoyés du gouvernement communiste, qui avaient pour habitude de se faire discrets dans les affaires locales, se sont rendus au chevet des blessés, et Pékin a fait connaître toute la compassion que lui inspirait ce drame.

Sans aller jusqu'à se livrer à une exploitation explicite de cette affaire, la Chine populaire s'est visiblement efforcée de se poser en autorité pleine de sollicitude alors que se rapproche l'heure du transfert de souveraineté, le 1er juillet 1997. Jeudi enfin, les premières pièces de monnaie hongkongaises ne comportant pas le portrait de la reine d'Angleterre ont été mises en circulation.

FRANCIS DERON

Un sondage publié par le « Handelsblatt »

Deux tiers des Allemands se déclarent opposés à une monnaie européenne

FRANCFORT

de notre correspondant

Deux tiers des Allemands se prononceraient *« contre une monnaie européenne commune »*, selon les résultats d'un sondage effectué fin novembre auprès d'un échantillon de 3 048 personnes par l'institut EMNID et publié par le quotidien économique *Handelsblatt* jeudi 31 décembre.

Ce rejet n'est pas une surprise, tant les Allemands sont attachés au mark qui symbolise le redressement du pays depuis la fin de la guerre. Les sondages sont rares sur ce sujet en Allemagne parce que le processus de ratification n'a pas fait l'objet de consultation directe, mais d'un vote au Parlement. Toutefois, il semble que les rangs des opposants croissent puisqu'une enquête effectuée en 1989 donnait seulement 56 % d'opinions négatives.

Le refus provient surtout des femmes au foyer et des rentiers (73 % « contre ») et des couches les moins aisées de la population (entre 70 et 73 % « contre »). Concernant le rythme de l'intégration européenne arrêté à Maastricht, 31 % des personnes estiment qu'il est « trop rapide » et 40 % veulent une « pause ». Seulement 19 % l'estiment bon et 9 % trop lent.

E. L. B.

Bien que les résultats ne soient pas définitifs

Le chef de l'Etat, M. Daniel Arap Moi, est assuré de remporter l'élection présidentielle au Kenya

Le chef de l'Etat, M. Daniel Arap Moi, était assuré d'obtenir un quatrième mandat présidentiel, vendredi 1er janvier, bien que les résultats des élections de mardi fussent encore incomplets. Avec 1,7 million de voix, il devançait largement M. Kenneth Matiba, président du FORD-Asili (1,2 million de suffrages). Au sujet des élections législatives, le parti au pouvoir, la KANU, s'est dit certain d'obtenir la majorité absolue, mais il semble qu'il ne puisse l'emporter qu'avec une très faible majorité.

NAIROBI

correspondance

Alors qu'il ne fait plus guère de doute qu'il remportera l'élection présidentielle (et son parti, les législatives), le chef de l'Etat, M. Daniel Arap Moi, a beau jeu de se présenter aujourd'hui comme le garant de la stabilité du pays face à une opposition qui apparaît comme mauvaise perdante. *« L'opposition pousse le Kenya vers la guerre civile »*, a-t-il déclaré vendredi 1er janvier, en rejetant la possibilité de recommencer les élections, comme le demande l'opposition : *« C'est un jeu que la KANU n'acceptera jamais de jouer. »* M. Arap Moi a également appelé l'opposition à *« être fidèle aux idéaux de la démocratie »* et le monde entier *« à rendre justice à ce qu'*[il a] *fait »*.

Après avoir échangé insultes et accusations durant toute la campagne électorale, les chefs des trois grands partis de l'opposition, donnant l'impression d'avoir compris trop tard la nécessité de s'unir pour évincer du pouvoir le président Arap Moi, se sont brusquement réunis pour dénoncer les *« fraudes massives du pouvoir »*. Devant la presse, ils ont annoncé qu'ils rejetaient par avance le résultat des élections pour en réclamer aussitôt de nouvelles, *« libres et honnêtes »*.

Le chef de l'Etat, selon l'opposition, a *« subverti le processus démocratique en plaçant des obstacles devant les partis d'opposition et le peuple kényan »*. La longue liste de fraudes recensées reste encore vague. Mais, déjà sujette à la surenchère, elle prête à caution. Un exemple : les autorités auraient empêché l'inscription de trois millions de jeunes sur les listes électorales ; pour sa part, l'ambassadeur américain ne parlait que d'un million de jeunes *« oubliés »* par la commission électorale.

Des observateurs prudents

Les différents rapports des observateurs étrangers, publiés le 31 décembre, font état d'irrégularités, mais se gardent de porter un jugement d'ensemble. Les représentants du Commonwealth ont constaté *« un réel manque d'engagement de la part du gouvernement »* pour la démocratisation. Le responsable du groupe, le juge Georges Telford, estime que, *« quelles qu'en soient les imperfections, le scrutin du 29 décembre exprime directement le choix des citoyens »*.

Selon l'Institut républicain international (IRI), basé à Washington, les retards de procédure dans les bureaux de vote et les centres de dépouillement *« laissent penser qu'il y aurait eu des tentatives de manipulation »*. Mais, pressé de dire si ces élections ont bien été libres et honnêtes, un membre de l'IRI a répondu, prudent, que c'était aux citoyens kényans d'en décider.

Manifestement, les multiples irrégularités dénoncées par l'opposition ne sont pas évidentes pour les observateurs étrangers, qui hésitent à dire si elles ont eu une influence décisive sur les résultats. Le rapport définitif qu'ils remettront au mois de janvier conclura probablement que ce scrutin a été *« relativement libre et honnête »*, comme le fait remarquer le quotidien indépendant *la Nation*.

Le président Arap Moi se défend d'avoir truqué les élections, prenant à témoin la défaite de quinze de ses ministres aux législatives. Il rejette catégoriquement l'annulation du scrutin, car *« il faut respecter la volonté populaire »*. Estime-t-il avoir satisfait aux exigences des donateurs qui avaient suspendu leur aide dans l'attente de réformes démocratiques ? *« S'ils croient aux élections libres et honnêtes, ils devraient accepter celle-ci »*, considère-t-il.

Quelque peu désemparée, l'opposition recherche une stratégie pour convaincre les bailleurs de fonds étrangers et la population qu'il faut recommencer les élections. Avec, pour seul argument, une menace : *« l'indignation populaire »* pourrait perturber le pays. Mais il n'est pas sûr que les pays donateurs, ni même les Kényans, la suivent sur ce terrain.

JEAN HÉLÈNE

SOMMAIRE

DATES

Il y a cent vingt-cinq ans : l'entrée du Japon dans l'ère Meiji 2

ÉTRANGER

Le traité START-2 soumis à la signature de MM. Bush et Eltsine .. 3

Les révélations sur l'implication des services secrets militaires dans le « sabotage politique » en Afrique du Sud 4

Loin des capitales : El Carrizal, entre Salvador et Honduras 5

POLITIQUE

M. Delors veut redonner au PS « le goût de s'affirmer socialiste » 6

Livres politiques : « Comme ils nous voient », par André Laurens 6

HEURES LOCALES

• Les régions privilégient l'investissement • Marseille : difficile regroupement • Seine-Saint-Denis : Epinay joue la culture • Midi-Pyrénées : Albi près de Toulouse • Alsace : l'informatisation du livre foncier • Valenciennes : lueurs d'espoir au fond du puits .... 7 à 10

SOCIÉTÉ

Les loups reconquièrent l'Amérique 11

Les Douze définissent vers une pratique commune du droit d'asile plus restrictive 11

Une maison pour les autistes à Lorient 11

CULTURE

Chirico à Rome : un désir d'éternité 13

John Franklin Koenig au Musée de Metz 13

François Cervantès, homme de rencontres 13

ÉCONOMIE

Le nombre d'allocataires du RMI a progressé de 13 % en 1992 15

Télévisions publiques en quête d'Europe 15

Les journalistes de la presse écrite et les entreprises 15

Le redressement de l'industrie textile américaine 15

Le gouvernement brésilien veut ralentir l'inflation et poursuivre les privatisations 15

Revue des valeurs 16

Crédit, changes, grands marchés 17

Services

Abonnements 2

Carnet 6

Légion d'honneur 12

Météorologie 6

Mots croisés 11

Télévision 12

Spectacles 14

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 2 janvier 1993 a été tiré à 361 665 exemplaires.

□ **La voiture Swatchmobile serait mise sur le marché en 1996.** – M. Nicolas Hayek, PDG de la Société suisse de microélectronique et d'horlogerie (SMH), a indiqué sur RTL, jeudi 31 décembre, qu'il espérait *« finir »* la voiture Swatchmobile en 1995 et pouvoir la vendre en 1996. Trois types de voitures ont été développés, a expliqué M. Hayek, qui a assuré en être actuellement dans la phase des essais. *« Ce ne sera pas une caisse à savon »*, a encore précisé le PDG de la société qui a inventé la montre Swatch, mais une petite voiture de deux places qui permettra de circuler en ville et en dehors de la ville et qui devra pouvoir rouler à 120 km/heure et avoir les mêmes caractéristiques que les voitures de sa catégorie. M. Hayek n'a pas précisé quel constructeur automobile pourrait être chargé de la construction de la Swatchmobile. Le groupe VAG (Volskwagen) s'était associé au démarrage du projet.

Depuis le 1er janvier

Hausse des tarifs des taxis et de la redevance télévisée

Un arrêté publié au *Journal officiel* du 31 décembre fixe à 6 % la hausse, en 1993, des prix des taxis. La prise en charge passe à 14 francs, l'indemnité kilométrique à 3,90 francs et l'heure d'attente ou de marche lente à 130 francs. Les tarifs de prises en charge dans les gares, ports, aéroports et des suppléments pour le transport d'une quatrième personne adulte, d'animaux et de bagages peuvent être majorés de 6 %.

La lettre « S » de couleur bleue est apposée sur le cadran du taximètre après adaptation aux tarifs de 1993. Un délai de deux mois est accordé pour modifier les compteurs. D'ici là, l'usage d'un tableau de concordance est obligatoire. Les arrêtés préfectoraux d'application de ce texte seront publiés au plus tard le 31 janvier.

La redevance télévisée est revalorisée de 4,5 %. Son montant sera de 606 francs (+ 26 francs) pour un poste couleurs et de 390 francs (+ 17 francs) pour un récepteur noir et blanc.

Dans la presse d'extrême droite

M. Martinez cède la direction de « Minute-la France » à M. Penciolelli

« Avec cette année 1992 prend fin mon aventure à la tête de Minute-la France », annonce M. Serge Martinez dans l'éditorial du dernier numéro (daté 30 décembre-5 janvier) de l'hebdomadaire d'extrême droite, dont il avait pris la direction en janvier 1990. *« Une nouvelle équipe*, précise M. Martinez, *prend en main les destinées de notre journal, sous la direction de Gérald Penciolelli, avec lequel j'ai signé un accord qui réunit dans un même groupe les titres de la presse nationale que vous connaissez déjà :* le Choc du mois, Enquête sur l'histoire, la Lettre de Magazine-hebdo. » Cette lettre confidentielle est rédigée par M. Jean-Claude Valla.

Souhaitant *« bon vent »* à la publication qu'il dirigeait, M. Martinez écrit que *« la télévision et son information prédigérée, les radios et leurs journaux en pilules, la presse écrite prosternée devant les lobbies dispensateurs de publicité suffisent apparemment à nos contemporains qui, bien souvent, redoutent la vérité plus qu'ils ne la recherchent »*.

Directeur de société, ancien membre du RPR, M. Martinez a adhéré en 1987 au Front national, qu'il a représenté dans différentes élections et dont il a dirigé la fédération de Paris jusqu'en octobre dernier (*le Monde* du 15 octobre), date à laquelle il a donné sa démission de ses mandats électifs et de ses fonctions au sein du parti d'extrême droite. M. Martinez avait été nommé au comité central du Front national en 1990 par M. Jean-Marie Le Pen.

Le nouveau président-directeur général et directeur de la publication de *Minute-la France*, M. Penciolelli, est un militant de longue date de l'extrême droite. Ancien membre d'Ordre nouveau et du Parti des forces nouvelles, il s'est lancé dans l'édition et la presse au début des années 70.

En compagnie de M. Jean-Marc Brissaud, aujourd'hui secrétaire général du groupe lepéniste au Parlement européen, il a dirigé une association dont Mme Catherine Barnay, actuellement responsable de la rédaction du *Choc du mois*, était la présidente. Ce mensuel vient de se pouvoir en cassation après avoir été condamné, en première instance et en appel, pour un article niant la réalité du génocide des juifs et des Tziganes pendant la seconde guerre mondiale.

O. B.